



E P I T R E CATHOLIQUE DE S. JACQUE.

CHAPITRE PREMIER.

1. **J**acobus
Dei &
Domini
nostri
Jesu Christi servus,
duodecim tribubus,
quæ sunt in disper-
sione, Salutem.

2. Omne gaudium
existimate, fratres
mei, cum in tenta-
tiones varias incide-
ritis;

3. scientes quod

1. **J**acque serviteur de
Dieu & de nostre
Seigneur JESUS-
CHRIST, aux
douze tribus qui sont disper-
sées; Salut.

2. Mes † freres, faites toute † Un M
votre joie des diverses affli- Martyr
ctions qui vous arrivent; non Pon-
tife.

3. sachant que l'épreuve Rem. 5. 3.

¶ 2. *lett.* tentations: c'est ainsi qu'il appelle toutes les perfec-
tions qu'ils souffroient ou qu'ils devoient souffrir pour la Reli-
gion chrétienne.

¶ 3. *id.* que les persécutions, qui sont une épreuve de votre foi;

A

2 ÉPÎTRE DE S. JACQUE.

de votre foi produit la patience. *probatio fidei vestrae patientiam operatur.*

4. Or la patience doit être parfaite dans ses œuvres, afin que vous soyez vous-mêmes parfaits & accomplis en toute manière, & qu'il ne vous manque rien. *4. Patientia autem opus perfectum habet : ut sitis perfecti & integri, in nullo deficientes.*

5. Que si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous libéralement sans reproche ses dons, & la sagesse lui sera donnée. *5. Si quis autem vestrum indiget sapientia, postulet à Deo, qui dat omnibus affluenter, & non imperat : & dabitur ei.*

Scalib. 6. Mais qu'il la demande avec foi, sans aucun doute. Car celui qui doute est semblable au flot de la mer, qui est agité & emporté çà & là par la violence du vent. *6. Postulet autem fide nihil hæsitan : qui enim hæsitat similis est fluctui maris, qui à vento movetur & circumfertur.*

7. 7. 21. 22. Acarc. 11. 24. Luc. 11. 9. Joan. 14. 13. 16. Mt. 24. 7. Il ne faut donc pas que celui-là s' imagine qu'il obtiendra quelque chose du Seigneur. *7. Non ergo æstimet homo ille quod accipiat aliquid à Domino.*

8. L'homme qui a l'esprit partagé est inconstant en toutes ses voies, *8. Vir duplex animo, inconstans est in omnibus viis suis.*

9. Que celui d'entre nos frères, qui est d'une condition basse, se glorifie de sa véritable élévation ; *9. Glorietur autem frater humilis in exaltatione sua ;*

10. & au-contraire, que celui qui est riche se confonde dans son véritable abaissement *10. dives autem in humilitate sua, quoniam sicut flos foeni*

7. 4. 2. c. perseverante.

CHAPITRE I.

3

transibit.

parcequ'il passera comme la fleur de l'herbe.

*Ecclesi. 1. 45.
12.
Isai. 40.*

11. Exortus est enim sol cum ardore, & arefecit foenum, & flos ejus decidit, & decor vultus ejus deperit: ita & dives in itineribus suis marcescet.

11. Car *comme* au lever d'un soleil brûlant l'herbe se sèche, la fleur tombe, & perd toute sa beauté; ainsi le riche séchera & se flétrira dans ses voies.

*6.
1. Pet. 1.
24.*

12. Beatus vir, qui suffert tentationem: quoniam cum probatus fuerit, accipiet coronam vitæ, quam repromisit Deus diligentibus se.

12. Heureux † celui qui souffre patiemment les tentations & les maux, parceque lorsque la vertu aura été éprouvée, il recevra la couronne de vie, que Dieu a promise à ceux qui l'aiment.

† Un S.
Martyr
Pontife.
*Job. 5.
17.*

13. Nemo cum tentatur, dicat, quoniam a Deo tentatur: Deus enim intentator malorum est: ipse autem neminem tentat.

13. Que nul ne dise lorsqu'il est tenté, que c'est Dieu qui le tente. Car Dieu est incapable de tenter, & de pousser au mal.

14. Unusquisque verò tentatur à concupiscentia sua abstractus, & illectus.

14. Mais chacun est tenté par sa propre concupiscentie qui l'emporte & qui l'attire dans le mal.

15. Deinde concupiscentia cum conceperit, parit peccatum: peccatum verò cum consummatum fuerit, generat mortem.

15. Et ensuite quand la concupiscentie a conçu, elle enfante le peché; & le peché étant accompli, engendre la mort.

16. Nolite itaque errare, fratres mei dilectissimi.

16. Ne vous y trompez donc pas, mes chers freres.

γ. 11. *expl.* sans que ses richesses le puissent assister.
γ. 12. Le Grec porte, que Dieu ne peut être tenté d'aucun mal, & qu'il ne peut lui-même tenter quelqu'un en le portant au peché.

A ij

4. ÉPITRE DE S. JACQUE.

† IV Di-
manche
après Pâ-
que.

17. Toute † grace excel-
lente & tout don parfait vient
d'en haut, & descend du Pere
des lumieres, qui ne peut re-
cevoir ni de changement, ni
d'ombre par aucune révolu-
tion.

18. C'est lui qui par sa vo-
lonté nous a engendrés par la
parole de la vérité, afin que
nous fussions comme les pré-
mices de ses créatures ¶.

FRU. 17.
17.

19. Ainsi, mes chers freres,
que chacun de vous soit prompt
à écouter, lent à parler, &
lent à se mettre en colere ¶.

20. Car la colere de l'hom-
me n'accomplit point la justi-
ce de Dieu.

21. C'est pourquoy renon-
çant à toutes productions im-
pures & superflues de peché^u,
recevez avec docilité la parole
qui a été entée *en vous*, & qui
peut sauver vos ames ¶.

† V. Di-
manche
après
Pâque.
Deaib.
7. 11. 24.
Rom. 3.
13.

22. Ayez † soin d'observer
cette parole, & ne vous con-
tentez pas de l'écouter en vous
séduisant vous-mêmes.

Y. 19. *amr.* mais qu'il ne le soit ni à parler, ni à se mettre en
colere.

Y. 22. *lettr.* toute impureté & toute abondance de malice;

17. Omne datum
optimum, & omne
donum perfectum,
desursum est, descen-
dens à Patre luminum,
apud quem non est
transmutatio, nec vi-
cissitudinis obumbra-
tio.

18. Voluntariè enim
genuit nos verbo ve-
ritatis, ut simus ini-
tium aliquod creatu-
re ejus.

19. Scriptis, fratres
mei dilectissimi. Sit
autem omnis homo
velox ad audiendum,
tardus autem ad lo-
quendum, & tardus
ad iram.

20. Ira enim viri,
justitiam Dei non ope-
ratur.

21. Propter quod ab-
jicientes omnem im-
munditiam, & abun-
dantiam malitiæ, in
mansuetudine susci-
pite insitum verbum,
quod potest salvare
animas vestras.

22. Estote autem
factores verbi, & non
auditores tantum, fal-
lentes vosmetipsos.

C H A P I T R E I. 3

23. Quia si quis auditor est verbi, & non factor : hic comparabitur viro consideranti vultum nativitatis suæ in speculo ;

24. consideravit enim se, & abiit, & statim oblitus est qualis fuerit.

25. Qui autem per-spexerit in legem perfectam libertatis, & permanferit in ea, non auditor obliuiofus factus, sed factor operis : hic beatus in facto suo erit.

26. Si quis autem putat se religiosum esse, non refrænans linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana est religio.

27. Religio munda & immaculata apud Deum & Patrem, hæc est : Visitare pupillos & viduas in tribulatione eorum, & immaculatum se custodire ab hoc sæculo.

23. Car celui qui n'est qu'auditeur, & non observateur de la parole, est semblable à un homme qui jette les yeux sur son visage naturel, qu'il voit dans un miroir ;

24. & qui après y avoir jetté les yeux, s'en va, & oublie à l'heure-même quel il étoit.

25. Mais celui qui considère exactement la loi parfaite, qui est celle de la liberté, & qui s'y rend attentif, celui-là n'écoulant pas seulement pour oublier aussitôt, mais faisant ce qu'il écoute, trouvera son bonheur dans son action.

26. Si quelqu'un d'entre vous se croit être religieux, & ne retient pas sa langue comme avec un frein, mais séduit lui-même son cœur, sa religion est vaine & infructueuse.

27. La religion & la piété pure & sans tache aux yeux de Dieu notre Père, consiste à visiter les orphelins & les veuves dans leurs afflictions, & à se conserver pur de la corruption du siècle présent ¶.

* 26. i. e. vraiment Chrétien.

A. iij.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶ 1. jusqu'au 9. *J*acque serviteur de Dieu & de
N. S. JESUS-CHRIST, &c.

Quoique l'auteur de cette lettre ne se donne point la qualité d'Apôtre, on ne doute point néanmoins dans toute l'Eglise Latine, que ce ne soit Jacques le Mineur fils d'Alphée Evêque de Jerusalem, & frere de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire son proche parent. S'il s'est contenté de se dire serviteur de Dieu & de JESUS-CHRIST, sans prendre la qualité d'Apôtre, c'est par un sentiment d'humilité : ce n'est pas que le titre de serviteur de Dieu & de JESUS-CHRIST notre Seigneur ne soit tres-glorieux, mais il n'a pas voulu le relever, non plus que saint Jean & saint Jude, par celui d'Apôtre; & il semble qu'il n'y ait eu que saint Pierre & saint Paul qui aient cru devoir mettre ce titre honorable à la tête de leurs Epîtres, l'un comme premier des Apôtres, & l'autre comme Docteur de toutes les nations du monde.

Ce saint Apôtre adresse son Epître aux *douze tribus qui sont dispersées* hors la Judée. On demande quelles sont ces douze tribus à qui il écrit: les dix tribus qui furent enlevées par Salmanasar dans la Syrie ne peuvent pas être de ce nombre, puisqu'elles n'en sont point revenues, & qu'elles étoient toujours attachées à la loi de Moïse, & que d'ailleurs elles ne connoissoient point alors JESUS-CHRIST. Il est donc visible que cette Epître, qui parle par-tout à des Chrétiens, ne s'adresse point à ces tribus.

D'autres croient que cette lettre est écrite à tous ces Juifs qui furent dispersés en divers endroits de la Judée & de la Samarie dans la persécution qui s'éleva contre les fideles après la mort de saint Estienne. Il est vrai que ces Juifs qui avoient embrassé la foi de JESUS-CHRIST peuvent être du nombre de ceux à qui l'Apôtre écrit, mais il ne sont pas les seuls ; il paroît au contraire que cette Epître s'adresse à tous les Juifs convertis & dispersés dans tout l'univers au milieu des nations, de quelque tribu qu'ils fussent.

On ne prétend pas néanmoins exclure les Gentils convertis à la foi, leurs Eglises n'étoient pas séparées de celles des Juifs, les uns & les autres demeuroient dans les mêmes villes, & s'assembloient dans les mêmes maisons pour y celebrer les mysteres. Mais saint Jacques qui étoit proprement l'Evêque des Juifs, s'adresse à eux directement, comme étant obligé d'en avoir un soin tout particulier ; & il s'adresse indirectement aux Gentils, qui ne composoient avec les Juifs que la même Eglise.

Ainsi l'on peut dire avec quelques Interpretes, que les douze tribus signifient tous les Chrétiens en general répandus par tout le monde. Mais pour bien entendre ceci, il faut savoir que les Ecrivains sacrés du nouveau Testament se servent des mêmes termes dont se sont servis ceux de l'ancien, pour marquer les fonctions ou les autres choses qui regardent la Religion Chrétienne. Ainsi les noms de *Prophete* & de *Scribe*, qui signifioient dans l'ancien Testament ceux qui declaroient aux peuples la volonté de Dieu, ou qui explioient les Ecritures, marquent dans le nouveau ceux qui instruisent de la doctrine de JESUS-CHRIST, & qui expliquent

8 ÉPÎTRE DE S. JACQUE

Inf. 16. l'Évangile & les autres livres de la loi nouvelle ; ce
16. qui est commun dans les Épîtres de saint Paul. Il en
Acath. est de même de la signification des douze tribus ;
11. 31. elles marquoient avant la venue de JÉSUS-CHRIST
Ab. 2. toute l'Eglise des Juifs sortis des douze Patriarches ;
17. 61. elles marquent aussi depuis l'établissement de la loi
 nouvelle, tous les Chrétiens tant Juifs que Gentils.

C'est en ce sens que JÉSUS-CHRIST a dit à
 ses Apôtres, qu'étant assis sur douze trônes ils juge-
 ront les douze tribus d'Israël, c'est-à-dire tous les
 Chrétiens en general. C'est pour cela aussi que
Ap. 2. 11. saint Jean dans l'Apocalypse voit douze portes à la
34. celeste Jerusalem, marquées chacune du nom d'une
 tribu d'Israël, pour nous apprendre qu'il n'entre
 dans le ciel que les douze tribus d'Israël : car com-
 me le peuple d'Israël étoit la figure des élus, les
 noms des douze tribus marquent l'Eglise assem-
 blée tant des Gentils que de Juifs ; & partant on
 peut bien expliquer de toutes les nations Chrétiennes
 le titre de cette Épître de saint Jacque, comme
 étant adressée à tous les Chrétiens répandus par
 toute la terre.

Le même Apôtre leur souhaite *le salut*, non pas
 un salut profane & temporel, mais un salut éternel
 qui renferme tous les biens qu'on peut souhaiter à
 un Chrétien par rapport à son salut. Car quoiqu'il
 se serve du mot *χαίρειν*, qui étoit en usage chez les
 payens pour souhaiter une prospérité temporelle,
 il ne veut néanmoins marquer autre chose que ce
 que marquent les autres Apôtres par les termes de
grace & de paix. L'Épître synodale du Concile de
 Jerusalem, que les Apôtres & les Prêtres y célébre-
 rent, porte la même salutation ; c'est ce qui fait
 croire que c'est saint Jacque qui l'a dressée,

C H A P I T R E I.

Les Chrétiens à qui cette lettre est adressée, se trouvoient parmi les Juifs non convertis & parmi les infideles comme des brebis au milieu des loups; ceux-là étoient extrêmement choqués de leur changement de religion, & ceux-ci les prenoient pour des fous : ainsi il n'étoit pas possible qu'ils ne fussent exposés à mille insultes, & à une infinité de traverses & d'afflictions inévitables. Ce bienheureux Apôtre qui connoissoit leur état ne veut pas qu'ils se plaignent de leurs maux, & qu'ils en jugent comme tout le reste des hommes ; mais il veut qu'ils regardent leurs souffrances avec les yeux de la foi, & qu'ils trouvent dans leurs persecutions & dans leurs peines le sujet d'une *joie pleine & entiere.*

Les maux de cette vie & les afflictions qui en sont inséparables, ne sont point aimables par elles-mêmes ; mais si l'on considère *le poids éternel de la gloire incomparable qu'elles produisent en nous*, nous devons les recevoir comme des graces par lesquelles Dieu distingue ceux qui sont à lui, d'avec les autres. En effet, il n'y auroit point de récompense pour les gens-de-bien, si elle ne se trouvoit dans les suites favorables de l'affliction que Dieu leur envoie en cette vie ; c'est par ce moyen qu'il les prépare & les purifie pour les rendre dignes de sa vision bienheureuse. Faut-il donc s'étonner que notre Apôtre, aussi-bien que JESUS-CHRIST son maître, exhorte les fideles à *se rejouir & à se ressaisir de joie*, lorsqu'ils se verront persecutés & maltraités en toutes manieres ?

L'Ecriture nous fournit dans la personne de JESUS-CHRIST & de ses Apôtres, beaucoup d'exemples de ces transports de joie dans la vue de

Luc. 12. 50. leurs souffrances & de leurs persecutions : *Je dois être baptisé d'un batême*, dit notre Sauveur, & *combien me sens-je pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse?*

Hebr. 12. 2. Rom. 8. 3. Gal. 2. 6. 14. 2. Cor. 12. 10. 1. Th. 1. 4. 1. Tim. 4. 13. Ce batême est celui de son sang, dont il a été inondé dans sa passion. Saint Paul se glorifie dans les afflictions : *il sentoît de la satisfaction & de la joie dans les foiblesses, dans les outrages, dans les nécessités où il se trouvoit réduit, dans les persecutions, & dans les afflictions pressantes qu'il souffroit pour JESUS-CHRIST.* L'on voit aussi les autres Apôtres tout remplis de joie de ce qu'ils avoient été jugés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de JESUS,

Mais enfin qui ne fait point qu'il y a eu un nombre infini de Martyrs & d'autres Saints qui ont eu une soif ardente pour les souffrances, persuadés qu'ils étoient *qu'elles n'ont point de proportion avec cette gloire que Dieu doit un jour decouvrir en nous, & qu'elles en sont un gage assuré ?*

Saint Jacques donne aux afflictions le nom d'épreuve, parceque Dieu s'en sert pour éprouver la foi des fideles, & pour les faire connoître à eux-mêmes. Car comme le feu éprouve l'or, & en fait connoître la finesse & la bonté, c'est aussi par les afflictions que l'homme reconnoît la force ou la foiblesse de sa foi : celui qui se laisse aisément surmonter par les afflictions & par les tentations, marque qu'il a peu de foi ; au-lieu que celui qui y résiste avec courage fait voir la grandeur de sa foi : ainsi les tentations sont fort souvent utiles, bien qu'elles nous soient ennuyeuses & pénibles ; car elles servent à nous humilier, à nous purifier, & à nous faire connoître à nous-mêmes. Mais ces avantages ne sont pas encore les seuls que l'on tire des tentations, elles servent encore pour produire

la vertu excellente de la patience , en lui fournissant les moyens de s'accroître & de se fortifier: oui certes , les persecutions qui sont une heureuse épreuve de notre foi , nous donnent sujet d'exercer , d'affermir & d'augmenter notre patience.

Mais quelqu'un dira : Comment cela s'accorde-t-il avec S. Paul , qui dit que c'est *la patience qui produit l'épreuve*? La patience & l'épreuve de notre foi peuvent-elles se produire l'une l'autre? Oui sans doute , en divers sens. Nous venons de voir comment , selon S. Jacques, *l'épreuve produit la patience* ; voyons comment , selon saint Paul , *la patience produit l'épreuve*; c'est que l'exercice de notre patience en éprouvant notre foi, nous fait connoître à nous-mêmes & aux autres tels que nous sommes , & nous purifie de plus en plus en nous détachant de l'amour des créatures; de même que quand on met de l'or dans le creuset, c'est en même tems pour l'éprouver & le purifier.

Cette patience qui se fortifie toujours par une v. 4. épreuve continuelle dans les souffrances , devient parfaite ; & non seulement fait souffrir les maux avec joie , & nous fait aimer ceux qui nous affligent ; mais afin qu'elle soit un ouvrage parfait , il faut qu'elle persevere jusqu'à la fin sans se lasser & se rebuter ni de la rigueur ni de la dureté des peines. Car c'est en effet l'ouvrage d'un homme qui a une foi sincere & vive , de recevoir les maux de quelque côté qu'ils viennent , & en quelque nombre qu'ils soient , avec une patience toujours égale , & de n'avoir alors dans la bouche & dans le cœur que des actions de grâces , comme le bienheureux Job , qui à cause de sa patience perseverante fut trouvé juste au jugement de Dieu même. C'est là le

12 ÉPÎTRE DE S. JACQUE.

*V. Cyr.
in trah.
de bona
patient.*

moyen de consommer notre salut , & d'être si par-
faits en toutes sortes de bonnes œuvres, qu'il ne
nous manque rien de tout ce qui nous est nécessaire
pour paroître justes au tribunal de J E S U S-
C H R I S T dans son dernier avènement.

61 Mais cette disposition excellente n'est que l'effet
d'une véritable sagesse dont tous les hommes ont
besoin. L'Apôtre les exhorte à rechercher cette
sagesse qui ne vient que de Dieu seul. On a vu
parmi les payens des exemples merveilleux de pa-
tience & de persévérance dans les maux qu'ils en-
dureoient ; mais cette patience étoit fautive , parce-
qu'ils n'avoient qu'une sagesse mondaine & terre-
stre qu'ils tiroient de leur propre fond , & qui leur
faisoit rapporter à eux-mêmes toute la gloire de
cette vertu prétendue , qui ne pouvoit être qu'une
patience contrainte & forcée. Il n'en est pas de
même de cette *sagesse qui vient d'en haut* , elle rem-
plit le cœur de joie au milieu des souffrances, & les
fait supporter avec un courage qui ne s'abat point,
dans l'attente du bonheur dont elles sont suivies.

Il n'y a ni force , ni industrie , ni subtilité d'es-
prit qui soit capable de nous procurer ce grand
avantage. C'est de Dieu que dépend la sagesse ,
c'est à lui à qui il faut la demander , & l'on est
assuré d'obtenir de lui les grâces qu'on lui deman-
de , pourvu qu'on les lui demande comme il faut.
Il y a bien de la différence entre Dieu & les hom-
mes , à l'égard du bien qu'ils font. Les hommes ne
peuvent donner que peu , à peu de gens , & sou-
vent à regret. Dieu au-contraindre donne *libéralement*
sans faire valoir ses dons : il donne à tous en gene-
ral , & ne se lasse point de répandre ses richesses
sur ceux qui les lui demandent : enfin il donne gra-

tuitement & par un pur effet de sa bonté, *sans reprocher* jamais ses dons à personne, & n'allegue jamais ce qu'il a déjà donné pour se dispenser de faire de nouveaux dons. Il n'y a donc rien qui empêche que ceux qui sentent le besoin qu'ils ont des graces de Dieu ne les lui demandent, puisqu'il est toujours prêt de les accorder, & qu'on est assuré de les obtenir.

L'Apôtre demande seulement une condition pour rendre leur priere efficace : il veut qu'on apporte à la priere une créance ferme & inébranlable, que Dieu peut nous donner la sagesse que nous lui demandons, & qu'il est plein de misericorde pour nous l'accorder; c'est néanmoins en supposant de la part de ceux qui prient, les dispositions dont la priere doit être accompagnée. Car outre la foi en la toute-puissance de Dieu, & la confiance en sa bonté, les Théologiens exigent quatre conditions pour obtenir l'accomplissement de la priere. Il faut 1. que celui qui prie demande *premierement* pour lui-même; car on n'est pas aussi assuré d'obtenir pour d'autres que pour soi. 2. Qu'il ne demande rien qui n'ait rapport au salut éternel. 3. Que la priere soit humble & respectueuse. 4. Qu'elle soit constante & persévérante : une priere qui a toutes ces qualités ne peut manquer d'être exaucée.

Mais la principale condition est cette foi ferme qui nous fait considérer Dieu tout-puissant & tout bon, véritable & infaillible dans ses promesses, puisqu'il nous assure que *quoi que ce soit que nous lui demandions dans la priere, nous l'obtiendrons si nous le demandons avec foi*. Concluons donc avec saint Jacques, que celui qui a l'esprit partagé par des doutes qui le rendent *inconstant & irrésolu*

14 E P I T R E D E S . J A C Q U E .

Num.^{10.}
10. dans la priere , qui croit bien que Dieu est tout-puissant & fidele dans ses promesses , mais qui se croyant indigne d'être exaucé , doute de la miséricorde divine à son égard , *ne doit pas s'attendre à obtenir jamais aucune grace du Seigneur* , tant qu'il perséverera dans cette disposition.

Math.
14. 1.
30. 31. Dieu a repris & puni ce manque de foi & de confiance dans ses plus fideles serviteurs. La défiance avec laquelle Moïse frappa la pierre pour en faire sortir de l'eau , fut cause qu'il n'entra point dans la terre promise. Ainsi J E S U S - C H R I S T reprit le peu de foi de saint Pierre , quand la violence du vent lui ayant causé de la peur il entra en défiance , & commençoit déjà à enfoncer dans la mer. C'est aussi cette incrédulité qu'il reprit fortement dans ses disciples , qui ne purent chasser le démon qui possédoit un enfant. Il faut donc prier avec une foi vive , & une confiance pleine d'une espérance qui ne chancelle point.

Le saint Apôtre compare celui qui hesite & qui doute dans la priere , *au flot de la mer qui est poussé çà & là par la violence des vents contraires*. Un vaisseau qui a le vent en poupe & qui va droit au port , est comme assuré d'y arriver : mais s'il est agité par la tempête , & que des vents opposés l'écartent & l'en éloignent , il ne peut pas y arriver. Les vents qui agitent l'esprit sont les raisons contraires pour & contre la foi , & les flots qui le troublent sont les impressions que ces raisons font sur lui pour le jeter dans le doute & dans la défiance ; ainsi il ne peut obtenir ce qu'il demande.

Mais comment cette regle s'accorde-t-elle avec la pratique de J E S U S - C H R I S T même , qui a quelquefois accordé à des gens qui n'avoient

qu'une foi si imparfaite, les graces qu'ils lui demandoient. Il faut distinguer deux sortes de tems: le tems de l'établissement de l'Eglise, & le tems de l'Eglise établie. JESUS CHRIST qui étoit venu pour détruire l'empire du démon, & pour établir le sien par des miracles, ne s'est point assujetti à cette loi, d'attendre une foi parfaite de ceux à qui il vouloit accorder ses graces. Il a guéri le fils de cet officier de Capharnaüm, dont parle saint Jean, quoiqu'il lui eût reproché son incredulité: *Joan. 4. 46.* il en a usé de même à l'égard de plusieurs autres, parcequ'il vouloit manifester sa gloire par des miracles. Mais depuis que la foi est si bien établie, & qu'on n'a plus besoin de ces faits merveilleux pour l'affermir, il faut avoir une créance ferme, & une confiance courageuse pour obtenir de Dieu par la priere les graces qu'on lui demande.

En effet, seroit-il de la justice & de la sagesse *v. 7.* de Dieu d'accorder ses faveurs à un *homme qui a l'esprit partagé, & qui est inconstant dans toute sa conduite?* Ainsi quand il demande à Dieu quelque grace, il est agité de pensées contraires, & ne sait à quoi se résoudre; de sorte qu'il semble qu'il ait deux âmes, comme porte le Grec, l'une par laquelle il espere obtenir ce qu'il demande; l'autre par laquelle il se défie de la bonté de Dieu, & doute de ses promesses: l'une par laquelle il le croit toutpuissant, & l'autre par laquelle il apprehende sa severité, & desespere d'être exaucé. Cette duplicité est opposée à la simplicité chrétienne, qui met en Dieu sans hesiter toute sa créance & sa confiance, & attend de lui avec une esperance ferme l'accomplissement de ses demandes.

Il faut pourtant ici éviter l'illusion des heréti-

ques de notre tems , qui croient être assurés d'obtenir de Dieu infailliblement la justice , la sagesse & le salut éternel qu'ils lui demandent : car quoique Dieu ait promis de donner tout ce que nous lui demandons par rapport au salut , cette promesse n'est point absolue , mais elle renferme les conditions qui sont requises pour bien prier : comme donc nous ne sommes point entièrement assurés si nous prions comme il faut , nous ne sommes pas aussi certains d'être exaucés inmanquablement.

¶ 9. jusqu'au 13. *Que celui d'entre nos freres , qui est d'une condition basse, se glorifie de sa véritable elevation, &c.*

Un des plus grands scandales que JESUS-CHRIST souffre dans son Eglise, c'est d'y voir que ceux qui ont des richesses, du rang ou de la naissance, se croient si fort relevés au-dessus des autres par ces avantages imaginaires , & font si peu de cas de l'honneur qu'ils ont d'être Chrétiens. Si néanmoins on en juge par l'estime que Dieu en fait lui-même, on trouvera qu'il y a autant de difference entre ce dernier avantage & les autres, qu'il y en a entre le ciel & la terre, l'or & la boue, la liberté & l'esclavage. Qu'est-ce que les grandes richesses, sinon des monceaux de boue qu'un homme amasse contre lui même, comme parle le Prophete? Ce sont des biens trompeurs sur lesquels Dieu prononce la malediction, & qui rendent impossible le salut de ceux qui les possèdent avec attachement. Qu'est-ce que le rang & les charges honorables , sinon une servitude onereuse & importune , pleine de pieges & de dangers? Que si on les exerce avec faste & par esprit de domination , c'est vivre en payen

Habac. 2.
6.
Luc. 6.
24.
Matth.
23. 24.

&c

& non pas en Chrétien. Vous savez, dit JESUS-CHRIST, ^{Matth. 20. 25. 26. 27.} que ceux qui sont Princes parmi les nations les dominant, & que les Grands les traitent avec empire : il n'en doit pas être de même parmi vous ; mais que celui qui voudra être grand soit votre serviteur, & que celui qui voudra être le premier parmi vous, soit votre esclave. Qu'est-ce enfin que la gloire de la naissance, sinon une occasion dangereuse qui entretient ordinairement dans une vanité hereditaire & criminelle, par la préférence que l'on fait de sa qualité à la noblesse spirituelle que nous recevons dans le Bâême ?

Quel honneur est-ce au-contraire d'avoir Dieu même pour Pere, & JESUS-CHRIST pour frere ; & qu'au-lieu d'une naissance vile & corrompue, qui nous rendoit criminels, ennemis de Dieu & destinés à des peines éternelles, nous recevions une nouvelle naissance qui nous rend justes & nous donne droit à l'héritage du royaume celeste. Considérez, dit saint Jean, quel amour le Pere nous a témoigné, de vouloir que nous soions appelés, & que nous soions en effet enfans de Dieu, ayant e nous-mêmes pour arrhes & pour gages l'esprit de Dieu qui nous fait agir & vivre avec la bienveillance conforme à cet état.

Sur ces principes qui sont incontestables, saint Jacques prend occasion de donner un avis important, fort propre à consoler les pauvres & à instruire les riches. On croit que ceux à qui il écrit sont les Juifs dispersés, auxquels saint Paul adresse son épître aux Hebreux. Ces premiers Chrétiens Juifs s'étoient non seulement dépouillés de leurs biens, en les mettant aux pieds des Apôtres pour vivre en commun, mais s'il leur étoit resté quelque

B

18 EPI TRE DE S. JACQUE.

Hebr.
10. 34.

0. 9. 10.

Hebr.
21. 26.

0. 10.

chose , il leur avoit été enlevé par les Juifs non convertis , & ils avoient reçu avec joie cet outrage , comme l'Apôtre le déclare. Ils se trouvoient en divers pays parmi les gens riches , qui s'étant convertis ne s'étoient pas défaits de cette enflure & de cette élévation qui accompagne ordinairement les richesses , & qui fait mépriser les pauvres. Le saint Apôtre exhorte les premiers à ne se point rebuter des maux qu'ils souffroient , mais plutôt à relever leur courage par un saint orgueil , comme parlent les Peres , en se considérant revêtus de l'adoption divine , & de la dignité incomparable d'enfans de Dieu , qui les fait compagnons des Anges & coheritiers de JESUS-CHRIST , ce qui est une véritable élévation dans une bassesse apparente. Il veut au-contraire que les riches qui se glorifioient dans le vain éclat de leurs richesses , mettent désormais toute leur gloire dans ce qui les rabaisse aux yeux du monde , & qu'en s'égalant à la condition des plus pauvres , ils jugent comme Moïse, *que l'ignominie de JESUS-CHRIST est un plus grand trésor que toute leur opulence* : ou selon d'autres , il veut qu'ils aient honte de leur véritable abaissement devant Dieu , & de la fragilité des biens & des avantages dans lesquels ils mettent leur confiance : afin que le pauvre étant relevé , & le riche étant humilié , ils puissent vivre dans l'union & l'égalité que demande la foi qui leur est commune.

Et pour faire voir que le riche doit avoir confusion de son attachement à des biens périssables , il montre la vanité de tout ce qu'il y a de plus éclatant & de plus agréable dans le monde , par une comparaison sensible *de la fleur de l'herbe*. Car

comme une fleur qui s'épanouit , réjouit les sens par la vivacité de sa couleur , & l'odeur agréable qu'elle répand , mais qu'elle se sèche & se flétrit , & perd tout son agrément d'abord qu'elle est frappée des ardeurs du soleil ; il en est de même des riches qui paroissent avec éclat dans le monde , & qui y sont , comme on dit , une belle figure : toutes les apparences en sont belles ; le luxe des habits & de la table , la magnificence des maisons & des meubles , toute cette pompe & cet éclat extérieur , à quoi l'on emploie ordinairement ses grands biens , les fait admirer de ceux qui ne connoissent rien de plus beau que ce qu'ils voient des yeux du corps : mais combien cela durera -t-il ? si peu de tems qu'il est aisé de juger par leur peu de durée , du peu d'estime qu'on en doit faire.

Cette idée de la fragilité de tout ce qu'on estime dans le monde , laquelle nous est représentée sous la figure d'une fleur , est tirée du prophete Isaïe ; & S. Pierre s'en est aussi servi presque en mêmes termes. L'Ecriture est pleine de ces sortes de comparaisons qui marquent le néant des biens de ce monde & la bréveté de la vie des hommes. David la renferme dans l'espace d'un seul jour : *L'homme , dit-il , est le matin comme l'herbe qui passe bientôt , il fleurit le matin & il passe , il tombe le soir , il s'endurcit , & il se sèche. En ce jour-là-même , dit-il ailleurs , toutes leurs vaines pensées périront.* Ainsi ce n'est pas sans raison que saint Jacques dit que *le riche sèchera & se flétrira comme la fleur de l'herbe , au milieu de ses projets & de tous ses desseins.*

Mais si l'on veut savoir combien est courte & trompeuse la jouissance des biens de cette vie , on peut l'apprendre de ceux mêmes qui en sont privés

26 ÉPÎTRE DE S. JACQUE.

Sap. 1.8
9.10. &c

après en avoir été rassasiés. Voici comment la Sa-
geffe les fait parler : *De quoi , disent-ils , nous a ser-
vi notre orgueil ? Qu'avons-nous tiré de la vaine
ostentation de nos richesses ? Toutes ces choses sont pas-
sées comme l'ombre, & comme un courrier qui court à per-
te d'haleine, &c.* Les hommes, dit S. Augustin , re-
cherchent avec ardeur les richesses , parcequ'elles
sont les instrumens de la vanité & des passions ; &
cependant tout leur échappe à la mort , tout est
emporté par une suite rapide de momens qui pas-
sent. Disons donc maintenant comme ce Pere , &
disons utilement : Tout passe comme l'ombre ; de-
peur que nous ne disions un jour , & que nous ne le
disions inutilement : Tout est passé comme l'ombre.

V. 12.

L'Apôtre finit cette instruction par où il l'avoit
commencée, & s'écrie : *Qu'un homme est heureux lors-
qu'il souffre patiemment les afflictions & les maux de
cette vie !* Ce ne sont donc pas ceux à qui toutes
choses réussissent comme ils le souhaitent, qui sont
heureux , comme on le croit ordinairement ; mais
ce sont ceux qui ne se laissent point abattre par les
maux qui leur arrivent , de quelque part qu'ils
viennent. On n'est donc pas heureux pour être ri-
che ; mais on l'est en supportant les incommodités
de la pauvreté , l'opprobre des calomnies , & la ri-
gueur des tourmens dans la persécution , si c'est
pour l'amour de la vérité & de la justice ; c'est ainsi
que s'en explique J E S U S - C H R I S T notre Sei-
gneur : *Heureux*, dit-il, *ceux qui souffrent persé-
cution pour la justice, parceque le royaume du ciel est à
eux.* Lui-même innocent s'est mis à la tête de ceux
qui souffrent, il a souffert tous les maux qu'ils pou-
voient être obligés de souffrir , & il leur a montré
par son exemple ce qu'il falloit souffrir pour la

Matth.
5. 10.

vérité. Il a souffert, dit saint Pierre, pour nous en ^{1. Peir.}
donner exemple, & nous engager à suivre ses pas. ^{2. 21.}
Il a été tenté comme nous en toutes choses, comme dit ^{Hebr.}
saint Paul : il a souffert la faim, la soif, la lassitu- ^{4. 15.}
de, les incommodités du chaud & du froid, la tri- ^{Hebr.}
steffe dans les maux, la crainte de la mort, & la mort ^{2. 18.}
même. Mais ayant été tenté & éprouvé par les pei- ^{v. 2.}
nes qu'il a souffertes, nous voyons, dit le même Apô-
tre, qu'il a été couronné de gloire, & d'honneur à cau-
se de la mort qu'il a soufferte. Il en est de même de
ceux qui portent leur croix après lui, & qui le sui- ^{cap. 3. 61}
vent : Lorsque leur vertu aura été éprouvée comme
l'or dans la fournaise, ils recevront la couronne de vie
que Dieu a promise à ceux qui l'aiment. Cette pro-
messe est fondée sur l'alliance que Dieu a faite avec
les hommes, en leur promettant la vie éternelle,
pourvu qu'ils gardent les commandemens, & qu'ils ^{Rom. 8.}
souffrent avec JESUS-CHRIST, afin qu'ils soient glo- ^{17.}
rifiés avec lui : car, comme dit le même Apôtre, ^{Hebr. 8.}
quoiqu'il fût le Fils de Dieu, il a appris l'obéissance ^{8. 9.}
partout ce qu'il a souffert, & étant entré dans la con-
sommation de sa gloire, il est devenu l'auteur du sa-
lut éternel pour tous ceux qui lui obéissent.

Mais cette obéissance pour être couronnée doit
être fidelle, constante & continuelle, puisqu'il
n'y aura de sauvés que ceux qui persévereront
jusqu'à la fin. C'est à cette condition que le mêm- ^{Matth.}
me Sauveur promet cette couronne, comme il le ^{10. 22.}
déclare à l'Ange de Smyrne : Soiez fidele jusqu'à
la mort, & je vous donnerai la couronne de vie. La
vie éternelle est appelée du nom de couronne,
parceque c'est la récompense des travaux de cette
vie & des bonnes œuvres qu'on y aura faites : ce ^{Rom. 6.}
qui n'empêche pas que ce ne soit une grace de ^{13.}

22 ÉPÎTRE DE S. JACQUE.

Concil.
Trident.
Sess. 6. c.
16.

2. Tim.
6. 7. 8.

2. Cor.
13. 3.

Dieu. C'est pourquoi le Concile de Trente dit fort bien, qu'il faut proposer la vie éternelle à ceux qui persévèrent jusqu'à la fin dans les bonnes œuvres; qu'il la faut, dit-il, proposer, & comme une grace que Dieu, par un effet de sa miséricorde, a promise à ses enfans par JÉSUS-CHRIST; & comme une récompense qui doit être rendue fidèlement à leurs bonnes œuvres & à leurs mérites, fondée sur la promesse de Dieu même. Car c'est-là, ajoute-t-il, cette couronne de justice, que l'Apôtre disoit qui lui étoit réservée après avoir bien combattu, & avoir achevé sa course; & que le Seigneur comme un juste juge devoit lui rendre, non seulement à lui, mais encore à tous ceux qui aiment son avènement, ou, comme dit ici saint Jacques, à ceux qui l'aiment; ce que ces saints Apôtres ajoutent, pour marquer que c'est l'amour de Dieu qui fait tout le mérite des bonnes œuvres, & qui les relève de telle sorte qu'elles sont récompensées de la vie éternelle; car d'ailleurs quelque bien qu'on fasse, s'il se fait sans la charité, il ne sert de rien.

✠. 13. jusqu'au 22. *Que nul ne dise lorsqu'il est tenté, que c'est Dieu qui le tente.*

2. Th. 9.
20. c. 16.
21.

Avant que d'expliquer ce que veut dire l'Apôtre, il est bon de montrer ici quelles sont les différentes sortes de tentations. Ce mot, tenter, signifie en général, tâcher de faire quelque chose, comme quand Saul converti cherchoit à se joindre aux disciples, ou, comme quand les Juifs s'étant saisis de lui dans le temple cherchoient les moyens de s'en défaire. Mais il se prend dans une signification plus propre & plus particulière, pour tâcher de connoître & de découvrir ce que l'on ne

sait pas ; éprouver quelque chose pour en faire un bon ou mauvais usage. Il y a trois sortes de personnes qui peuvent faire cette épreuve , Dieu, l'homme & le diable.

1. Dieu tente les hommes & les éprouve pour leur avantage & pour sa propre gloire , afin de faire connoître leur vertu , & nous la proposer pour exemple : Soit en leur commandant quelque chose de difficile pour éprouver leur obéissance ; c'est ainsi que Dieu tenta Abraham , en lui commandant d'immoler son fils unique qui lui étoit si cher : Soit en suscitant des traverses & des afflictions , comme il est dit qu'il *tenta son peuple* dans le desert ; c'est-à-dire qu'il l'affligea : *Vous vous souviendrez*, dit Moïse à ce même peuple, *de tout le chemin par lequel le Seigneur votre Dieu vous a fait marcher dans le desert pendant quarante ans , afin de vous affliger & de vous tenter , & de découvrir ce qui étoit caché dans votre cœur , pour voir si vous seriez fidèle ou infidèle à observer ses commandemens.* Ce n'est pas que Dieu nous éprouve pour reconnoître ce qui se passe dans nous, lui qui voit à nud le secret des cœurs ; mais pour nous apprendre à nous connoître nous-mêmes, & pour nous persuader de notre foiblesse , afin que le sentiment de notre impuissance nous porte à avoir sans cesse recours à sa grace :

Soit enfin en les abandonnant à eux-mêmes en certaines occasions , qui leur font connoître à eux & aux autres leur attachement au service de Dieu. C'est ainsi que Dieu tenta son peuple lorsqu'il fit pleuvoir la manne , pour éprouver s'il en useroit selon les regles qu'il lui prescrivoit , s'il la recevroit avec action-de-graces , & s'il se conten-

B iiii

Genes.
22. 1.

Exod.
15. 25.
Deut.
8. 2.

Exod.
16. 4.

24. EPI TRE DE S. JACQUE.

Deus
13. 3.
1. Cor.
11. 19.
2. Par.
3. 38

teroit de cette nourriture. Dieu tenta encore son peuple par les faux-prophetes, comme il permet qu'il y ait des hérésies, afin qu'on découvre par là ceux qui sont solidement à lui. C'est encore en cette maniere que *Dieu abandonna Ezechias pour être tenté*, & permit qu'il s'élevât dans son cœur pour lui faire connoître sa foiblesse.

Scatth.
4. 7.
Eur. 4.
11.
Ps. 90.
11.

2. Les hommes peuvent tenter Dieu, ou d'autres hommes comme eux : ils tentent Dieu soit en le voulant obliger à faire des miracles en leur faveur sans nécessité, & en négligeant de se servir des moyens qu'il leur donne. C'est ainsi que le démon vouloit persuader à JESUS-CHRIST de tenter Dieu en se précipitant du haut en bas du temple, à cause qu'il est dit, que les Anges doivent veiller à la garde des justes, afin qu'il ne leur arrive aucun mal. Ainsi Achaz disoit qu'il ne vouloit pas tenter le Seigneur, quoiqu'il le tentât par son hypocrisie, sa défiance & son incrédulité.

Isa. 7. 12.

Judic.
6. 19.

Ce n'est pourtant pas toujours tenter Dieu que de lui demander quelque signe de sa volonté quand il commande quelque chose d'extraordinaire, comme fit Gedeon; car ce ne fut point par défiance ou par malice. On tente Dieu par défiance lorsqu'on n'ajoute pas une foi entiere à ses paroles, & qu'on n'agit pas avec un cœur simple & droit dans l'obéissance qu'on lui doit rendre, comme quand les Israélites après tant de merveilles que Dieu avoit faites pour les assurer de sa puissance & du soin paternel qu'il avoit d'eux, ne laisserent pas de le tenter, en disant : *Le Seigneur est-il ou n'est-il pas au milieu de nous ?* Aussi Dieu se plaint qu'ils le tentèrent dix fois différentes, c'est-à-dire plusieurs fois; il y en a plusieurs exemples dans les Ecritures. En

Exod. 17.
2. 7.

Num.
14. 12.

Ain on le tente encore par libertinage lorsqu'on viole ouvertement les commandemens de Dieu, & qu'on croit le pouvoir faire impunément. C'est ainsi que Malachie représente les Israélites de son tems, *Mal. 4* qui n'estimoient heureux que les superbes, qui vivant dans l'impiété ne laissoient pas de se tirer de tous les périls, & après avoir tenté Dieu n'en étoient pas plus malheureux pour cela.

C'est enfin tenter Dieu que de lui demander des graces, & cependant négliger de veiller sur nous, & de prendre des moyens propres pour les obtenir, comme ceux qui ne se préparent point avant que *Eccli. 12* de se mettre en priere, & de s'adresser à Dieu. *24*

Les hommes qui tentent leur prochain, c'est ou de bonne-foi, afin qu'il en arrive à eux ou à d'autres quelque avantage; comme quand la reine de Saba vint pour tenter Salomon, & lui proposer des questions obscures pour les résoudre; & comme un Docteur de la loi vint tenter JESUS-CHRIST, en lui demandant quel étoit le plus grand commandement: il paroît par saint Marc que c'étoit de bonne-foi qu'il fit cette question. Ou bien c'est pour une mauvaise fin, soit pour surprendre & pour trouver occasion de nuire, comme faisoient les Pharisiens & les Scribes à l'égard de notre Seigneur: *3. Reg. 10. 1. 2. Par. 9. 1. Matth. 22. 35. Marc. 12. 28. Magib. 21. 18. 6. 16. 1. c. 19. 3. &c. Eccli. 13. 14. & alibi. 1. Cor. 10. 13.* *Hypocrites*, leur disoit-il, *pourquoi me tentez-vous?* soit pour séduire & porter au péché, ce qui se fait par les mauvais entretiens & par les mauvais exemples, par les menaces, les promesses, & les caresses: tout est plein de ces sortes de séductions.

3. Le diable tente les hommes, mais ce n'est que pour les solliciter au péché de quelque manière que ce soit, c'est pourquoi il est appelé le tentateur: notre propre convoitise nous excite aussi au

22 EPI TRE DE S. JACQUE.

peché , le diable & le monde ne nous porteroient pas si aisément au mal , si nous n'y étions nous-mêmes portés naturellement.

Or il faut remarquer qu'il se trouve trois choses dans la tentation , telle qu'est celle dont l'Apôtre a parlé ci-dessus ; savoir , l'affliction , l'épreuve , & la sollicitation au péché. *L'affliction* vient ordinairement de la part des hommes , & toujours de la part de Dieu ; *l'épreuve* vient de Dieu seul ; *la sollicitation au péché* vient du monde & du diable , & sur-tout de notre propre concupiscence , comme nous venons de le dire.

Après que S. Jacques a parlé de la tentation dans le premier sens pour marquer l'affliction, il prend occasion d'en parler entant qu'elle est une sollicitation au péché, & nous explique l'origine du bien & du mal, pour réfuter les hérésies , soit celles qui s'étoient déjà élevées de son tems; soit celles qui se sont élevées depuis sur ce sujet : car Simon le Magicien & ses disciples , & depuis Marcion & Manès, ont fait Dieu auteur du péché, si ce n'est que ces derniers après Saturnin, ont fait deux Dieux ou deux principes , dont l'un étoit auteur de tout le bien , & l'autre auteur de tout le mal.

L'Apôtre avertit donc les fideles qui étoient maltraités & persécutés par les idolâtres , qu'ils se sentoient portés à l'impatience , aux murmures & à la défiance au milieu de leurs persécutions, ils n'attribuassent pas à Dieu la tentation qui les portoit au mal , parceque Dieu étant la bonté même, il est aussi incapable de tenter quelqu'un en le portant au mal , que d'en être tenté lui-même.

Il faut donc bien distinguer ce que Dieu fait en nous , d'avec ce qu'il permet que nous fassions.

Stanb.
6. 11.

Quand nous lui demandons dans l'oraison Dominicale, qu'il ne nous induise point en tentation, nous ne demandons autre chose sinon qu'il ne permette pas que nous succombions sous le poids de la tentation. Ainsi, lorsque l'Ecriture dit que Dieu aveugle ou qu'il enduret quelqu'un, le sens de ces paroles est, selon les Saints, qu'il abandonne l'homme aux ténèbres & à la dépravation de son cœur. Il est donc contre la raison de conclure alors, ou que Dieu soit l'auteur du péché, puisqu'il n'y a aucune part, ou de dire que l'homme en cet état ne soit pas libre, puisque c'est lui qui s'aveugle volontairement pour ne point voir la lumière; qui fait le mal parcequ'il le veut faire, & qui s'y enduret & y persévère avec plaisir.

Concluons donc avec notre saint Apôtre, que la première source du mal vient de notre propre concupiscence, laquelle étant demeurée dans les fideles après leur bapême pour les exercer, ne peut pas leur nuire s'ils ne lui donnent leur consentement, en se laissant emporter & attirer au mal par ses sollicitations. Car quoique le monde par ses mauvaises actions & ses mauvais exemples, & le diable par ses suggestions puissent beaucoup contribuer à nous porter au mal; cependant comme leurs impressions sont extérieures, elles ne peuvent nous faire tomber, si la convoitise qui vient du péché & qui porte au péché ne remue notre esprit, & ne le séduit par ses attraits trompeurs qu'elle lui présente pour emporter son consentement. C'est à-peu-près comme Eve en usa pour tenter Adam, & pour l'engager à manger du fruit défendu contre l'ordre de Dieu: car, comme dit saint Augustin, ce que le diable a fait par l'entremise d'Eve pour tromper Adam &

Auguſt.
inf. 48.

l'entraîner dans le peché, ce tentateur le fait encore tous les jours par le moyen de notre convoitise, il s'en sert pour nous attirer au peché & pour nous perdre: car la concupiscence ouvre la porte au peché, & le peché à la mort. Voici les degrés par lesquels la funeste production du peché se consomme & produit la mort, selon l'Apôtre.

Les Theologiens en reconnoissent ordinairement trois; la suggestion, la délectation, & le consentement. Ainsi la concupiscence comme une prostituée, est toujours prête à concevoir le mal qui lui est suggeré: la conception du peché se fait dans son sein par la complaisance que l'on trouve à s'en représenter des objets agréables; mais le consentement de la volonté qui suit presque toujours ce plaisir, en est comme l'enfantement, & cause la mort de l'ame si ce consentement est entier & parfait.

Il est très-dangereux de donner entrée à la suggestion du peché sans la rejeter aussitôt; car dès-lors qu'on laisse glisser ce serpent dans l'ame, & qu'on se laisse surprendre aux attrait du plaisir pernicieux qu'il inspire, il est rare qu'on ne s'y abandonne pas, & qu'on se garde de boire ce poison mortel: d'abord ce n'est qu'une simple pensée, ensuite c'est une imagination forte, puis le plaisir se glisse, & enfin on passe au consentement, & du consentement à l'action; ainsi peu-à-peu l'ennemi se rend maître du cœur, parcequ'on ne lui a pas résisté dès le commencement.

Ess. ibid. Saint Jacques semble distinguer cinq degrés par lesquels se fait la consommation du peché. Le premier est la tentation de la concupiscence, & la sollicitation qu'elle fait pour engager par ses attrait la volonté à donner son consentement au peché.

Le deuxième, la complaisance dangereuse qu'elle a pour le péché qui lui est représenté sous des images agréables : c'est ce que l'Apôtre appelle la conception du péché, qui se fait par un consentement qui n'est que commencé & encore imparfait.

Le troisième est la production malheureuse de ce monstre horrible par un entier & plein consentement de la volonté : c'est ce qu'il a appelé son enfantement.

Le quatrième est la consommation du péché, qui se fait par l'exécution du dessein qu'on avoit conçu de le commettre.

Le cinquième est la mort éternelle, qui est la solde & le payement du péché, comme dit saint Paul.

C'est donc ce qui nous doit faire conclure avec nôtre Saint, qu'il faut se garder de cette erreur impie, d'attribuer à Dieu qui est la bonté même, le mal qui n'est que l'effet de la corruption de notre cœur. Car il faut se souvenir de cette maxime Chrétienne, qui est un grand principe dans la Theologie, Que tout le bien vient de Dieu & que tout le mal vient de nous, soit qu'il nous soit suggéré par le monde ou le diable, soit que nous le commettions de nous-mêmes ; car de nous-mêmes sans le secours de Dieu, nous ne sommes capables d'autre chose que de nous porter à mal faire.

Après donc que l'Apôtre a fait voir que Dieu n'est point auteur du péché, il montre au-contraire qu'il est l'auteur & la source de tout bien.

On n'en doit excepter aucun, les dons de la nature & de la grace, les biens du corps & de l'ame, ceux qu'il nous fait par lui-même, & ceux qui nous viennent par le ministère des autres hommes. C'est lui qui nous assiste dans notre enfance par nos pe-

res, nos meres & nos nourrices ; c'est lui qui nous instruit par nos maîtres, qui nous nourrit & qui nous entretient par ceux qui se chargent de nous : C'est lui enfin qui applique par une volonté particulière les créatures à nous procurer toutes les commodités de la vie.

Mais entre ces dons, les spirituels que nous recevons immédiatement de Dieu sont plus excellens que les autres ; ce sont ceux-là que le saint Apôtre appelle *excellens & parfaits*, & qu'il attribue particulièrement au *Pere des lumieres* ; ces lumieres dont Dieu est le pere, sont les dons de la grace, de la charité & de la justice, sans lesquels tous les autres dons nous sont inutiles, & souvent pernicioeux à ceux qui les possèdent. Le bon usage qu'on fait des autres, & tout le fruit qu'on en peut retirer, dépend de ceux-ci.

Les talens naturels & tous ses autres dons extérieurs sont à la verité des dons de Dieu ; mais si Dieu ne donne en même-temps la grace d'en faire bon usage, ceux qui les ont ne s'en servent que pour se perdre. Ainsi il n'est pas toujours à-propos de les desirer ni de les demander, parcequ'il est rare d'en user si bien, qu'ils ne soient pas un obstacle pour le salut. Aussi Dieu fait si peu de cas de ces avantages qui attirent l'estime du monde, qu'il les donne souvent avec plus grande abondance aux incredules & aux plus déreglés d'entre les Chrétiens : demandons-lui plutôt les dons de la grace propres aux justes & aux élus, & cette sagesse qui vient d'enhaut, & que saint Jacques exhorte de demander.

Or Dieu est appelé le *Pere des lumieres*, c'est-à-dire, l'auteur & la source de toute lumiere, soit cor-

portelle, soit spirituelle ; c'est lui qui a créé le soleil, la lune & les étoiles dont la lumière éclaire les yeux du corps ; c'est lui qui donne la lumière de l'esprit : & toutes les connoissances des hommes & des Anges ne sont qu'une participation de cette lumière incréée & de cette sagesse infinie. Enfin il est l'auteur de la lumière intérieure qui éclaire l'esprit, le règle & le conduit pour former de bonnes pensées, & qui donne cette droiture de cœur qui fait aimer la vérité & la justice ; & cette lumière qui nous rend justes & agréables à Dieu, est le don excellent & parfait dont parle l'Apôtre.

Le Sage qui représente les méchants tout troublés & pénétrés de regret à la vûe du bonheur des justes, leur fait dire ces paroles : *Nous nous sommes donc égarés de la voie de la vérité ; la lumière de la justice n'a point lui pour nous, & le soleil de l'intelligence ne s'est point levé sur nous.* Sans cette lumière intérieure qui conduit nos pas & qui nous fait marcher dans la voie droite, on entre dans une nuit profonde, & l'on tombe comme par nécessité dans des précipices. C'est ce qui fait que le péché est appelé du nom de ténèbres dans l'Écriture, & les bonnes œuvres du nom de lumière.

Il n'y a point de créature dans l'Univers qui attire plus la vûe & la considération des hommes que le soleil ; il n'y a rien qui représente plus sensiblement la majesté de Dieu que ce corps lumineux, dont la beauté, la grandeur & la vertu reglent, entretiennent & remplissent toutes les parties du monde par sa lumière & sa chaleur, qui sont l'ame de ce grand Univers, comme parlent les Ecrivains profanes. Aussi la plupart des peuples en ont-ils fait l'objet de leurs adorations ; & même un auteur ancien a

Macrob.
Saturnal fait voir que toutes les divinités qu'on adoroit sous differens noms n'étoient autres que le soleil.

Ainsi notre Apôtre nous représente Dieu comme un soleil lumineux: mais un soleil exempt des défauts qui se remarquent dans ce soleil visible. On en peut remarquer trois.

ps. 18. 16. 1. Quoiqu'il n'y ait personne, comme dit le Psalmiste, qui ne soit éclairé de sa lumière & qui ne sente sa chaleur bienfaisante, il faut néanmoins qu'il passe d'orient en occident, & d'un tropique à l'autre, pour la communiquer successivement à toutes les parties de la terre, & ne peut faire du bien à tous en même-tems.

2. Il est souvent obscurci, ou par la terre pendant la nuit, ou par les nuages pendant le jour, ou enfin dans les éclipses par les corps celestes qui s'opposent à sa lumière & à ses influences: ainsi dans ses révolutions continuelles, soit dans celles qu'il fait tous les jours, soit dans celles qu'il fait tous les ans, il nous donne plus ou moins d'ombre ou de lumière, à mesure qu'il s'approche ou qu'il s'éloigne plus ou moins de nous.

3. Bien que les mouvemens du soleil soient réglés, il agit néanmoins par une nécessité naturelle; & c'est sans connoissance & sans volonté qu'il donne la fécondité à la terre, & fait dans le monde toutes les autres productions que l'on y voit. Il n'en est pas de même du Soleil intelligible qui fait agir ce soleil visible, & qui en règle tous les mouvemens, il est toujours le même, & n'est susceptible d'aucun changement. Sa lumière n'est obscurcie par aucun nuage, & ne peut recevoir aucune alteration. Il voit éternellement toutes choses d'une vue invariable, il veut éternellement les mêmes choses

CHAPITRE I.

73

choses , sans que sa volonté soit attirée ni changée par aucune nouvelle apparence de bien qui le fasse agir par son impression. Il agit librement & indépendamment d'aucune autre chose que de sa propre volonté & de sa bonté souveraine.

C'a donc été par un pur mouvement de sa bonté & de sa miséricorde toute gratuite , qu'il nous a donné une naissance par le don de la foi ; qu'il a répandu dans nos ames par le ministère de la parole de vérité à laquelle nous avons cru ; c'est-là cette renaissance dont parle saint Pierre, quand il dit , que Dieu selon la grandeur de sa miséricorde nous a regenerés. . . ayant été engendrés de nouveau non d'une semence corruptible, mais incorruptible, par la parole de Dieu qui vit & subsiste éternellement. C'est aussi de cette naissance spirituelle par laquelle nous devenons enfans de Dieu, dont parle saint Paul, quand il dit aux Corinthiens : C'est moi qui vous ai engendrés en JESUS-CHRIST par l'Evangile ? car , comme dit le même Apôtre, la foi vient de ce qu'on a oui ; & on a oui, parceque la parole de J.C. a été prêchée ; à quoi on peut ajouter de saint Pierre : Et c'est cette parole qui nous a été annoncée par l'Evangile. Ainsi notre justification s'attribue dans l'Ecriture tantôt à la parole , tantôt à l'Evangile , & tantôt à la foi même qui nous est communiquée par la parole de l'Evangile.

Mais comme Dieu ne trouve rien dans l'homme qui merite cette grace , c'est par une miséricorde toute pure qu'il nous donne le pouvoir d'être enfans de Dieu. Il nous a sauvés, dit l'Apôtre, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faits , mais à cause de sa miséricorde par l'eau de la renaissance , & par le renouvellement du Saint-Esprit , pour

C

commenceren nous par la grace du Batême. cette regeneration glorieuse, qui s'achevera au jour de la Pentecôte: c'est le sens de ce que saint Jacques ajoute, selon le texte Latin; mais le Grec porte: *Afin que nous fussions comme les premices de ses créatures.* On appelle *premières*, une portion des premiers fruits, que l'on choisit & que l'on sépare pour être offerte à Dieu: or comme ce qui est séparé pour être offert doit être le meilleur, les premières sont les fruits les plus excellens & les plus beaux. Dieu nous a séparés du reste des hommes pour être un peuple saint entierement consacré à son service. JÉSUS-CHRIST le dit de ses disciples:

Joan. 15. 19. *Je vous ai choisis & séparés du monde.* Mais saint Paul attribue ce don ineffable à tous les fideles qui ont eu part aux merites de la croix de JÉSUS-

Calac. 1. 2. *CHRIST, qui s'est livré, dit-il lui même pour nos pechés, & pour nous retirer de la corruption du siècle présent.* Ainsi cela ne se doit pas entendre seulement des Chrétiens de l'Eglise primitive, qui avoient reçu, pour ainsi dire, les premières du Saint-Esprit; mais de tous ceux qui ayant été séparés par le Batême & le don de la foi, composent l'assemblée & l'Eglise des premiers-nés qui sont écrits dans le ciel.

Entretoutes les créatures les hommes sont quelquefois appelés de ce nom, comme en étant les plus excellentes. Allez par tout le monde, dit JÉSUS-CHRIST à ses Apôtres, *prêchez l'Evangile à toutes les créatures. Il a été prêché à toutes les créatures qui sont sous le ciel, c'est-à-dire à tous les hommes;* mais les élus qui ont été achetés d'entre les hommes pour être les premières offertes à Dieu & à l'Agneau, sont appelés par excellence les créatures de Dieu: ce sont eux qui sont proprement son ouvrage, étant

Ephes. 2. 10.

criés en JESUS-CHRIST dans les bonnes œuvres ^{Ep^l. 2. 10.}
que Dieu a préparées avant tous les siècles, afin que
nous y marchassions : & sont, selon le même Apô-
tre, cet homme nouveau qui est créé selon Dieu dans ^{1. 4. 14.}
une justice & une sainteté véritable. Il semble que
 Dieu ne considère que ces nouvelles créatures qui
 sont engendrées par la vérité, & qu'il ne compte
 plus pour rien toutes les autres.

En effet, si les méchans paroissent comme un néant ^{Ps. 14. 7.}
aux yeux des gens-de-bien, ils le sont bien davan-
tage aux yeux de Dieu. Sa colere contre le peché
s'étend même sur les créatures insensibles, parce-
qu'elles ont servi d'instrument au pécheur pour
l'offenser. C'est pourquoi il ne promet point aux
justes la terre & les cieux que nous voyons, qui
ont été souillés par le dérèglement des hommes ;
mais selon l'expression de saint Pierre, une nouvel- ^{2. Pierre 3. 13.}
le terre & de nouveaux cieux où la justice habitera,
 & qui seront tout consacrés à l'honneur de Dieu
 comme son temple. C'est alors que les créatures qui
 sont assujetties à la vanité, & qui soupirent dans
 l'attente d'être délivrées de cet asservissement à la ^{Rom. 8. 20. 21.}
 corruption, participeront à la liberté & à la gloire
 des enfans de Dieu.

Le texte Latin met pour conclusion : *Vous le* ^{v. 19.}
savez, mes chers freres, que c'est par la parole de
la vérité que Dieu nous a rendus ses enfans ; mais
selon le Grec, le verset commence de la sorte :
C'est pourquoi, mes chers freres. Saint Jacque don-
ne ici trois avis très-utiles ; le 1. d'être prompts à
écouter ; le 2. d'être lents à parler ; le 3. d'être
lents à se mettre en colere.

L'Apôtre donne ces avis pour reformer les abus
 qui régnoient dans les synagogues des Juifs. Com-

Cij

56 ÉPITRE DE S. JACQUE.

me ils étoient naturellement coleres & opiniâtres; ils se portoit facilement à contredire & à s'opposer à ceux qui n'étoient pas de leurs sentimens.

24. 13. Nous voyons dans les Actes leurs emportemens
46. 21. furieux contre saint Paul, soit dehors, soit dedans
25. 66. leurs synagogues. Or la grace du Christianisme

n'exemte pas entierement ceux qui l'ont embrassée des défauts naturels qu'ils avoient auparavant.

D'ailleurs, ils se piquoient de science & d'habileté dans la loi, & d'être, comme dit saint Paul, les

conducteurs des aveugles, la lumiere de ceux qui sont dans les ténèbres, les docteurs des ignorans, les maîtres des enfans & des simples : ainsi il est à présumer

qu'ils parloient quelquefois tous ensemble dans les assemblées Ecclésiastiques, & que l'un n'atten-

doit pas, selon l'avis de saint Paul, que l'autre se fût tu pour parler à son tour. Pour corriger cette

mauvaise coutume, saint Jacques les exhorte à écouter en silence & avec grande attention la parole de

vérité, par laquelle ils avoient reçu cette nouvelle naissance qui leur donnoit Dieu pour pere. C'est

par le silence & l'application à écouter qu'on se remplit de cette parole salutaire, qui nourrit l'a-

me, qui la fortifie contre les tentations, l'enrichit de toutes les connoissances nécessaires pour

vivre saintement, pour servir d'exemple aux autres, & pour les instruire utilement quand on y

est engagé. C'est en écoutant que celui qui est sage

devient encore plus sage.

On peut écouter la vérité en bien des manieres, mais elle ne se fait entendre qu'à ceux qui ont des

oreilles pour l'entendre. Dieu nous la fait entendre au fond de notre cœur sans le son extérieur des paroles, & nous l'enseigne aussi par le ministère de

ceux qui nous parlent de sa part. On l'écoute dans la lecture de l'Ecriture & des livres de piété ; on l'écoute par les instructions que nous pouvons tirer des événemens de la vie, & de la vûe des créatures. Toutes ces choses parlent & enseignent la vérité à ceux qui aiment mieux se taire que de parler, & apprendre que d'enseigner.

Celui qui s'est rempli avec soin de la parole de Dieu & des vérités chrétiennes, ne doit pas s'empres-
 presser de se vider, & de les départir aux autres sous prétexte de travailler à leur salut, à moins d'y être obligé par un devoir indispensable : il est bien plus sûr d'être le disciple de la vérité, que d'en être le docteur. *J'aime bien mieux, disoit saint Augustin, apprendre que d'enseigner ; la vérité a des douceurs* August. ad Dile. quest. 3.
*qui nous engagent à nous instruire : mais pour en-
 seigner, il faut que ce soit la nécessité de la charité qui nous y oblige ; en ce cas il faut plutôt prier Dieu qu'il éloigne de nous cette nécessité d'enseigner, &* Joan. 6.
que nous soions tous enseignés de Dieu. Ce Pere 45.
 dit encore la même chose au livre 19. de la Cité de 19. 13.
 Dieu ch. 19.

Ce n'est pas sans grande raison que notre saint Apôtre avertit ceux à qui il écrit, d'écouter beaucoup, & d'être lents à parler. La nature qui nous a donné deux oreilles pour écouter, & une langue pour parler, nous enseigne par là qu'il faut écouter beaucoup & parler peu, dit saint Basile. S'il est Basile de vera Virg. gin.
 vrai que le silence est une marque de sagesse dans les insensés mêmes, c'est sans doute dans les personnes bien sensées une marque de plénitude de Prov. 17.
 lumière & de solidité d'esprit d'être lents à parler. 27.
 Les rivières profondes coulent sans bruit, & rendent les campagnes fertiles sans se déborder & les

33 EPIÎRE DE S. JACQUE.

torrens au-contre font grand fracas, entraînent ce qui se rencontre dans leur cours impétueux, & causent de grands ravages par leur débordement. Les vaisseaux vuides resonnent beaucoup, & se cassent aisément; ceux qui sont pleins se tiennent fermes sans retentir. Il en est de même des enfans, des femmes, & de ceux qui aiment beaucoup à parler; il y a peu de solidité & peu d'édification dans leurs discours, & ce ne sont ordinairement que paroles vaines, inutiles, & mauvaises: *Avez-*

Prov. 29. vous vu, dit le Sage; un homme prompt à parler? il n'en faut attendre que de l'impertinence & de l'indocilité. On ne peut pas même parler beaucoup sans

o. 3. r.

faire beaucoup de fautes, comme nous verrons ci-après. Il faut que ce soit ou la nécessité ou la charité qui nous ouvre la bouche, afin que nous puissions éviter en ce point le rigoureux examen que Dieu fera de nos paroles, puisqu'il nous doit faire rendre compte de toutes celles que nous aurons proferées sans juste raison.

Que s'il s'agit de parler de Dieu & des mystères de la Religion, il faut encore garder bien plus de précaution pour n'en parler que fort à propos, & dans l'ordre que Dieu demande; ce qui regarde principalement ceux qui sont engagés par leur devoir à publier cette parole sainte, & en instruire les peuples; c'est de quoi saint Jacques nous informera dans la suite. Il exhorte seulement ici ceux qui se trouveront dans les assemblées Ecclésiastiques, d'aimer plus à écouter ceux qui parloient, qu'à parler eux-mêmes, à cause des mauvaises suites que cette démangeaison peut causer.

o. 3. 2.

Une des plus dangereuses suites, c'est la division qui se forme entre ceux qui aiment à parler, par

les contestations qu'ils ont ensemble. Comme c'est la présomption qui porte à parler , & souvent même à embrasser un sentiment contraire, on ne manque pas de disputer pour soutenir son opinion ; la dispute s'échauffe , & se termine par la colere & la dissension. C'est peut-être d'abord l'amour de la verité qui fait parler ; mais insensiblement on la perd de vûe , & on ne dispute plus que pour faire valoir son sentiment préférablement à celui de son adversaire.

Comme donc il faut être lent à parler , il faut l'être encore plus à se mettre en colere ; car quoiqu'il soit bon , & même nécessaire de parler quelquefois , jamais il n'est bon de se mettre en colere. JESUS-CHRIST dit expressement , que *celui qui se mettra en colere contre son frere meritera d'être condamné*. Ceux qui sont chargés de la conduite des autres doivent arrêter leurs dérèglemens , corriger leurs fautes , & souvent ils sont obligés d'employer pour cela des paroles fortes & des châtimens severes ; alors il est quelquefois utile de faire paroître quelque émotion sur le visage , & de la vivacité dans les réprimandes : mais si l'aigreur est dans les paroles , il faut que la douceur soit dans le cœur , & que ce soit la charité qui inspire & qui regle tous les ménagemens que nous avons à garder avec eux pour les guérir.

Au reste, quelque juste que paroisse la colere, elle a toujours des effets fâcheux. C'est une passion fole & téméraire , il n'est pas aisé de la retenir , quelque peu d'entrée & de liberté qu'on lui donne ; elle trouble l'esprit , elle l'aveugle , elle fait tomber les plus sages dans des excès contraires à la bienséance & aux devoirs que l'on doit garder à

l'égard de Dieu & du prochain. C'est bien assez pour éviter avec soin de s'abandonner à cette passion, de savoir *qu'elle n'accomplit point la justice de Dieu*, c'est-à-dire, qu'elle ne garde point ses commandemens, dont la pratique nous rend justes. Cette expression qui semble diminuer, est une figure assez commune dans les Ecritures pour marquer un excès : car non seulement la colere de l'homme *n'accomplit point la justice de Dieu*, mais encore elle en viole toutes les regles, & fait commettre plusieurs excès contre la douceur, la charité, la patience, la prudence & l'équité, & contre les autres vertus que la justice chrétienne demande de nous.

Ainsi pour en faire l'application au sujet dont il s'agit ici, la colere est si peu propre à découvrir la vérité, qu'elle l'obscurcit, & l'enveloppe des nuages que la passion répand dans l'esprit. Comme c'est la présomption qui est la source de la colere, il n'y a rien de plus opposé à la vérité que cette mauvaise enflure de notre esprit. On s'imagine avoir beaucoup de mérite & de raison, & l'on croit facilement que les autres sur cela ne nous rendent pas ce qu'ils nous doivent, & qu'ils ont tort de ne se pas rendre à nos sentimens. Pour nous détromper de la fausse idée que nous avons de nous mêmes, il y faut renoncer pour écouter la vérité, & rejeter loin de nous cette présomption que l'Apôtre saint Jacque appelle, *productions impures & superflues du péché*, parceque c'est ce qui corrompt le cœur, & qui est la source de tous les péchés. Notre amour propre, qui est un amour d'élévation & de préférence audessus des autres, produit sans cesse des desirs déreglés, qui sont comme de mau-

mauvaises herbes : il faut être continuellement occupé à les arracher. Notre cœur est ici comparé à une terre qui d'elle-même ne produit que des ronces, des épines & d'autres mauvais germes qui la salifient & la gâtent entièrement, la rendant incapable de porter de bon grain. Mais comme on a soin d'arracher d'un champ toutes les plantes incommodes & inutiles, avant que d'y semer quelque chose d'utile ; il faut aussi déraciner de son cœur toutes les productions impures & superflues du *Manne* peché, & le purifier de toutes ses souillures & de tous les vices qui sont dans l'ame comme des épines & des mauvaises herbes qui étouffent la parole qu'on y a semée, & l'empêchent de lever & de croître.

La principale production du peché, & la plus pernicieuse qui croît dans le cœur la première, & qui en est déracinée la dernière, c'est l'orgueil ; c'est de ce fils aîné de satan que viennent les envies, les jalousies, les emportemens, les aigreurs, & les contestations. Il faut être sans cesse occupé à combattre cette hydre, & à en couper les têtes qui renaissent continuellement, pour acquérir la paix de l'esprit & la douceur avec laquelle l'Apôtre nous exhorte de recevoir la parole de Dieu : car la douceur rend l'ame paisible, docile & susceptible de vérité, parcequ'elle étouffe en elle l'esprit de dispute & de contradiction. Elle est comme une eau claire, & comme un miroir bien poli, dans lequel on voit clairement les objets qui s'y présentent ; au-lieu que la malice & la colere sont comme une eau trouble & bourbeuse, qui souille & ternit la beauté de l'esprit, & qui en obscurcit la lumière. Que s'il est nécessaire, selon l'Ecriture,

21 EPI TRE DE S. JACQUE.

Mat. 23. d'écouter avec douceur ce qu'on nous dit pour le bien comprendre, il est bien plus nécessaire d'écouter *avec douceur & docilité la parole de Dieu, qui est seule capable de sauver nos âmes.* Le Sauveur qui a voulu qu'on apprît de lui à être doux & humble de cœur, a été envoyé pour annoncer *Isa. 61.1.* l'Evangile à ceux qui sont doux, & cette parole toute-puissante est le seul moyen par lequel Dieu veut faire part aux humbles de sa gloire éternelle; parceque c'est, dit S. Paul, *Rom. 11. 16.* la vertu de Dieu pour sauver tous ceux qui croient. Que les Philosophes & les politiques apprennent tant qu'ils voudront à bien vivre, qu'ils le fassent admirer par les beaux préceptes de morale qu'ils donnent; quelque éclat qu'ayent ces préceptes, ce ne sont point des connoissances dont on puisse dire *qu'elles nous peuvent sauver.* Il n'y a que la vérité de l'Evangile qui puisse sauver les âmes en les humiliant par la connoissance de leurs miseres, & en leur apprenant à avoir recours à la grace de JESUS-CHRIST, pour en être garantis.

On peut remarquer que S. Jacques dit que cette parole *est entrée* dans les fideles qui la reçoivent, pour marquer qu'elle n'est point naturelle, & qu'elle doit être semée dans nos âmes par JESUS-CHRIST, qui se comparant à un homme qui *Luc. 8.15.* sème, appelle la parole de Dieu *sa semence.* En effet c'est en cela qu'il dit que nous n'avons *Mat. 23. 10.* que lui pour docteur & pour maître; car quoique les Prédicateurs frappent les oreilles du son de leurs paroles, il n'y a néanmoins que J. C. seul qui enseigne les cœurs de dessus sa chaire qui est dans le ciel.

✠. 22. jusqu'à la fin. *Ayez soin d'observer cette parole, & ne vous contentez pas de l'écouter, en vous séduisant vous-mêmes.*

Ce n'est pas assez d'être prompt à écouter la parole de Dieu, il faut pratiquer ce qu'elle enseigne si l'on veut être sauvé; *car ce ne sont point ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, dit saint Paul, mais ce sont ceux qui gardent la loi qui seront justifiés.* Cette vérité est si constante dans l'Ecriture, qu'il n'est pas nécessaire de la confirmer par plusieurs passages: *Heureux, dit JESUS-CHRIST, sont ceux qui entendent la parole de Dieu, & qui la pratiquent.* Et ailleurs: *Quiconque entend mes paroles, & qui les pratique, est semblable à un homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre. . . . Quiconque les entend & ne les pratique point, est semblable à un insensé qui bâtit sur le sable une maison que les vents auront bientôt renversée.*

Il n'y a personne qui ne croie être persuadé de cette instruction. Qui est-ce qui ne sait pas que de connoître le bien sans le faire, c'est se rendre coupable de péché, & attirer sur soi la condamnation? Une vérité connue sans la mettre en pratique, peut-elle être d'aucune utilité? Cependant cet avis est un des plus importans; on ne sauroit trop dire ce qu'on ne dit jamais assez, & nous devons avoir grand soin de nous détromper d'une illusion qui est fort ordinaire. Notre amour propre nous séduit souvent, & nous persuade que nous faisons en effet ce que nous ne faisons qu'en apparence, & nous fait prendre la connoissance d'une vérité pour son accomplissement. On s'imagine avoir les vertus dont on n'a que l'idée. Combien y a-t-il de gens qui croient détester leurs péchés, parceque la laideur de leurs crimes leur cause de la confusion, & qu'ils leur déplaisent quelquefois?

Ainsi on s'imagine souvent faire un acte de

contrition quand on le recite avec quelque sentiment d'une dévotion imaginaire ; & l'on croit aimer Dieu , quand on dit à Dieu , *je vous aime* : les attraites & les sentimens ne sont pas des preuves suffisantes de l'accomplissement des préceptes , il faut des effets & des fruits pour connoître si on garde la parole de Dieu. C'est pour nous en convaincre que l'Apôtre nous avertit que nous nous séduisons nous-mêmes , si nous n'avons soin d'observer cette parole , & que nous ne nous contentions pas de l'écouter.

Le Grec porte , *en vous trompant vous-mêmes par de faux raisonnemens*. Plusieurs croient que saint Jacques avoit en vûe les disciples de Simon , qui disoient que la foi sans les œuvres suffisoit pour le salut , & se fendoient sur quelques passages de l'Ecriture , & sur-tout de quelques endroits des Epîtres de saint Paul , qu'ils détournoient , comme dit saint Pierre , en un mauvais sens , & en abusoient , aussi-bien que des autres Ecritures , à leur propre ruine. L'Apôtre traite expressément cette matiere dans le chapitre suivant.

Mais pour montrer qu'il est inutile de connoître & d'aimer foiblement la verité , si on ne la pratique , il se sert d'une comparaison sensible. Un homme qui trouve un miroir & qui ne s'y regarde qu'en passant , oublie à l'heure-même l'idée qu'il avoit prise de son visage , & ne peut avoir remarqué ses taches pour les effacer. La loi de Dieu est un miroir qui nous représente à nous-mêmes tels que nous sommes : nous devons nous y regarder , non comme les hommes , en passant & avec negligence pour oublier aussitôt ce que nous sommes , mais comme les femmes , qui ayant presque

toûjours leur miroir devant elles , s'y regardent avec beaucoup d'attention pour voir jusquesaux moindres taches qui pourroient ternir ou diminuer tant-soit-peu la beauté de leur visage. De même une personne qui desire ardemment son salut, consulte sans cesse l'Evangile qui est le miroir de notre ame, pour ajuster à cette divine regle toute la conduite de sa vie ; elle s'y considere avec attention , & s'y regarde , selon le texte original , comme ceux qui se baissent pour voir plus exactement ce qu'ils veulent découvrir. C'est ainsi qu'en *demeurant attentifs à regarder cette loi* , nous pourrons nous pénétrer le cœur des verités chrétiennes, & en faisant des réflexions sérieuses sur notre conduite & notre vie , réduire en pratique par la correction effective de nos mœurs les connoissances que nous en tirons. C'est en cela que consiste le bonheur de l'homme selon S. Jaque ; parceque n'étant heureux en cette vie, qu'autant qu'il a droit d'espérer le bonheur de la vie future, il fait bien qu'il ne doit nullement prétendre à ce bonheur éternel, s'il ne fait ce que l'Evangile lui prescrit.

- L'Apôtre appelle l'Evangile *une loi parfaite* & v. 25 *une loi de liberté* , parceque c'est une loi d'amour qui nous rend parfaitement libres, en l'opposant à la loi de Moïse , qui étoit une loi de servitude, & n'étoit donnée qu'à des esclaves qu'elle forçoit d'agir par la crainte des châtimens. En effet, la loi de la nouvelle alliance , la plus excellente & la plus parfaite de toutes les loix , surpasse autant celle de Moïse, que la vérité surpasse l'ombre, & que la perfection d'un ouvrage en surpasse les premières ébauches. C'est pourquoi S. Paul appelle les préceptes de la loi , *les élémens de ce monde* , c'est-à-

46 EPI TRE DE S. JACQUE.

dire les premières & les plus grossières instructions que le monde a reçues, en attendant cette loi parfaite établie par J E S U S- C H R I S T, dont la loi de Moïse n'étoit que la figure.

Après que saint Jacques a fait voir que la perfection du Chrétien consiste à mettre en pratique les vérités que l'on apprend, il enseigne ici quels sont les devoirs & les obligations particulières de celui qui prétend être religieux observateur de la loi de Dieu.

Il nous déclare que le principal moyen d'être vraiment Chrétien, c'est de retenir sa langue comme avec un frein, pour l'empêcher de se répandre en paroles qui ruinent le fruit de toutes les bonnes œuvres. Il considère la langue comme un cheval fougueux & indomté, qui perdra indubitablement celui qui le monte, s'il n'a soin de lui mettre un frein pour réprimer ses saillies & arrêter sa trop grande vivacité. Ce doit être là le soin le plus pressant, non seulement du commun des Chrétiens qui ne font point de scrupule de lâcher la bride à leur langue; mais encore de ceux qui travaillent sérieusement à leur salut; ils doivent demander à Dieu comme David, *Qu'il mette un frein à leur bouche, & une porte à leurs lèvres qui les ferme exactement*; parceque quelque soin qu'on apporte pour veiller sur sa langue, il échappe toujours bien des paroles dont les plus justes ont sujet de se repentir.

Le Sage qui connoissoit parfaitement de quelle importance est cette circonspection, exprime la même chose d'une manière encore plus forte & plus vive, lorsqu'il dit: *Mettez des portes & des serrures à votre bouche, fondez votre or & vos*

argent, & faites une balance pour peser vos paroles, & un juste frein pour retenir votre bouche, & gardez-vous de tomber par votre langue; vous les verrez. Qui est-ce en effet qui peut se garder entièrement contre cette surprise? Qui est-ce qui peut si bien conduire & régler ses paroles, qu'il n'en échappe quelques-unes inconsidérées, ou peu discrètes? Je ne parle point de celles que la malice & la témérité d'un esprit déréglé fait éclater; l'Apôtre parle des personnes qui paroissent réglées & bien chrétiennes, & qui se croient être telles. Combien de paroles la vanité nous fait-elle dire pour nous faire estimer nous mêmes? Ne parlons-nous pas souvent de ce que nous aimons, pour le faire valoir & le relever autant que nous pouvons? Que ne disons-nous point pour autoriser nos sentimens préférablement à ceux des autres, sans craindre de blesser la charité? Que dire de ces médifances fines & imperceptibles? Vous en trouverez peu, dit l'auteur de la lettre à Célancie, qui renoncent à ce vice & qui ayent tant de soin de rendre leur vie de tout point irréprochable, qu'ils ne prennent pas plaisir à reprendre celle d'autrui: car ce desir déréglé s'est tellement emparé de l'esprit des hommes, que ceux mêmes qui se sont éloignés des autres vices, tombent encore dans celui-ci comme dans le dernier piège du diable. S. Bernard nous fait une peinture de cette détraction spirituelle & subtile en ces termes: Il y a des gens qui tâchent de couvrir & de déguiser par le fard d'une feinte modestie, la malice qu'ils ont conçue dans leur cœur, & qu'ils ne peuvent retenir. Vous les verrez jeter d'abord de profonds soupirs, & se composant ensuite avec une gravité & une lenteur affectée, un visage triste, des yeux baissés, & une voix plaintive,

Bernard
serm. 244
in Cant.

28 EPIÎRE DE S. JAQUE.

produire au-dehors la médisance & la malediction ; & la rendre d'autant plus plausible qu'ils font croire davantage à ceux qui les écoutent , qu'ils la publient malgré eux , & qu'elle soit plutôt d'une charité compatissante , que d'une animosité malicieuse.

Matth.
23. 34.

Comme c'est de la plénitude du cœur que la bouche parle, selon l'Evangile, il est impossible que la langue soit déreglée sans que le cœur le soit : & toutes les fautes que l'on fait dans les paroles sont en même-tems des fautes du cœur, puisque c'est le cœur qui fait parler la langue. Ainsi la liberté que la langue se donne de se répandre en paroles indiscrettes ou injurieuses au prochain , vient de ce que le cœur est séduit. Si on parle avantageusement de soi-même, c'est que l'amour-propre nous fait croire que nous avons quelque avantage particulier qui mérite d'être considéré , & que nous ne sommes pas assez bien convaincus de notre néant : car ,

Galat.
2. 3.

comme dit S. Paul , si quelqu'un s'estime être quelque chose, il se trompe lui-même, parcequ'il n'est rien. Si l'on parle librement du prochain , & que l'on blesse sa réputation par des tours affectés, cela vient d'une aversion secrète, d'une jalousie cachée , ou de quelqu'autre prévention que nous ne découvrirons pas nous-mêmes ; ces sentimens intérieurs passent bien vite sur la langue , qui est l'instrument le plus prompt de toutes les passions malignes.

Ces défauts se trouvent souvent dans les personnes dévotes , & qui font profession de piété ; mais ils doivent bien craindre de n'avoir qu'une piété vaine & infructueuse, lorsqu'ils s'abandonnent à la demangeaison de parler , & qu'ils ne font pas réflexion qu'ils détruisent par leur indiscretion tout le fruit de leurs bonnes œuvres. Car comme la vertu d'une

d'une essence se perd, & que sa bonne odeur se dissipe lorsque le vase où elle étoit renfermée est ouvert, & que le parfum est éventé; de même aussi le mérite de la vertu & de la piété se détruit lorsque la langue met le cœur dans la bouche, comme parle le Sage dans son Ecclésiastique, & que tout ce qu'il a de précieux & d'exquis s'exhale & se dissipe. Voici les paroles qui semblent être faites exprès pour expliquer tout ce que nous venons de dire : *Les lèvres des imprudens diront des sottises*, Ecc'i. 21. *mais les paroles des hommes prudens seront pesées à la balance. Le cœur des insensés est dans leur bouche; & la bouche des sages est dans leur cœur.* Les insensés ont leur cœur dans leur bouche, parcequ'ils disent tout ce qu'ils pensent, & ne repriment point l'intempérance de leur langue. Les sages au contraire ont leur bouche dans leur cœur, parcequ'ils le tiennent fermé par un humble silence, comme un vase d'un parfum exquis bien bouché. C'est ce qui fait dire à Salomon, *qu'il faut garder son cœur avec toute sorte de soin, parceque c'est la source de la vie.* P. 17. 4. *Omni custodia serva cor tuum.* 23.

L'Apôtre supposant le bon usage que l'on fait de la parole de Dieu par la pratique de ce que l'on a entendu, & par le soin que l'on a de bien garder & entretenir dans le champ de son cœur cette divine semence pour la faire croître & fructifier; il fait voir maintenant quels sont les fruits qu'elle doit porter: ces fruits sont les bonnes œuvres, qu'il fait consister dans les deux parties de la justice chrétienne. Toute la justice chrétienne, dit S. Augustin, est renfermée dans ces paroles du Pseaume: *Evitez le mal, & faites le bien.* C'est ce que saint Jacques recommande à ceux qui veulent avoir

30 E P I T R E D E S. J A C Q U E .

une piété solide , & telle que Dieu la demande.

L'Apôtre appelle cette justice du nom de Religion ; parceque nous ne pouvons pas mieux marquer à Dieu le culte que nous lui devons , que par le mépris des créatures pour s'attacher à lui , & par le bon usage qu'on en fait pour sa gloire , en le *servant sans crainte dans la sainteté & la justice , nous tenant en sa présence tous les jours de notre vie.*

*2ur. 1.
75.*

Il faut donc pour cela premierement éviter le mal , & se conserver pur de la corruption du siècle ; c'est-à-dire des pechés dont on se souille ordinairement dans le commerce du monde par la fréquentation de ceux qui *aiment le monde & ce qui est dans le monde ;* ce sont principalement les honneurs , les plaisirs & les richesses , qui sont les objets de trois fortes de convoitises dont parle saint Jean. Il ne nous est pas permis de nous attacher aux choses visibles & corporelles dont l'amour souille l'ame ; car *tout le dérèglement qui se voit en la vie des hommes ,* dit saint Augustin , *vient de ce qu'ils veulent jouir des choses dont ils doivent seulement user ; & user de ce dont ils doivent jouir.* C'est en cela que consistent le vice , le péché , l'injustice , & l'iniquité.

*1. Joan.
2. 15.*

*Aug. de
l. 9. 44.
4. 10.*

Ce désordre est l'amour du monde , qui fait que les hommes abusent des choses périssables pour satisfaire leurs passions contre l'ordre Dieu. Toutes les créatures corporelles , lorsqu'elles ne sont possédées que par une ame qui aime Dieu , sont des biens , quoique les derniers de tous : que si elles sont aimées par une ame qui néglige de servir Dieu , elles ne deviennent pas pour cela mauvaises ; mais c'est l'amour désordonné qu'elle a pour elles qui est un mal , & qui fait le péché , puisque pour y attacher ses affections elle se détourne de Dieu

*Aug. de
vera Res.
lib. 6. 10.*

qu'elle doit uniquement aimer. Ainsi ce monde dont nous devons éviter la corruption, n'est pas le ciel & la terre, ni toutes les choses que Dieu a créées; mais c'est l'infection que le péché y a répandue, dont nous devons avoir soin de nous conserver purs; car les créatures étant des instrumens de péché, elles sont toutes contagieuses pour ceux qui ne s'en gardent point, & leur beauté apparente est comme un voile sous lequel le démon se cache pour nous tenter & nous séduire.

La deuxième partie de la justice chrétienne consiste à pratiquer les œuvres extérieures de charité envers les personnes affligées, & qui ont besoin de secours. Ces deux parties sont également nécessaires pour rendre un Chrétien parfait, & l'une sans l'autre ne suffit point. Vous n'avez dépouillé personne, dit saint Augustin, en cela vous avez évité le mal; mais si vous n'avez revêtu celui qui étoit nud, vous n'avez pas accompli l'autre précepte, qui est de faire le bien. S. Jacques exprime toutes les œuvres de charité pour le prochain par une œuvre particulière de miséricorde, qui est de *visiter les orphelins & les veuves dans leur affliction*; car ce mot de *visiter* se prend souvent dans l'Ecriture pour gratifier, faire du bien; comme les mots d'*orphelins & de veuves* se mettent aussi assez souvent pour toutes les personnes misérables, & qui sont exposées à l'oppression des plus puissans: ainsi visiter les orphelins & les veuves, c'est consoler, & assister, & pratiquer à l'égard du prochain toutes les œuvres de miséricorde, & le secourir de tout son pouvoir dans son besoin. C'est à quoi nous exhorte aussi saint Paul en ces termes: *Souvenez-vous d'exercer la charité, & de faire part de vos biens aux autres: car c'est par de*

Hebr. 13.
16.

Scarb.
13. 40. *semblables hosties qu'on se rend Dieu favorable.* Il veut bien même prendre la place du pauvre & de l'indigent, & compter comme fait à lui même tout le bien qu'on leur fait. Mais il suffit de savoir que toute la loi consiste à aimer Dieu & son prochain: or l'amour du prochain doit être agissant, & doit nous porter à lui faire tout le bien que nous pouvons: autrement il n'est point sincère & véritable.



CHAPITRE II.

Lev. 19. 1. **M**es freres, n'affervissez point la foi que vous avez de la gloire de notre Seigneur JESUS-CHRIST à des personnes.

Ex. 15. *Deut. 1.* 17. 16. *19.* *Psalm.* 24. 23. *Eccl.* 42. 1. 1. **F**ratres mei, nolite in personarum acceptione habere fidem Domini nostri Jesu Christi gloriam.

2. Car s'il entre dans votre assemblée un homme qui ait un anneau d'or & un habit magnifique; & qu'il y entre aussi quelque pauvre avec un méchant habit;

2. Etenim si introierit in conventum vestrum vir aureum anulum habens in veste candida, introierit autem & pauper in sordido habitu,

3. & qu'arrétant votre vie sur celui qui est magnifiquement vêtu, vous lui disiez en lui présentant une place honorable, Assseyez-vous ici; & que vous disiez au pauvre, Tenez-vous-là debout, ou,

3. & intendatis in eum qui indutus est veste præclara, & dixeritis ei, Tu sede hic benè: pauperi autem dicatis, Tu sta illic; aut sede sub scabellis pedum meorum:

¶ 1. *lett.* N'ayez point la foi de la gloire de notre Seigneur JESUS-CHRIST en acception des personnes. *Autr.* N'ayez point de respect humains pour la condition des personnes, vous qui avez la foi de la gloire de notre Seigneur JESUS-CHRIST.

C H A P I T R E II.

asseyez-vous à mes pieds :

4. nonne judicatis apud vosmetipsos , & facti estis judices cogitationum iniquarum ?

4. n'est-ce pas-là faire différence en vous-mêmes entre l'un & l'autre , & suivre des pensées injustes dans le jugement que vous en faites ?

5. Audite , fratres mei dilectissimi , nonne Deus elegit pauperes in hoc mundo , divites in fide , & heredes regni , quod re-promisit Deus diligentibus se ?

5. Ecoutez, mes chers frères, Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui étoient pauvres dans ce monde , pour être riches dans la foi , & héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ?

6. Vos autem ex-honoratis pauperem. Nonne divites per potentiam opprimunt vos , & ipsi trahunt vos ad judicia ?

6. Et vous au-contraire , vous deshonnez le pauvre. Ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment par leur puissance ? Ne sont-ce pas eux qui vous traînent devant les tribunaux de la justice ?

7. Nonne ipsi blasphemant bonum nomen , quod invocatum est super vos ?

7. Ne sont-ce pas eux qui blasphèment le nom auguste de *Christ* d'où vous avez tiré le vôtre ?

8. Si tamen legem perficitis regalem secundum scripturas : Diliges proximum tuum sicut teipsum ; bene facitis :

8. Que si vous accomplissez la loi royale en suivant ce précepte de l'Ecriture : Vous aimerez votre prochain comme vous-même ; vous faites bien.

9. si autem personas

9. Mais si vous avez égard

* 3. *lett.* au bas de mon marchepied.

* 4. *lett.* & n'êtes-vous pas juges de pensées injustes ?

* 7. *lett.* le beau nom qui a été invoqué sur vous.

Lev. 19.

18.

Matth.

22. 19.

Marc.

12. 31.

Rom. 13.

9.

Gal. 5.

24.

12. EPI TRE DE S. JACQUE.

à la condition des personnes, vous commettrez un peché, & vous êtes condamnés par la loi comme en étant les violateurs.

accipitis, peccatum operamini, redarguti à lege quasi transgressores.

Levit.
19. 15.
Deut. 1.
18.
Matth.
5. 19.

10. Car quiconque ayant gardé toute la loi, la viole en un seul point, est coupable comme l'ayant toute violée.

10. Quicumque autem totam legem servaverit, offendat autem in uno, factus est omnium reus.

11. Puisque celui qui a dit, Ne commettez point d'adultère; ayant dit aussi, Ne tuez point; si vous tuez, quoique vous ne commettiez pas d'adultère, vous êtes violateur de la loi.

11. Qui enim dixit, Non moechaberis, dixit &, Non occides. Quod si non moechaberis, occides autem, factus es transgressor legis.

12. Reglez donc vos paroles & vos actions comme devant être jugés par la loi de la liberté.

12. Sic loquimini, & sic facite, sicut per legem libertatis incipientes judicari.

13. Car celui qui n'aura point fait miséricorde, sera jugé sans miséricorde; mais la miséricorde s'élèvera au-dessus de la rigueur du jugement.

13. Judicium enim sine misericordia illi, qui non fecit misericordiam: super exaltat autem misericordia judicium.

14. Mes frères, que servira-t-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a point les œuvres? La foi le pourra-t-elle sauver?

14. Quid proderit, fratres mei, si fide minus dicat se habere, opera autem non habeat? Numquid poterit fides salvare eum?

* 12. s. e. sur la loi de la charité.

* 13. expl. en faisant disparaître les pechés.

* 14. s. e. s'il n'exerce la charité & les bonnes œuvres.

14. Si autem frater & soror nudi sint , & indigeant victu quotidiano ,

16. dicat autem aliquis ex vobis illis , Ite in pace , calefacimini & saturamini : non deeritis autem eis , quæ necessaria sunt corpori , quid proderit ?

17. Sic & fides , si non habeat opera , mortua est in semetipsa.

18. Sed dicet quis : Tu fidem habes , & ego opera habeo : ostende mihi fidem tuam sine operibus : & ego ostendam tibi ex operibus fidem tuam.

19. Tu credis quoniam unus est Deus , bene facis : & demones eredunt , & contremiscunt.

20. Vis autem scire , ô homo inanis , quoniam fides sine operibus mortua est ?

21. Abraham pater

15. Que si un de vos freres où une de vos sœurs n'ont point de quoi se vêtir , & qu'ils manquent de ce qui leur est nécessaire chaque jour pour vivre ;

16. & que quelqu'un d'entre vous leur dise , Allez en paix , je vous souhaite de quoi vous garantir du froid & de quoi manger , sans leur donner néanmoins ce qui est nécessaire à leur corps ; à quoi leur serviront vos paroles ?

17. Ainsi la foi qui n'a point les œuvres , est morte en elle-même .

18. On pourra donc dire à celui-là , Vous avez la foi , & moi j'ai les œuvres : montrez-moi votre foi qui est sans œuvres ; & moi je vous montrerai ma foi par mes œuvres.

19. Vous croiez qu'il n'y a qu'un Dieu , vous faites bien ; mais les démons le croient aussi , & jusqu'à en trembler.

20. Mais voulez-vous savoir , ô homme vain , que la foi qui est sans les œuvres est morte ?

21. Notre pere Abraham

1. Jean 3. 19.

Genes. 21. 9.

ψ. 17. Grec. par elle-même.

ψ. 18. Grec. par vos œuvres.]

D iiii

56 EPI TRE DE S. JACQUE.

ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel ?

noster, nonne ex operibus justificatus est, offerens Isaac filium suum super altare ?

22. Ne voyez-vous pas que sa foi étoit jointe à ses œuvres, & que sa foi fut consommée par les œuvres ?

22. Vides quoniam fides cooperabatur operibus illius ; & ex operibus fides consummata est ?

23. Et qu'ainsi cette parole de l'Ecriture fut accomplie : Abraham crut ce que Dieu lui avoit dit, & sa foi lui fut imputée à justice, & il fut appelé ami de Dieu.

23. Et suppleta est Scriptura, dicens : Credidit Abraham Deo, & reputatum est illi ad justitiam, & amicus Dei appellatus est.

24. Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres, & non pas seulement par la foi.

24. Videtis quoniam ex operibus justificatur homo, & non ex fide tantum ?

25. Et Rahab cette femme débauchée, ne fut-elle pas aussi justifiée de même par les œuvres, en recevant chez elle les espions de Josué, & les renvoyant par un autre chemin ?

25. Similiter & Rahab meretrix, nonne ex operibus justificata est, suscipiens nuntios, & alia via ejiciens ?

26. Car comme le corps est mort lorsqu'il est sans âme ; ainsi la foi est morte lorsqu'elle est sans œuvres.

26. Sicut enim corpus, sine spiritu mortuum est, ita & fides sine operibus mortua est.

22. autr. agissante dans ses œuvres.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

Y. 1. jusqu'au 14. **N'** *Ayez point de respect humain pour la condition des personnes, vous qui avez la loi de la gloire de notre Seigneur JESUS-CHRIST, &c.*

Le saint Apôtre a eu en vûe dans cette lettre de soutenir & de consoler les pauvres dans leurs afflictions, & d'humilier les riches qu'il reprend ici & dans la suite avec des paroles fortes & vigoureuses. La maniere avec laquelle il parle des uns & des autres, est une puissante instruction pour nous porter à juger de toutes choses, non selon les maximes du monde, mais selon la foi qu'il nous recommande tant, & à condamner cette différence injuste que nous faisons entre le riche & le pauvre. Ceux qui suivent les maximes du siècle se font une regle de civilité, & une loi d'honnêteté de considerer les personnes par leur apparence extérieure, & de les estimer davantage selon qu'elles sont plus riches, ou qu'elles possèdent d'autres avantages qui ne les rendent pas meilleurs, & qui ne méritent point d'être considerés. Mais Dieu condamne dans ses Ecritures ce discernement comme une transgression indigne & une opposition formelle à la pureté de sa loi. Ce péché, comme l'appelle saint Jacques, est d'avoir égard à la condition des personnes, sans avoir égard au mérite, dans une chose où il ne s'agit point des qualités extérieures.

C'est cet abus qu'il reprend dans les premiers Chrétiens, & sur-tout dans leurs Pasteurs, qui pré-

38 EPIÎRE DE S. JACQUE

feroient dans les assemblées Ecclésiastiques les riches aux pauvres, & donnoient les premières séances, & même les emplois à ceux qui avoient plus de qualités extérieures qu'à ceux qui en avoient moins, & qui peut-être avoient plus de mérite. Vous avez reçu, leur dit-il, la foi de JÉSUS-CHRIST, & vous en faites profession; êtes-vous donc si ingrats & si téméraires que de mépriser votre souverain Seigneur tout glorieux qu'il est, en deshonorant les membres dont il est le chef, & préférant les maximes du monde qui est son ennemi, à la sainteté de son Evangile? Faites-vous donc si peu de cas du don précieux de cette foi glorieuse qui vous relève au-dessus de tout ce qu'il y a de grand dans le monde, pour l'assujettir & l'asservir par ce discernement honteux au goût dépravé des gens du siècle, qui n'estiment que ce qui éclate aux yeux des hommes? Quoi donc! s'il entre dans vos assemblées un homme qui sans avoir de charge, & sans aucun autre mérite que de porter les marques des gens riches, un habit magnifique, & un anneau d'or qui brille entre ses doigts, vous le faites seoir à son aise par cette seule considération dans une place honorable; au-lieu que s'il étoit pauvre & mal vêtu, vous le feriez tenir debout dans une posture incommode, & vous croiriez le bien traiter en le faisant seoir sur le marche-pied de quelqu'un de vos sièges? N'est-ce pas faire comme les Juifs qui ont méprisé le Fils de Dieu, parcequ'il étoit doux & humble, & qu'il n'avoit rien dans son extérieur qui le relevât au-dessus des hommes du commun?

Quoique ce discernement injurieux arrive sans qu'on y fasse presque reflexion, & parcequ'on est entraîné par le torrent de la coutume du siècle

corrompu : néanmoins si l'on consulte sa conscience , on se sentira coupable de suivre les maximes du monde , faisant cette différence injurieuse au prochain : & l'on se convaincra d'être un Juge corrompu qui suit de faux raisonnemens qui le portent à commettre des injustices. N'est-ce pas raisonner mal que de croire un homme meilleur parcequ'il est plus riche , & parcequ'il a des biens périssables qui sont ordinairement périr ceux qui les possèdent ? N'est-ce pas être bien présomptueux de préférer le jugement qu'en fait le monde , à celui qu'en fait Dieu même ? Ne peut-on pas adresser à ceux qui font cette distinction de personnes , ce que le prophete Roi dit aux Juges injustes ? *Jusqu'à quand jugerez-vous injustement , & aurez-vous égard aux personnes des pécheurs ?* Jusqu'à quand n'envisagez-vous point la justice dans vos jugemens ? Pourquoi considerez - vous plutôt la personne des Grands , des riches & des puissans qui vivent ordinairement dans l'oubli de Dieu , & qui sont injustes en cela même qu'ils veulent qu'on ait de la considération pour leur grandeur & pour leur puissance , au préjudice de l'équité ? Il faut donc se persuader de cette vérité , que la foi nous rend tous égaux , que nous avons tous le même Maître qui nous a rachetés d'un grand prix , & que l'Evangile ne considère ni les honneurs , ni la naissance , ni les richesses , & ne veut pas que ces choses soient les mesures de notre estime. On doit à la vérité le respect & l'obéissance aux puissances & à ceux qui sont établis en dignité , parcequ'ils sont établis de Dieu ; mais il ne faut pas pour cela les respecter pour la considération de leurs richesses , de leur suite , & de leurs avantages extérieurs. La charité veut

60 EPI TRE DE S. JACQUE.

qu'on garde l'ordre: mais il est contre l'ordre de la charité de moins estimer le pauvre que le riche, parceque celui-ci est riche, & l'autre pauvre.

Epist.
23.

Saint Augustin écrivant à saint Jérôme sur cet endroit de saint Jacque, explique cette préférence injuste de l'acception des personnes que font les superieurs dans le choix des ministres de l'Eglise. *Il ne faut pas, dit ce Pere, s'imaginer que ce soit un péché peu considérable que de traiter avec acception de personnes la foi de notre Seigneur JESUS-CHRIST, lorsque nous appliquons aux dignités Ecclésiastiques ce traitement si inégal, dont parle l'Apôtre, de faire seoir celui-ci & de laisser debout celui-là. Car qui peut souffrir qu'on élève un riche sur la chaire pontificale d'une Eglise, en laissant dans le mépris un pauvre qui seroit plus éclairé, & plus saint que lui?* Il en est de même de ceux qui dans la distribution des charges & des emplois Ecclésiastiques préfèrent aux plus dignes ceux qui le sont le moins, par la considération de leur naissance, ou par quelque autre raison d'intérêt ou d'amitié.

Id. 5.

Mais pour faire voir combien cet abus est grand, de préférer le riche au pauvre, il d'éclare que s'il y avoit quelque préférence à faire, ce seroit de gratifier & de ménager plutôt le pauvre que le riche. Comme ce point est important & contraire à l'idée commune qu'on en a dans le monde, l'Apôtre demande l'attention de ceux à qui il adresse sa lettre, pour bien comprendre les raisons qu'il en donne; voici comme il raisonne. Nous devons imiter l'exemple que Dieu nous a donné sur ce sujet. Il a choisi les pauvres pour recevoir les premiers les richesses de la foi, c'est par eux qu'il a voulu commencer l'établissement de son Eglise, pour abattre

l'orgueil des riches, & pour les disposer à y entrer eux-mêmes ; non pas qu'il ait entièrement rejeté les riches, mais il n'en a choisi que peu, pour montrer que c'est à la vertu de la grace de Dieu, & non point à la puissance des hommes, qu'il faut attribuer le fruit de l'Evangile. *Considérez*, dit saint Paul, ^{1. cor. 1.} *ceux que Dieu a appelés à la foi. il a choisi les plus vils & les plus méprisables selon le monde, & ce qui n'étoit rien pour détruire ce qui étoit de plus grand, afin que nul homme ne se glorifie devant lui.* ^{26. 28.}

JESUS-CHRIST n'a point choisi pour prêcher son Evangile, les sages & les savans ; les personnes riches & puissantes ; mais des hommes pauvres, sans lettres, & du commun du peuple, pour assujettir à l'opprobre de la croix tout ce qu'il y avoit de plus grand, de plus sage, & de plus puissant dans le monde. Ce divin Sauveur, qui est la sagesse infinie & la vérité souveraine, ne s'est point trompé dans son choix : or il a préféré la pauvreté aux richesses ; l'humiliation & l'abaissement à la pompe du monde ; la privation des plaisirs à la jouissance des plaisirs. Il a donc décidé avec une autorité souveraine ces questions, si les richesses sont préférables à la pauvreté, les honneurs & l'élevation au mépris & à l'humiliation. Car pour nous montrer, dit S. Augustin, que toutes ces choses dont le desir porte les hommes au péché, sont viles & méprisables, il a voulu s'en priver.

Si donc il demeure constant que Dieu a une affection particulière pour les pauvres, s'il les honore de ses faveurs, & les enrichit de ses grâces, dont il les prévient pour les faire héritiers de ce royaume éternel qu'il a promis à ceux qui l'aiment, n'est-ce pas lui faire injure, & s'opposer à sa vo-

lonté, que de mépriser ceux qu'il estime, que d'abaisser ceux qu'il élève, & de préférer les riches à ceux qu'il préfère & qu'il comble de ses grâces? Quand donc vous traitez de la façon que je viens de dire les pauvres de l'Eglise, ne deshonorerez-vous pas ceux qu'il honore? Pourquoi refuser les premières places à ceux qui tiennent le premier rang dans la prédication de la parole, & à qui le royaume du ciel appartient? Après que l'Apôtre a reproché aux riches le mépris qu'ils faisoient des pauvres contre la disposition & les sentimens de Dieu, il s'adresse maintenant aux pauvres, & leur dit: Qu'y a-t-il dans les riches qui soit digne de ce respect particulier que vous leur déferez? Quels maux ne font-ils pas dans le monde en se rendant redoutables par le grand crédit que leur donnent leurs richesses? Gardent-ils quelques mesures dans leurs entreprises? Et ne vous oppriment-ils pas par leurs violences & leur domination tyrannique, quand s'appuyant sur leur crédit ils prétendent faire céder toutes choses à l'ambition qui les possède? Ne vous font-ils pas des procès injustes, & ne vous entraînent-ils pas devant les Juges payens dont ils briguent la faveur pour renverser la justice?

1. Cor. 6.
1. 7. Saint Paul ne veut point que les Chrétiens plaident, ou au moins que ce ne soit point devant les tribunaux des infidèles. Mais les riches ne prennent pas ordinairement pour leur règle l'Evangile ou les sentimens des Apôtres; au contraire ils en font décrier la pureté & la sainteté par leur mauvaise conduite. Ne sont-ce pas eux, dit S. Jacques, qui sont cause par leur procédé violent, que les Gentils proferent d'exécrables blasphêmes contre

le saint nom de CHRIST, dont les fideles ont tiré le nom de Chrétien, que ces riches ont l'honneur de porter eux-mêmes? Ne peut-on pas dire ce qu'Ezechiel disoit : *Ils ont vécu parmi les peuples où ils étoient allés ; & ils ont deshonoré mon saint nom , lorsqu'on disoit d'eux : C'est le peuple du Seigneur.* Ezech. 16. 204

Tout ce raisonnement de l'Apôtre nous fait voir qu'il n'y a pour l'ordinaire que les personnes riches & puissantes dans le monde qui troublent le bon ordre, qui méprisent la parole de Dieu, l'Evangile de JESUS-CHRIST & les commandemens de son Eglise. Le plus grand mal que causent les richesses & le grand crédit dans le monde , c'est l'éloignement de la religion , & l'opposition à la piété.

Lorsque notre Seigneur prêchoit dans la Judée , & operoit tant d'œuvres merveilleuses qui devoient bien lui attirer la créance des grands & des petits, plusieurs d'entre le peuple ayant dit que JESUS étoit le CHRIST, les Pharisiens leur repliquerent : *T a-t-il un seul des Sénateurs ou des Pharisiens qui ait cru en lui ?* Joan. 7. 48.] D'où il faut conclure , que les riches qui deshonorent Dieu par l'indignité de leur vie, ne sont pas les disciples de JESUS-CHRIST, & ne méritent pas l'honneur qu'on leur rend : aussi le Seigneur déclare dans ses Ecritures , *qu'il glorifiera tous ceux qui lui auront rendu gloire ; & que ceux qui le méprisent tomberont dans le mépris.* 1. Reg. 2. 30.

Cependant on ne doit pas disconvenir qu'il n'y ait des riches & des Grands dans le monde qui craignent Dieu, qui font un bon usage de leurs biens & de leur pouvoir, & qui vivent d'une manière exemplaire. Ne sera-t-il donc pas permis de les traiter avec honneur & respect , & de les préférer à des pauvres qui seront moins vertueux? Qui sans dou-

64 EPI TRE DE S. JACQUE.

te ; car pour ce qui regarde ceux qui sont établis en quelque degré d'honneur & de dignité , il est clair qu'on doit honorer en leur personne la puissance de Dieu même à laquelle ils ont part selon la mesure qu'ils la possèdent. Il faut donc les respecter & les préférer à tous ceux que l'ordre établi de Dieu a mis au - dessous d'eux. Mais il ne s'agit ici que des personnes riches , qui n'ayant ni charge , ni naissance distinguée , ni mérite particulier , n'ont aucun droit de préférence au-dessus des pauvres : or S. Jacques veut en ce cas , qu'on ait plus de penchant pour le pauvre que pour le riche , & ne condamne le discernement qu'on en faisoit dans les assemblées, qu'à cause que c'étoit par le mépris qu'on faisoit du pauvre qu'on lui préféroit le riche , parcequ'il étoit riche. Car hors ce mépris , on peut faire plus d'honneur à un riche qu'à un pauvre , pourvu que ce ne soit point en considération de ses richesses , mais par quelque motif honnête qui regarde le bien public , ayant égard aux obligations civiles & à l'ordre que la charité & la providence nous marquent.

1er Es.
19. 18.

2. 8.

L'Apôtre prévient cette objection , & s'explique sur ce sujet , en ajoutant , Que si dans cette distinction de personnes on ne songe qu'à suivre le chemin royal de la loi , qui commande d'aimer le prochain comme soi-même , on ne pèche point ; c'est-à-dire , si dans les marques extérieures qui témoignent le respect , on n'a égard à la qualité des personnes , qu'afin de ne troubler point l'ordre politique , & qu'on n'ait point d'autre motif que de rendre à chacun ce qui lui appartient. Il appelle la loi de la charité une loi royale , à cause de l'excellence

tellence de cette vertu , qui est la reine de toutes les autres , qui doivent toutes se rapporter à elle , & qui ne trouvent leur accomplissement que par elle . Ainsi elle est la voie commune & le grand chemin , qui conduit droit au royaume des cieux .

Que si au-contre dans ces égards que l'on a pour les personnes , on s'écarte de cette loi divine , en regardant seulement les richesses & les autres qualités humaines , on commet une offense griève contre ce commandement , qui renferme en soi la défense de cette distinction injurieuse de personnes , & par conséquent condamne comme prévaricateurs ceux qui sont assez teméraires pour aller contre cette défense .

Saint Jacque avance ensuite une proposition qui v. 107
mérite bien d'être examinée . S. Augustin l'a trouvée si difficile , qu'il en a fait le sujet d'une lettre qu'il écrit à S. Jérôme pour s'en éclaircir . Il faut supposer d'abord que l'Apôtre parloit à des Juifs , qui étoient apparemment prévenus de quelques mauvaises maximes qu'ils avoient apprises de leurs Docteurs ; car entre autres erreurs qu'enseignoient les Pharisiens , celle-ci en étoit une , Que quiconque gardoit la plus grande partie de la loi , n'étoit point coupable pour manquer à quelques préceptes en particulier . Ainsi il prévient l'objection qu'ils pouvoient faire sur ce mauvais principe , qu'en observant les autres préceptes , il importoit peu de contrevenir à la loi en quelque point ; il leur déclare que celui qui omet un seul précepte de la loi , encore qu'il garde tout le reste , est toutefois coupable d'avoir violé toute la loi , & est sujet à la malédiction prononcée contre les transgresseurs , conformément à la menace que Dieu fait dans la

E

Deut. Deuteronomie, & qui est rapportée par saint Paul
27. 268 dans l'Épître aux Galates : *Malédiction sur tous*
Gal. 3. *ceux qui n'observent pas tout ce qui est prescrit dans*
10. *le livre de la foi.*

Or on peut demander comment il se peut faire qu'on soit coupable d'avoir violé toute la loi par la transgression d'un seul précepte.

Quelques-uns répondent, qu'en contrevenant à un précepte on perd le mérite de l'observation de tous les autres, selon ce que dit Salomon, *Que celui qui pèche en une chose perdra de grands biens.* Et Ezechiel : *Que si le juste commet l'iniquité, toutes les œuvres de justice qu'il avoit faites seront oubliées.* Mais cette explication n'est pas juste ; car le mot de *tous, omnium,* s'entend des préceptes, & non pas des bonnes œuvres. D'autres expliquent cela, de la peine de la privation de Dieu, égale en tous les damnés.

Mais l'explication la plus raisonnable, c'est de dire que celui qui viole un précepte est coupable de la transgression de tous : non pas de tous en particulier, en telle sorte que s'il a commis un meurtre il soit coupable d'un adultère ; mais de tous en general, parcequ'il transgresse la loi qui les renferme tous, comme on est censé avoir rompu un traité quand on en viole une seule des conditions. Et comme c'est la même loi & le même Législateur qui l'a faite, puisque celui qui a défendu l'adultère a aussi défendu le meurtre ; c'est mépriser l'autorité du Législateur, & transgresser toute la loi, que de commettre un homicide, quoiqu'on ne commette pas d'adultère, ni d'autres crimes. On peut aussi dire avec saint Augustin, qu'en violant un point de la loi on viole toute la loi, parcequ'on agit contre la charité, sans laquelle on ne peut accomplir

aucun précepte, & qui est comme l'ame de toute la loi. Ce qui fait dire à saint Paul, *Que celui qui aime son prochain a accompli la loi*, c'est à-dire la loi de l'amour du prochain, qu'on ne peut bien aimer sans aimer Dieu.

Les Stoïciens qui croioient que tous les péchés étoient égaux, ne peuvent tirer de ce passage aucune preuve pour soutenir leur opinion : car il n'est pas dit que celui qui manque en une chose, est aussi coupable que s'il manquoit à toutes.

Les hérétiques qui ne reconnoissoient point de fautes venielles, mais qui veulent qu'elles soient toutes mortelles, ne peuvent point non plus se servir de ces paroles de saint Jacques pour appuyer ce sentiment monstrueux : car l'Apôtre ne parle pas de tous les péchés, mais seulement des mortels & des transgressions importantes de la loi. Ainsi ce passage bien entendu est à couvert de leurs fausses interprétations.

L'Apôtre conclut tout ce raisonnement qu'il fait sur l'acception des personnes, par un avertissement general, de regler de telle sorte toutes nos actions & nos paroles, que nous prenions garde de choquer notre prochain en quoi que ce soit, & d'avoir toujours devant les yeux cette vérité présente, Que nous devons être jugés par la loi de l'amour du prochain, & que nous serons traités de la même façon que nous l'aurons traité. Il appelle la charité, une loi de liberté, comme au chap. 1. 15. néanmoins d'autres l'entendent de la loi du nouveau Testament, qui nous délivre de la rigueur de la loi ancienne, & nous exemte de la malediction dont elle nous menaçoit.

L'observation de cette loi par laquelle nous de-

Luc. 11.
36.

Matth.
6. 7.

Matth.
23.

Matth.
18. 23.

vons être jugés , est bien importante ; en effet , les jugemens de Dieu sont très-redoutables , & nous devons veiller avec grand soin , afin que nous soions rendus dignes de comparoître avec confiance devant le Fils-de-l'homme. Or le meilleur moyen de nous rendre favorable ce juste Juge , c'est de faire miséricorde à nos freres , selon sa promesse : *Bienheureux ceux qui sont miséricordieux , parcequ'ils seront traités avec miséricorde.* Et lorsqu'il paroîtra à son jugement , il ne donnera son royaume qu'à ceux qui auront été compatissans & charitables : au-lieu que ceux qui ne l'auront point été , seront condamnés au feu éternel. Ainsi la maniere dont nous aurons traité le prochain , sera la regle de la maniere dont Dieu nous traitera nous-mêmes à son jugement , *il jugera sans miséricorde celui qui n'aura point fait miséricorde.* JESUS-CHRIST nous en a voulu donner un exemple manifeste dans la parabole du serviteur impitoyable , qui ayant reçu de son maître la remise d'une dette de dix mille talens , ne voulut point remettre à son compagnon cent deniers.

Que doivent donc attendre ceux qui au-lieu de faire du bien aux pauvres , les auront méprisés & deshonorés ? Que doivent attendre ceux qui les auront opprimés , qu'un jugement rigoureux & impitoyable ? Les crimes que nous commettons tous les jours , nous doivent faire éraindre avec raison de comparoître devant un juge si sévère : mais nous devons nous persuader que quelque sévérité qu'ait sa justice , la miséricorde dont nous aurons usé envers le prochain l'adoucira , & s'élevera même au-dessus de la rigueur du jugement avec une telle assurance , qu'elle bravera la justice

du juge & s'en rendra la maîtresse, selon la force du texte original, qui signifie, *se glorifier contre quelqu'un, & lui insulter.*

Cette expression si vive nous fait connoître quel est le pouvoir & la vertu de la miséricorde bien-faisante au prochain, puisque malgré notre extrême indignité, & la disproportion infinie qui est entre Dieu & nous, il se laisse vaincre par elle; & qu'après avoir lutté avec lui, pour ainsi dire, comme Jacob avec l'Ange, elle ne le quitte point qu'elle n'ait reçu sa bénédiction.

Quelques-uns entendent ces paroles de la miséricorde de Dieu même, qui adoucira la rigueur de son jugement; & comme il récompensera les bonnes œuvres beaucoup au-delà de leurs mérites, il punira aussi les fautes beaucoup moins qu'elles ne méritent, ce qui néanmoins ne peut pas aisément s'accorder avec ces autres paroles : *Que celui qui n'aura point fait miséricorde, sera jugé sans miséricorde.*

V. 14. jusqu'à la fin du chap. *Mes freres, que servira-t-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a point les œuvres, &c.*

L'Apôtre, à l'occasion des bonnes œuvres qui ont tant de force auprès de Dieu, & qui sont si nécessaires pour le salut, traite ici un dogme qui fait le principal sujet de son épître, qui est que la foi seule sans les bonnes œuvres ne suffit point pour être sauvé, & refute fort au long le sentiment contraire. Cette erreur, qu'on peut appeller ancienne & nouvelle, a commencé par Simon le magicien & par ses disciples du tems de saint Jacque, & a été renouvelée dans ces derniers tems par Luther & Calvin qui en ont fait un des principaux points de leur doctrine impie. Car ils osent bien avancer

qu'on n'est juste, & qu'on n'a droit au ciel que par l'imputation de la justice de JESUS-CHRIST, & que la foi seule par laquelle nous croyons qu'elle nous est imputée, nous rend le salut aussi assuré que si nous avions accompli la loi aussi parfaitement qu'a fait JESUS-CHRIST même. Ils prétendent prouver cette fausse opinion par quelques endroits de saint Paul, & sur-tout de l'Épître au Romains, où cette Apôtre écrivant contre les Juifs qui se glorifioient des œuvres de la loi, il rabaisse ces œuvres dont ils se glorifioient, & relève la foi de JESUS-CHRIST qu'ils méprisoient. C'est pour refuter cette première erreur, que la foi suffit sans les œuvres, que saint Jacques aussi-bien que saint Pierre & saint Jean ont écrit leurs Épîtres Canoniques, comme saint Augustin nous l'assure dans un livre qu'il a fait exprès, auquel il a donné pour titre, *De la foi & des œuvres*, où il montre clairement par les saintes Ecritures, que l'on se sauve à la vérité par la foi, mais par cette foi que saint Paul a publiée, laquelle fait agir & faire de bonnes œuvres par l'amour. Que si, dit-il, avec la foi on en fait de mauvaises, & non pas de bonnes, il est sans doute que cette foi est morte en elle-même. Gardons-nous donc bien, dit encore ce saint Docteur, de donner aux hommes cette fausse assurance, Que pourvû qu'ils soient batisés au nom de JESUS-CHRIST, de quelque manière qu'ils vivent dans cette foi, ils parviendront à la vie éternelle.

Mais voici comment saint Jacques refute cette doctrine abominable, & prouve par plusieurs raisons que la foi sans les bonnes œuvres est inutile pour le salut.

1. Il explique cette vérité par un exemple sen-

hble & familier. Si, dit-il, une personne chrétienne de l'un ou de l'autre sexe se présente à vous, n'ayant ni de quoi se vêtir, ni de quoi vivre, si vous vous contentez de lui dire, ce qui se dit assez souvent: Allez en paix; Que Dieu vous benisse, & vous donne de quoi vous vêtir & vous nourrir; il est certain que ces bons desirs ne lui servent de rien pour le garantir du froid & de la faim. Il en est de même de la foi sterile en bonnes œuvres: car que sert-il à un homme qui a la foi, de dire, Je croi en Dieu & en J E S U S - C H R I S T, je croi que les bonnes œuvres operent le salut, si néanmoins il ne pratique point en effet ces bonnes œuvres, que lui sert, dis-je, cette creance pour obtenir la vie éternelle? Comme cette foi séparée des bonnes œuvres est inutile au prochain, elle lui est aussi inutile à lui-même.

2. Comme le corps est mort quand il est privé de la société de l'ame, & que ce n'est plus qu'un cadavre sans vie; ainsi la foi qui est destituée de la charité qui en est l'ame & qui la fait agir, est à la vérité une vraie foi, comme un corps mort est un vrai corps; mais elle est morte par elle-même, & ne produit point de bonnes actions, non plus qu'un arbre dont la racine est morte, ne porte point de feuilles, ni de fleurs, ni de fruits.

Les œuvres sont les effets naturels de la charité, & les marques de sa présence; ainsi où il n'y a point d'œuvres, il n'y a point de charité, & par conséquent la foi est morte si elle n'est point accompagnée des bonnes œuvres.

3. L'Apôtre fait voir l'inutilité de la foi sans les œuvres par l'impuissance où l'on seroit de la prouver à ceux qui nous la voudroient contester. Il sup-

E. iiij

Pose donc que de deux Chrétiens l'un a une foi animée de la charité, & que l'autre n'a qu'une foi morte, & que le premier parle de la sorte au second: Vous vous vantez d'avoir la foi; comme elle est inutile par elle-même, & qu'elle ne peut paroître que par les œuvres, montrez-moi, si vous pouvez, votre foi toute nue & sans les œuvres, cela vous est impossible: j'ai donc tout sujet de croire que vous n'avez tout au plus qu'une foi morte, & inutile au salut. Pour ce qui est de moi, il m'est aisé de vous faire voir ma foi par mes œuvres, qui est la seule voie par laquelle elle se peut rendre sensible.

Le texte original porte: *Montrez-moi votre foi par vos œuvres*. Mais le raisonnement de l'Apôtre fait voir que la leçon de la Vulgate est ici préférable à celle du Grec, & qu'il y faut lire comme l'ancien Interprete a lu dans son exemplaire: *Montrez-moi votre foi séparée des œuvres*, quoique l'un & l'autre sens soit bon.

Cet argument est fondé sur l'obligation où sont les fideles de faire paroître leur foi par leurs œuvres, pour deux raisons. Premièrement, parcequ'ils doivent former une assemblée visible & comme un corps dont ils sont les membres; ainsi ils sont obligés de se faire connoître par des actions chrétiennes qui portent à se réunir ensemble pour se distinguer des infideles. En second lieu, c'est afin que la foi dont un Chrétien fait profession, ne lui serve pas à lui seul, mais aussi aux autres fideles, soit par les assistances charitables, soit pour les édifier par le bon exemple des vertus, selon ce que nous ordonne JÉSUS-CHRIST: *Que votre lumière luise devant les hommes, afin que voyant vos*

bonnes œuvres , ils glorifient votre Pere qui est dans le ciel. C'est-à-dire la communication réciproque de toutes les bonnes œuvres des véritables fideles.

4. Il prouve encore que la foi sterile des bonnes œuvres ne justifie point , & ne contribue point au salut. Il est vrai que c'est une bonne action par elle-même que de croire *qu'il y a un Dieu*, & les autres articles du symbole ; mais cette foi sans les bonnes œuvres , laquelle n'agit point par la charité , est une foi de démon , & non pas de Chrétien. Les démons croient aussi-bien que nous cette vérité & toutes les autres de l'Evangile , mais inutilement pour eux , parce-qu'ils n'ont point de charité. Il y a néanmoins cette différence entre la foi des démons & des mauvais Chrétiens , que les démons ne croient que par une connoissance naturelle , par l'observation des miracles qui prouvent les vérités de la foi , par l'accomplissement des prophéties , & par leur expérience propre dans la perte des hommes qui étoient soumis à leur empire. Outre cela ils ne croient pas volontairement , mais par force & en tremblant , comme des esclaves révoltés qui haïssent celui qu'ils savent bien être leur juge , & de la domination duquel ils ne peuvent s'échapper. Mais les Chrétiens qui ont reçu la foi par infusion & d'une manière surnaturelle dans le Batême , ne laissent pas de la conserver toute informe qu'elle est , après avoir perdu la grace qu'ils avoient reçue avec la foi dans ce Sacrement. Comme donc les démons ne tirent aucun avantage de toute cette connoissance qu'ils ont des choses divines , par-

*August.
Enchir.
chap. 84*

cequ'ils n'ont pas de bonne volonté ; aussi la foi d'un mauvais Chrétien ne lui sert de rien , & n'empêche pas qu'il ne soit toujours dans le péché & dans l'aversion de Dieu.

5. Le saint Apôtre prouve encore par des exemples , qu'il faut des œuvres pour avoir une foi justifiante , & s'élève avec force contre celui qui lui contesterait cette vérité , en l'appellant homme vuide de bonnes œuvres , ou , selon d'autres , homme vain & sans jugement , qui fait gloire d'avoir une chose vaine & infructueuse.

21. Ceux contre qui il écrit prétendoient montrer par l'exemple d'Abraham leur pere , que la foi seule suffisoit pour être justifié. Saint Jacques , comme pour les battre par leurs propres armes , prend le même exemple pour leur prouver que ce pere des fideles n'a *point été justifié par la foi seulement , mais aussi par ses œuvres , en offrant son fils Isaac sur l'autel.* Que l'on considere donc la conduite de ce saint Patriarche, sa foi n'étoit point oisive , sa vie n'ayant été qu'un tissu de bonnes œuvres qu'elle operoit. Ainsi sa foi croissoit toujours , & se fortifioit de plus en plus par la pratique des bonnes œuvres ; c'est en cela que saint Jacques dit *qu'Abraham fut justifié* , c'est-à-dire , qu'étant juste il devint encore plus juste par ses œuvres : mais cette foi puissamment soutenue par les bonnes actions , a reçu sa consommation & sa perfection par l'action héroïque d'obéissance & de religion qu'il fit d'être tout prêt de sacrifier à Dieu son cher fils Isaac , ce fils unique dans lequel il lui avoit promis de lui donner une postérité.

Hebr.

21. 17.

aussi nombreuse que les étoiles du ciel.

Ainsi ces paroles de l'Ecriture , *Abraham crut ce que Dieu lui avoit dit , & sa foi lui fut im-* v. 23
putée à justice , ont été accomplies par l'oblation de son fils , parceque ce fut alors qu'il parut visiblement qu'il ne suffit pas pour être juste d'avoir la foi , par laquelle on croit ce que Dieu dit , mais qu'il faut y ajouter la pratique des autres vertus provenant de la foi ; & cette action dans laquelle Abraham témoigna une si profonde obéissance , est des plus excellentes productions de la foi. Il paroît donc que ce que dit Moïse dans la Genèse , & ce que saint Paul rapporte aussi , qu'*Abraham a cru , & que sa* 2. 15. 62
foi lui a été imputée à justice , a été , selon la Rom. 4.
3.
Gal. 3.
6.
pensée de notre Apôtre , accompli , & comme suppléé par ces autres endroits de l'Ecriture , où elle rapporte qu'Abraham a offert son fils à Dieu , & a fait beaucoup d'autres actions mémorables de vertu.

C'est pourquoi , selon saint Paul & le texte de la Genèse , Abraham déjà juste reçut un surcroît de justice par la créance qu'il donna à cette promesse , que sa postérité seroit aussi nombreuse que les étoiles du ciel ; & saint Jacques Genes. 10. 6
prétend que longtems depuis , ce Patriarche reçut encore un nouvel accroissement de justice par l'obéissance au commandement que Dieu lui fit de lui immoler son fils unique. C'est alors que cette parole de la Genèse , *Abraham crut à ce que Dieu lui avoit dit , &c.* qui avoit déjà une fois été accomplie par la créance , reçut par son obéissance son dernier accomplissement.

Maintenant si l'Ecriture dit que la foi d'*Abraham* lui fut imputée à justice, ce n'est pas qu'il n'ait eu une justice réelle & effective, intérieure & véritable, puisque Dieu la propose comme un modèle d'une parfaite justice, & qu'il l'a honorée non seulement de son approbation, mais aussi de son estime & de ses louanges. C'est sans doute ce qui lui a fait mériter l'honneur d'être appelé *ami de Dieu*, comme le dit aussi Judith en parlant des grandes vertus des Patriarches. On peut voir ce que signifie dans l'Ecriture cette expression, dans l'explication qui a été faite de ce passage sur le chap. 15. de la Genèse. v. 6.

Judith.
8. 12.

Après quel'Apôtre a montré par l'exemple d'*Abraham*, que l'homme est justifié par les œuvres, & non pas seulement par la foi, il rapporte un autre exemple pour prouver la même chose; c'est celui de *Rahab*, qui étoit tout ensemble idolâtre & débauchée, & cependant elle a été justifiée tant par la créance qu'elle ajouta d'abord aux serviteurs de Dieu, qui l'instruisirent des merveilles qu'il avoit opérées, que par l'humanité qu'elle exerça envers eux, lorsqu'elle les reçut dans sa maison, & qu'elle les envoya par un autre chemin.

Matth. 11.
31.

Les deux Apôtres saint Paul & saint Jacques, qui ont loué cette femme si décriée par ses débauches, montrent assez que les péchés de la vie passée ne nuisent point à ceux qui ont embrassé la foi de JESUS-CHRIST; puisqu'ayant été telle que le dit l'Ecriture, elle n'a pas laissé d'être des ancêtres de JESUS-CHRIST. On peut voir son histoire dans Josué, & ce qui a été dit sur ce sujet. L'Apôtre conclut ce chapitre par la proposition

qu'il a déjà avancée , Que la foi qui est sans les œuvres est morte , comme un corps est mort lorsqu'il est séparé de son ame. Mais il est bon de remarquer quelle a été l'occasion qui a fait dire à saint Jacque , que la foi est morte lorsqu'elle est sans les œuvres. Après avoir parlé fortement contre ceux qui asservissent la foi de JESUS-CHRIST à des respects humains , en ne distinguant les hommes que par les avantages temporels , il passe de là à un discours plus general , où il montre combien les Chrétiens sont plus obligés à l'observation de la loi de Dieu , qu'il appelle *la loi royale* , & qu'il réduit , comme fait aussi saint Paul , au commandement d'aimer son prochain comme soi-même ; mais il ruine deux illusions qui les eussent pu tromper : l'une est , que ce soit assez d'accomplir la loi en la plupart des choses qu'elle commande ; & que quand cela est , on est censé l'avoir observée , encore qu'on l'eût violée en quelque point particulier : l'autre , que la foi supplée à cette observation de la loi , & qu'elle sauve tous ceux qui l'ont , quoiqu'ils n'eussent pas soin de pratiquer dans leurs actions & dans la conduite de leur vie les regles que Dieu leur a données ; ce sont les deux erreurs que saint Jacque détruit dans ce Chapitre.

Tout ce discours de l'Apôtre montre clairement que la foi peut subsister sans l'observation de la loi ; & c'est vainement que les heretiques disent , que par la foi il faut entendre la profession que l'on en fait ; & que saint Jacque ne voulant pas disputer du mot , il appelle foi ce qui ne l'est pas. Car comment peut-on entendre de la profession ce qu'il dit ci-dessus ? *Vous croyez*

78 EPIÎRE DE S. JACQUE.

qu'il n'y a qu'un Dieu ; vous faites bien de le croire : mais les démons le croient aussi. Ne voit-on pas clairement en d'autres endroits de l'Ecriture cette vaine imagination réfutée ? Saint Jean dit que
 6.12. 42. quelques-uns des Sénateurs mêmes crurent en JESUS-CHRIST, mais à cause des Pharisiens ils n'osoient le reconnoître publiquement, parcequ'ils ont plus aimé la gloire des hommes que la gloire de Dieu. Voilà constamment la foi sans les œuvres. Saint Paul ne dit-il pas qu'on peut avoir toute la foi possible, & capable de transporter les montagnes, sans avoir la charité, & par conséquent sans les bonnes œuvres ? C'est là le fondement de la distinction que les Théologiens mettent entre la foi informe & la foi formée.

Il reste encore une difficulté à résoudre, qui est d'accorder la contradiction apparente qui se trouve entre S. Jacques & S. Paul. Celui-ci dans l'Epître aux Romains, dit qu'Abraham a été justifié par la foi sans les œuvres ; & saint Jacques au contraire assure que le même Patriarche a été justifié par les œuvres. Mais il est aisé de concilier ces deux Apôtres, parcequ'ils ne parlent pas des mêmes œuvres, lorsque l'un les exclut de la justification, & que l'autre la leur attribue. Saint Paul entend les œuvres de la loi, & celles qui se font par les seules forces de la nature ; il est certain que nous ne pouvons être justifiés par ces œuvres, non plus qu'Abraham, mais par la foi de JESUS-CHRIST agissante par la charité. Saint Jacques au contraire parle des œuvres faites par la grace de Dieu & provenant d'une foi animée. Ce sont ces œuvres qu'il loue dans Abraham, & sans les-

quelles on ne peut être justifié ni sauvé ; & bien loin que saint Paul exclue ces œuvres, il dit que ce sont *ceux qui font les œuvres de la loi qui seront justifiés* : cela s'entend des œuvres faites par une foi vivante & agissante par la charité , en quoi consiste toute la Religion de J E S U S- C H R I S T.



CHAPITRE III.

1. **N**olite plures magistri fieri, fratres mei, scientes quoniam majus judicium sumitis.

2n. In multis enim offendimus omnes. Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir ; potest etiam fræno circumducere totum corpus.

3. Si autem equis fræna in ora mittimus ad consentiendum nobis, & omne corpus illorum circumferimus.

4. Ecce & naves, cum magnæ sint, & à ventis validis minentur, circumferuntur à

1. **M**Es freres, gardez-vous du desir qui fait que plusieurs veulent devenir maîtres, sachant que cette charge vous expose à un jugement plus severe.

2. Car nous faisons tous beaucoup de fautes. Que si quelqu'un ne fait point de fautes en parlant, c'est un homme parfait, & il peut tenir tout le corps en bride.

3. Ne voyez-vous pas que nous mettons des mors dans la bouche des chevaux, afin qu'ils nous obéissent, & qu'ainsi nous faisons tourner tout leur corps où nous voulons ?

4. Ne voyez-vous pas aussi, qu'encore que les vaisseaux soient si grands, & qu'ils soient poussés par des vents

1. *le fr. que plusieurs ne deviennent point maîtres ;*

impétueux , ils sont tournés néanmoins de tous côtés avec un très-petit gouvernail , selon la volonté du pilote qui les conduit ?

5. Ainsi la langue n'est qu'une petite partie du corps ; & cependant combien se peut-elle vanter *de faire* de grandes choses ? Ne voyez-vous pas combien un petit feu est capable d'allumer de bois ?

6. La langue aussi est un feu. C'est un monde d'iniquité ; & n'étant qu'un de nos membres elle infecte tout le corps ; elle enflamme tout le cercle & tout le cours de notre vie , & est elle-même enflammée du feu de l'enfer.

7. Car la nature de l'homme est capable de domter , & a domté en effet toutes sortes d'animaux , les bêtes de la terre , les oiseaux , les reptiles , & les poissons de la mer.

8. Mais nul homme ne peut domter la langue. C'est un mal inquiet & intraitable ; elle est pleine d'un venin mortel.

9. Par elle nous bénissons Dieu notre Pere ; & par elle nous maudissons les hommes

5. Ira & lingua modicum quidem membrum est , & magna exaltat. Ecce quantus ignis quam magnam sylvam incendit !

6. Et lingua ignis est, universitas iniquitatis. Lingua constituitur in membris nostris, quæ maculat totum corpus, & inflammat rotam nativitatis nostræ, inflammata à gehenna.

7. Omnis enim natura bestiarum, & volucrum, & serpentium, & ceterorum domantur, & domita sunt à natura humana :

8. linguam autem nullus hominum domare potest : inquietum malum, plena veneno mortifero.

9. In ipsa benedicimus Deum & Patrem ; & in ipsa maledicimus

6. *lang.* la roue de notre passivité,

homines

homines , qui ad similitudinem Dei facti sunt.

qui sont créés à l'image de Dieu.

10. Ex ipso ore procedit benedictio , & maledictio. Non oportet , fratres mei , hæc ita fieri.

10. La bénédiction & la malédiction partent de la même bouche. Ce n'est pas ainsi, mes freres, qu'il faut agir.

11. Numquid fons de eodem foramine emanat dulcem , & amarum aquam ?

11. Une fontaine jette-t-elle par une même ouverture de l'eau douce , & de l'eau amere ?

12. Numquid potest , fratres mei , ficus uvas facere , aut vitis ficus ? Sic neque salsa dulcem potest facere aquam.

12. Mes freres , un figuier peut-il porter des raisins^u ; ou une vigne , des figues ? Ainsi nulle *fontaine d'eau salée* ne peut jetter de l'eau douce.

13. Quis sapiens , & disciplinatus inter vos ? Ostendat ex bona conversatione operationem suam in mansuetudine sapientiæ.

13. Y a-t-il quelqu'un qui *passé pour sage & pour savant* entre vous^u ? Qu'il fasse paroître ses œuvres dans la suite d'une bonne vie , avec une sagesse pleine de douceur^u.

14. Quod si zelum amarum habetis , & contentiones sint in cordibus vestris : nolite gloriari , & mendaces esse adversus veritatem.

14. Mais si vous avez dans le cœur une amertume de jalousie , & un esprit de contention , ne vous glorifiez point *faussement d'être sage* ; & ne mentez point contre la vérité.

15. Non est enim ista sapientia desurfum des-

15. Ce n'est pas là la sagesse qui vient d'enhaut, mais

v. 12. Gr. des olives.

v. 13. Il s'adresse aux Docteurs de schisme & d'erreur.

Ubid. *scilicet* dans la douceur de la sagesse.

82 ÉPÎTRE DE S. JACQUE.

c'est une sagesse terrestre, animale, & diabolique. cendens ; sed terrena ; animalis , diabolica.

16. Car où il y a de la jalousie & un esprit de contention, il y a aussi du trouble & toute sorte de mal. 16. Ubi enim zelus & contentio : ibi inconstantia , & omne opus pravum.

17. Mais la sagesse qui vient d'en haut, est premièrement chaste, puis amie de la paix, modérée & équitable, susceptible de tout bien, pleine de miséricorde & des fruits des bonnes œuvres ; elle ne juge point, elle n'est point dissimulée. 17. Quæ autem deorsum est sapientia , primum quidem pudica est , deinde pacifica , modesta , suadibilis , bonis consentiens , plena misericordiâ , & fructibus bonis , non judicans , sine simulatione.

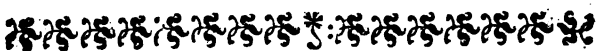
18. Or les fruits de la justice se sèment dans la paix, par ceux qui font des œuvres de paix. 18. Fructus autem justitiæ in pace seminat , facientibus pacem.

v. 15. autre. sensuelle.

v. 16. Le mot Grec *αἰγιστία*, a un sens plus étendu que le mot Latin *inconstantia*. Il signifie un renversement d'ordre & des troubles séditieux, tels qu'en produisent ordinairement la jalousie & l'ambition.

v. 17. autre. modeste.

v. 18. autre. pour ceux.



SENS LITTEAL ET SPIRITUEL.

v. 1. jusqu'au 13. **M**es freres, ne vous empressez point de devenir les maîtres des autres, sachant que cette charge vous expose à un jugement plus severe, &c.

Saint Jacques qui avoit dit dans le chapitre pre-

mier , que celui qui n'a pas soin de retenir sa langue n'est pas vraiment Chrétien , mais qu'il n'a que de fausses apparences de religion , reprend dans ce chapitre le même sujet , & fait une description vive des ravages que fait la langue , & de la difficulté qu'il y a à la moderer. Mais auparavant il touche un grand abus , dont la principale cause vient ordinairement de la demangeaison que l'on a de parler & de se produire.

Mes freres , dit-il , *ne devenez point plusieurs maîtres* , c'est-à-dire , gardez-vous de l'ambition qui fait que plusieurs veulent être maîtres. C'est en effet l'ambition des charges pastorales & la passion d'enseigner , qui fait que le nombre des maîtres se multiplie. Il parle aux Juifs convertis qui retenoient encore cette inclination présomptueuse de vouloir enseigner les autres , dont saint Paul les reprend dans son Epître aux Romains chap. 2.

C'est aussi ce desir déréglé d'être Docteur & Maître , que JESUS-CHRIST condamne dans les Docteurs de la loi & les Pharisiens. *Ils aiment* , dit-il , *les premières chaires dans les synagogues , & à être appelés Maîtres par les hommes*. Et il avertit ses disciples de ne point se laisser aller à cette affectation téméraire , de se plaire à être appelés Maîtres , parceque c'est faire injure à JESUS-CHRIST même , & usurper le droit & la qualité qu'il a seul d'être Docteur & Maître. On peut voir ce qui a été dit sur le vers. 19. du premier chapitre.

Quelques-uns expliquent cette multitude de Maîtres , de la diversité de la doctrine , & des opinions différentes qui sont presque inévitables entre un grand nombre de Maîtres : il s'entrouve toujours quelques-uns qui méprisant de marcher par un

F ij

August.
in Pro-
log. re-
tractat.

chemin battu, suivent leurs propres sentimens plutôt que ceux des anciens, & se faisant des disciples de leurs opinions, forment des partis & des sectes dangereuses. C'est le sens que saint Augustin donne à ce passage : *Je crois, dit-il, qu'il s'élève plusieurs Maîtres, lorsque ceux qui enseignent sont dans des sentimens différens, & même contraires les uns aux autres. Mais lorsqu'ils enseignent tous la même doctrine, & que cette doctrine est la vérité, ils ont tous part à l'autorité d'un seul vrai Maître.*

2. Cor. 11.
27.

1. Cor. 9.
27.

Mais de quelque manière qu'on l'entende, soit de l'empressement de ceux qui veulent devenir Maîtres des autres, soit de la diversité des dogmes qui multiplie les Maîtres ; l'Apôtre déclare que ceux qui se mêlent d'enseigner, & qui s'y portent d'eux-mêmes sans attendre que Dieu les y appelle, serendent dignes d'un châtiment très-sévère. Que si ceux qui sont le mieux appelés à l'instruction des peuples tremblent de frayeur dans le danger où ils sont de ne pas faire tout le bon usage qu'ils doivent de cette parole sainte ; que si le grand Apôtre saint Paul a passé les jours & les nuits *dans les travaux, les veilles & les jeûnes*, afin de n'être point réprouvé après avoir converti tant de peuples par ses prédications : quel jugement doivent attendre ceux qui s'ingèrent eux-mêmes dans ce ministère redoutable, & qui n'y considèrent souvent que l'estime du monde & leur intérêt ? Comment n'appréhendent-ils pas l'effroyable jugement de Dieu sur ceux qui usurpant les fonctions sacrées sans y être appelés, chargent encore leur compte d'une infinité de pechés par le peu de respect avec lequel ils traitent la parole de Dieu, & par les vûes basses avec lesquelles ils exercent un ministère si relevé ?

Selon le Grec, notre saint Apôtre se met aussi par modestie au nombre de ceux qui sont *exposés à un jugement sévère* : mais c'est le caractère des Saints, d'être toujours dans la crainte & dans une perpétuelle incertitude de leur salut, comme S. Paul le montre par son exemple ; Dieu voulant que parmi leurs bonnes œuvres & les grandes vertus qu'ils pratiquent, ils soient toujours dans la défiance d'eux-mêmes & dans le doute s'ils persévereront jusqu'à la fin. En effet, tout homme, quelque juste & quelque sage qu'il soit, tombe tous les jours dans ces fautes que les Saints appellent les pechés des justes, étant besoin de dire tous les jours, *Par-Math. donnez-nous nos offenses* ; le nombre en est si grand, *6. 12.* qu'il est incompréhensible à toutes les lumières de l'homme ; nul n'en connoît non plus la grièveté & la malice. Ainsi, si Dieu vouloit juger les plus justes selon la rigueur de sa justice, qui est ce qui pour-*Ps. 12.* roit subsister ?

Si donc ceux qui ne sont chargés que d'eux-mêmes ont tout à craindre par la multitude infinie de leurs pechés, par le secours continuél dont ils ont besoin pour se garantir des fautes mortelles, n'est-ce pas un aveuglement déplorable de se charger d'instruire & de conduire les autres sans que Dieu y engage, & en s'y engageant de soi-même, s'exposer à faire une infinité de fautes, & à répondre de celles d'autrui ?

Cet endroit de saint Jacque sert à réfuter deux hérésies toutes contraires ; celle des Pélagiens, qui disoient que l'homme pouvoit passer sa vie sans péché ; & celle des hérétiques de notre tems, qui disent qu'un homme même justifié ne peut faire aucune action qui ne soit péché.

85 ÉPITRE DE S. JACQUE.

On peut opposer aux premiers, outre ce que dit
 notre Apôtre, *que nous faisons tous beaucoup de fautes*, ce que dit Salomon dans l'Ecclésiaste : *Il n'y a point d'homme juste sur la terre qui fasse le bien, & qui ne pèche point* ; & dans les Proverbes : *Le juste tombera sept fois*. Ainsi saint Jean dit nettement : *Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes*. Voyez encore ce que dit le Concile de Trente sess. 6. can. 23.

Pour ce qui regarde les derniers, il suffiroit de dire que saint Jacques ne dit point que nous péchons en tout ce que nous faisons, mais *en plusieurs choses*, & que si nous faisons beaucoup de fautes, toutes nos actions ne sont pas des péchés.

Tous les péchés que l'on commet se font en quelque'une de ces trois manières ; par la pensée, par les paroles, & par les actions. Il est vrai que la source des péchés est dans le cœur, & que *c'est de sa plénitude que la bouche parle* ; toutefois la volubilité de la langue est si grande, que souvent elle prévient la pensée, & que la parole échappe plutôt qu'on ne voudroit. Ainsi quoiqu'on commette une infinité de fautes différentes, on n'en fait point ni plus, ni plus souvent que par la parole ; & le point principal de la vertu, c'est d'arrêter sa langue. On a donc grand sujet d'imiter le saint Prophète roi, qui dit : *J'ai résolu en moi-même de veiller sur la conduite de mes actions, afin que ma langue ne me fasse point pécher*.

Comme il n'y a personne qui ne doive tendre à la perfection, il n'y a personne aussi qui ne doive travailler à rompre les obstacles qui empêchent d'y parvenir ; un des principaux est l'intemperance de la langue. Si l'on recherche la cause de ce vice

pour le guérir dans sa source , selon les plus habiles Docteurs de la vie spirituelle , c'est le plus souvent de la vanité qu'elle procède ; car l'intempérance de la langue est comme le trône où la vaine gloire a accoutumé de se faire voir avec ostentation & avec pompe : c'est encore de la gourmandise & de l'intempérance dans le boire & le manger , que viennent l'effusion en vains & inutiles discours , la liberté présomptueuse dans les paroles , la raillerie , la bouffonnerie , & les autres excès d'une langue inconsidérée. On peut dire que ceux qui se sont rendus maîtres de ces vices capitaux , & qui par conséquent ont fermé la porte à l'abondance des paroles , sont montés à un grand degré de perfection , & sont en état de tenir en bride toutes leurs passions , & de régler tout le corps de leurs actions selon la loi de Dieu.

Que si le commun du monde est obligé de demander à Dieu , comme David , qu'il mette une sentinelle à leur bouche , & des gardes à la porte de leurs lèvres ; quelle attention ne doivent point avoir sur leurs paroles ceux qui sont engagés par leur fonction à parler , & à parler souvent des choses saintes & des mystères de la Religion ?

Notre saint Apôtre fait voir de quelle conséquence il est de retenir sa langue , & montre quels avantages on peut en tirer si on a soin de la régler ; & quel déluge de maux elle cause , si on l'abandonne au penchant qu'elle a de se répandre. Est-il possible, dira-t-on, que la langue qui est une si petite partie du corps , ait tant de pouvoir de faire de grandes choses ? Oui sans doute , répond saint Jacques , & prouve premièrement par deux comparaisons fort justes , le bien qu'elle peut faire en re-

glant son usage. Il compare la langue dans l'homme avec le mors de la bride d'un cheval , & le gouvernail d'un vaisseau : il n'y a presque point de proportion entre le mors que l'on met dans la bouche d'un cheval , & tout le corps du cheval ; ni entre le gouvernail , & toute la masse d'un grand bâtiment : cependant quelque fougueux que soit un cheval , quelque petit que soit le mors qu'on lui met à la bouche , on s'en fait obéir , & par ce moyen on le conduit où l'on veut , & l'écuyer lui fait tourner le corps comme il lui plaît.

De même aussi , quelque grands que soient les vaisseaux , & quoiqu'ils soient poussés par des vents impétueux , le pilote ne laisse pas de les conduire à sa fantaisie avec un petit gouvernail , de quelque côté que ce soit où il veut aborder. Il en est de même de la langue , quelque petite qu'elle soit , elle a un merveilleux pouvoir pour disposer l'homme selon son gré , & le porter au bien ou au mal. Car si elle est puissante & féconde pour le bien , elle ne l'est pas moins pour le mal : *La mort & la vie sont au pouvoir de la langue*, dit le Sage. La langue d'un Pasteur habile est capable de régler tous les mouvemens d'un grand peuple : mais aussi quels maux ne cause point la langue d'un séducteur , quand l'esprit d'erreur ou de médisance lui lâche la bride ?

W. 5.
Prov. 12.
21.

L'Apôtre fait donc ici une peinture affreuse des maux que la langue est capable de faire , quelque petite qu'elle soit , & montre ensuite la difficulté qu'il y a à la retenir & la modérer. Il n'y a rien si petit qu'une étincelle de feu , mais il n'y a rien aussi de si dangereux ; & la promptitude avec laquelle elle peut consumer une grande forêt , nous représente assez bien le ravage que fait en peu de

tems une méchante langue. *Arius dans Alexandrie n'étoit qu'une étincelle*, dit saint Jérôme ; néanmoins parcequ'on n'a pas eu soin de l'éteindre assez tôt , l'embrasement qu'elle a causé a fait dans tout le monde chrétien de grands ravages. On peut en dire de même de Luther dans l'Allemagne , & des autres séducteurs. La langue n'est pas seulement un feu dévorant , c'est encore un monde d'iniquité , c'est-à-dire un amas monstrueux de toutes sortes de crimes qu'elle renferme dans sa petiteffe , comme le monde contient toutes les différentes sortes de créatures. Elle est la cause & l'instrument général de toutes sortes de pechés qu'elle commet par elle-même , ou qu'elle enseigne , ou qu'elle persuade , ou qu'elle commande. Il n'y a point de pays, point de ville , ni de maison qu'elle ne remplisse de calomnies , de divisions , de brouilleries , & de toutes sortes de débordemens. Le sage représente admirablement bien les effets funestes qu'elle produit : il dit qu'elle a détruit les villes fortes pleines d'hommes, & qu'elle a fait tomber les maisons des Grands ; qu'elle a taillé en pièces les armées des nations , & qu'elle a défait les peuples les plus vaillans : enfin qu'elle a plus tué d'hommes que le tranchant de l'épée , & que la plaie qu'elle fait brise les os ; au-lieu que les coups de verge ne font que des meurtrissûres : il veut marquer les impressions pernicieuses qu'elle fait dans l'ame ; car il ne faut qu'une parole maligne pour y détruire tous les dons de grace & de paix que Dieu y auroit mis.

Ainsi elle est une source de poison funeste , d'où coulent tous les vices qui souillent l'homme tout entier , en infectant de sa malignité tous ses sens , toutes ses facultés , & toutes ses affections. C'est le

canal par où la corruption de toutes les passions dé-
 réglées se répand dans toutes les suites de la vie.
 C'est un feu infernal dont le démon l'enflamme ;
 afin de la faire servir d'instrument à ses desseins per-
 nicieux , & c'est par elle qu'il fait sortir de l'enfer
 tous les vices qui se débordent sur la terre.

Le saint Apôtre appelle le cours de notre vie , *la*
roue de notre nativité ; ou selon d'autres , *de notre*
nature ; parceque les jours de notre vie roulent sans
 cesse depuis la naissance jusqu'au tombeau, & cette
 révolution est naturelle à l'homme dans la vie pré-
 sente.

Mais pour montrer quel soin il faut avoir de re-
 tenir sa langue , & d'arrêter ses saillies , il la com-
 pare aux bêtes farouches , & dit qu'elle est encore
 plus indomtable qu'aucun de ces animaux les plus
 furieux & les plus intraitables. Il n'y a point d'ani-
 mal si sauvage , soit dans l'air , soit sur la terre , soit
 dans les eaux , que l'industrie des hommes ne soit
 capable d'adoucir & de domter avec le tems. En
 effet nous voyons par expérience qu'il y a des hom-
 mes qui entreprennent d'appivoiser les bêtes les
 plus féroces , & les auteurs anciens & nouveaux

Plin. l. 8. nous en rapportent une infinité d'exemples. On
l. 6. & apprivoise les lions , les ours & les pantheres , &
17. alii. même les tigres , & l'on fait tout ce que l'on veut
Plin. lib. des éléphants. Il en est de même des oiseaux , dont
10. c. 42. il y en a plusieurs que l'on apprend à parler. Que
Genes. dire des serpens , qui ont conçu dès le commence-
3. 15. ment du monde une inimitié naturelle contre
 l'homme ? On a vû néanmoins des dragons , &
Plin. l. même des aspics qui se sont rendus familiers avec les
2. c. 7. hommes. Les poissons mêmes , qui semblent être de
l. 10. tous les animaux les moins capables de sensibilité ,
c. 74.

peuvent être gagnés par l'industrie des hommes ,
comme on le dit des crocodiles & des quelques
autres poissons ; car pour ce qui regarde les dau- Elian. l.
8. c. 4.
phins & l'affection qu'ils ont pour l'homme , & sur-
tout pour les enfans , il n'y a rien de plus commun
dans les auteurs. Plin. l. 9.
c. 8. &
alii.

Il n'y a donc que la langue de l'homme , qui soit
indomtable. *Il domte les bêtes farouches* , dit saint
Augustin , & *ne domte pas sa langue* ; *il domte ce* August.
de nat.
& grat.
c. 15. &
firm. 4.
de verb.
Domin.
qu'il craignoit , & *pour se domter lui-même* , *il ne*
craint point ce qu'il devoit craindre. Comprendons
donc , continue ce Pere , *que si nul homme ne peut*
domter sa langue , *il faut avoir recours à Dieu pour*
domter notre langue ; *car si vous voulez la domter* Præ.
17. 1.
vous-même , *vous ne pouvez pas* , *parceque vous êtes*
homme ; *nul homme* , selon l'Apôtre , *ne peut dom-*
ter sa langue ; il n'y a que Dieu qui la puisse rete-
nir & la regler. v. 8.

Mais si par la misericorde de Dieu on vient à
bout de domter sa langue propre , on ne peut pas
si aisément domter celle d'un autre , quand elle est
embrasée de ce feu d'enfer , & que le démon qui
l'y allume s'en est rendu maître , & qu'il la remue
comme il lui plaît ; c'est alors qu'on peut dire que
c'est un mal irrémediable , plus dangereux & plus
terrible que les bêtes les plus cruelles armées de
dents & de griffes , dont elles déchirent ce qui s'op-
pose à elles : & comme on enferme ces sortes de
bêtes , de peur qu'elles ne s'échappent & qu'elles
ne fassent du mal , il semble que la nature en a usé
de même à l'égard de la langue , en lui donnant
pour barrières les dents & les lèvres ; mais elle ne
peut point être retenue comme on fait ces animaux
farouches , elle s'échappe , & par ses médifances ,

ses calomnies & ses emportemens , elle dérobe la réputation du prochain , & fait sur lui des morsures incurables.

La langue n'est pas seulement pernicieuse comme les bêtes sauvages , par sa violence & sa cruauté insurmontable , elle l'est encore comme les serpens par le poison mortel dont elle tue les ames , & souvent même les corps , puisqu'elle *fait plus mourir d'hommes que le tranchant de l'épée*. Le Prophete Roi nous représente bien les plaies mortelles que fait la langue des médisans & des calomnieux par leurs discours empoisonnés , quand il dit de ses ennemis , *qu'ils ont aiguisé leurs langues comme celle du serpent , que le venin des aspics est sous leurs lèvres*. Et en un autre endroit , *leur gosier est un sepulcre ouvert , ils se sont servis de leur langue pour tromper avec adresse*. Il appelle leur gosier un *sepulcre* , parceque les paroles infectées qui exhaloient de leur cœur envenimé comme d'un cadavre puant , étoient capables de donner la mort. Ainsi la méchante langue est toujours prête de faire aux autres des plaies mortelles , comme étant *pleine d'un venin mortel* qu'elle ne peut retenir.

Cette méchante langue ne seroit point un mal si contagieux , si elle n'ajoutoit point encore à toute sa malice l'hypocrisie & la duplicité. Elle a été formée par le Créateur pour le louer & pour lui rendre des actions-de-graces continuelles : elle le fait à la vérité quelquefois , mais ce n'est point sérieusement & tout-de bon ; puisqu'aussitôt après qu'elle a appelé Dieu son pere , & qu'elle a publié sa bonté , elle le deshonne par un procédé monstrueux en parlant mal des hommes qui ont été créés à l'image de Dieu , & régénérés à l'image de J E S U S - C H R I S T ,

comme si l'injure faite à l'ouvrage ne retomboit pas sur son auteur. Dieu n'a-t-il pas horreur de ces louanges qui lui sont offertes par un cœur transporté de haine & d'indignation contre ses freres? *Dieu a dit au pécheur : Pourquoi annoncez-vous mes justices ? Pourquoi ouvrez-vous la bouche pour parler de mon alliance ? Votre bouche a été pleine de malignité , & votre langue concertoit les moyens de tromper avec adresse , vous parliez étant assis , contre votre frere.* Ce sont les reproches que Dieu fait à ceux qui de la même bouche prétendent pouvoir benir Dieu & maudire les hommes. L'Apôtre ne dit pas, Nous maudissons Dieu , parceque dans les premiers tems de l'Eglise , le blasphème étoit une chose si horrible , qu'il ne venoit pas même dans la pensée de qui que ce soit qui eût reçu la foi.

Est-il possible que des effets si contraires & si répugnans partent d'un même principe? N'est-ce pas une chose tout-à-fait prodigieuse, qu'un même cœur par une même langue profere les louanges & les injures , la verité & le mensonge , la mort & la vie ? La nature même ne condamne-t-elle pas cet horrible renversement de l'ordre des choses ? Voit-on couler d'une même source des eaux douces & ameres , dans la mer , où on ne puise que de l'eau salée ? Il en est de même des plantes : car comme un figuier ne peut point naturellement produire des raisins ou des olives , mais seulement des figues ; de même aussi une vigne ne peut pas porter des figues , mais seulement des raisins. C'est ce que dit notre Seigneur dans son Evangile , en parlant de ces hypocrites qui avoient un bel extérieur & une ame fourbe & méchante : *Peut-on cueillir des raisins sur des épines , & des figues sur des ronces ?*

*Matth. 23.
7. 16. 17.
18. 6. 12.
33. 34.
35.*

94 EPI TRE DE S. JACQUE.

Le saint Apôtre nous enseigne par ces similitudes, qu'il faut aimer dans nos discours la droiture & la simplicité, & que comme il est contre l'ordre de la nature, que d'une source d'eau douce il en sorte une eau amere, & d'une vigne des figues, & d'un figuier des raisins; c'est aussi une conduite monstrueuse que de donner par nos paroles des marques de piété & d'impiété tout ensemble, & de joindre le déreglement à la vertu.

¶ 13. jusqu'à la fin. *Y a-t-il quelqu'un qui passe pour sage & pour savant entre vous? qu'il fasse paroître ses œuvres dans la suite d'une bonne vie, &c.*

Après que saint Jacques s'est étendu sur les excès de la langue, à quoi sont fort exposés ceux qui se mêlent de conduire, & qui sont obligés de parler, il fait voir ici quelles sont les qualités que les Pasteurs & les Maîtres doivent avoir. Il paroît que ceux à qui il s'adresse dès le commencement de ce chapitre, étoient des personnes ambitieuses qui s'en faisoient accroître, & qui vouloient tirer avantage de la prédication, à cause qu'ils y faisoient paroître quelque sagesse; mais ils tâchoient en même-tems d'en décrier quelques autres qui sembloient nuire à leur réputation. Ils croyoient être sages, mais ils n'étoient pas assez persuadés que c'est se tromper soi-même, comme dit saint Paul, *si l'on ne devient fou pour devenir sage*; ils croyoient être savans, mais ils ne prenoient pas garde que la science enfle, & que *si quelqu'un se flatte en ce qu'il pense savoir, il ne fait encore rien*, dit le même Apôtre, *en la maniere qu'on le doit savoir*.

Il leur fait donc voir qu'outre la sagesse & la science, il faut avoir d'autres vertus, sans lesquelles toutes les connoissances sont vaines & présom-

preuves : & nous apprenons de ce saint Apôtre , que ceux qui instruisent les peuples , & qui conduisent les âmes dans le chemin du salut , doivent posséder quatre conditions principales pour rendre leur ministère utile au prochain.

La 1. c'est la sagesse dont il parle ici, qui est une connoissance que Dieu donne des mystères de la Religion , & de tout ce qui regarde la doctrine du salut & de la piété chrétienne , par les premières causes. C'est cette sagesse que saint Paul *prêchoit* ^{1. Cor. 2. 6.} *aux parfaits , & aux spirituels* , & qu'il appelle leur *nourriture solide*. ^{Hebr. 5. 10.}

La 2. est la science , c'est-à-dire la connoissance de la doctrine du Chrétien fondée sur des raisons humaines , ou sur l'expérience , comme quand on emploie les raisonnemens de la Philosophie , les comparaisons , les exemples & les autres preuves de cette sorte , pour éclaircir les dogmes de la foi , selon la portée des personnes grossières & les moins spirituelles. C'est *ce lait* dont l'Apôtre dit qu'il a ^{1. Cor. 3. 1. 2.} *nourri les Corinthiens encore charnels*.

Ces dons de sagesse & de science qui sont communiqués pour l'utilité de l'Eglise , sont accompagnés du don de la parole pour en faire part au peuple ; car ce n'est pas assez pour un Maître , d'être bien instruit , il faut qu'il explique ce qu'il fait à ses auditeurs. C'est pourquoi saint Paul dit : ^{1. Cor. 12. 8.} *L'un reçoit du Saint-Esprit le don de parler de Dieu dans une haute sagesse ; un autre reçoit du même Esprit le don de parler aux hommes avec science : mais ces dons peuvent bien subsister sans la charité , comme le montre le même Apôtre en ces termes : Quand je pénétrerois tous les mystères , & que j'aurois une parfaite science de toutes choses , si je n'a-*

vois point la charité, je ne serois rien. Il ne faut donc pas s'étonner si ceux qui les ont en tirent vanité, & s'en servent quelquefois pour acquérir l'estime du monde.

Or ces deux dons ne se trouvent pas également dans ceux qui les possèdent ; les uns sont plus propres pour entretenir les personnes spirituelles, & les autres sont plus disposés à instruire les simples d'une manière plus familière, c'est pour cela que l'Apôtre les distingue ; mais les Docteurs & les Pasteurs doivent toujours les avoir en quelque degré.

La 3. qualité, ce sont les bonnes œuvres qu'ils doivent faire paroître par une conduite réglée & exemplaire. Ils sont obligés d'édifier ceux dont ils sont chargés, en pratiquant les premiers ce qu'ils enseignent : ils sont appelés *le sel de la terre* & *la lumière du monde*. Il faut donc que leur bon exemple, qui touche plus les peuples que l'instruction, luisse devant les hommes, afin que voyant leurs bonnes œuvres ils glorifient leur Pere qui est dans le ciel, & qu'ils se rendent, comme dit saint Pierre, les modèles du troupeau par une vertu qui naisse du fond du cœur.

La 4. est une grande modération, & une douceur pleine de sagesse & de discrétion. Il ne faut pas, dit saint Paul, que le serviteur du Seigneur s'amuse à contester, mais il doit être modéré envers tout le monde, capable d'instruire, patient envers les méchans, & doit reprendre avec douceur ceux qui résistent à la vérité. C'est en abrégé tout ce que JESUS-CHRIST a voulu apprendre à ses disciples : Apprenez de moi que je suis doux & humble de cœur. Si cette vertu est nécessaire à tout Chrétien, elle l'est

l'est encore bien plus aux Pasteurs, qui doivent toujours être les mêmes, aussi-bien dans les injures que dans les applaudissemens, & conserver la paix de l'esprit & la tendresse de la charité envers ceux qui les traitent mal; à l'imitation de JESUS-CHRIST & de ses Apôtres. On peut voir ce qui a été dit sur le chapitre I. v. 2.

N'est-ce donc pas être tout-à-fait déraisonnable, de se croire sage, si au-lieu de ces bonnes qualités, on n'a dans le cœur que de l'envie & de l'amertume contre ceux qui nous contredisent, ou qui semblent nous rabaisser par les avantages qu'ils ont au-dessus de nous?

N'est-ce pas mentir impudemment, & s'opposer ouvertement à la vérité, que de triompher en soi-même de sa prétendue sagesse, lorsqu'étant rongé d'envie & de dépit contre les autres, on s'empporte en disputes & en contestations contre eux; & que pour défendre une vaine réputation, on s'échauffe jusqu'à contester contre la vérité que l'on sent même & que l'on connoît?

Quand bien même on sauroit parler des mystères les plus sublimes de la Religion, & que dans ces discours on feroit éclater une sagesse peu commune, peut-on dire que cette sagesse vient d'en haut, & que ce soient des effets de l'Esprit de Dieu, lorsqu'on y voit au-contraire regner des marques que l'Apôtre appelle *les œuvres de la chair*, telles que sont les inimitiés, les dissensions, les jalousies, les animosités, les querelles, les divisions, les envies. Tous ces vices sont la source de toutes sortes de troubles & de confusions parmi les hommes. C'est de l'envie & de cet esprit de dispute que viennent les querelles, les affronts, les médisances, les batte-

Galas.
5. 19, 20

98 EPI TRE DE S. JACQUE.

ries , les meurtres , les schismes & les hérésies , &c pour dire en un mot , toute sorte mal.

v. 15. De quels noms peut-on donc qualifier cette sagesse si peu réglée , que de ceux que lui donne notre saint Apôtre ? C'est , dit-il , *une sagesse terrestre , animale & diabolique* ; elle est *terrestre* , parcequ'elle n'a en vûe que son intérêt propre , & non pas celui de JESUS-CHRIST , & de son Eglise ; elle est *animale* , parcequ'elle recherche les commodités de la vie , les aises , & les satisfactions de ses desirs sensuels ; enfin elle est *diabolique* , parcequ'étant remplie d'orgueil , elle ne respire que l'ambition & l'élevation au-dessus des autres , d'où naissent les envies , les divisions , l'aigreur & la jalousie. Les caracteres de cette fausse sagesse s'accordent bien avec cette triple concupiscence , dont parle saint

1. Joan. a. 16. Jean , *qui ne vient point du Pere , mais du monde*. Ce n'étoit pas assez à notre saint Apôtre de représenter la fausse sagesse avec toute la difformité pour en donner de l'horreur ; il dépeint aussi la vraie sagesse avec des traits tout contraires , qui doivent bien la rendre aimable & respectable.

v. 17. La premiere & la principale difference qui se trouve entre ces deux sortes de sagesse , c'est que la sagesse & la science qui n'est que dans l'esprit , n'est pas incompatible avec toute sorte de déreglemens , parcequ'elle est sans charité , & qu'elle n'empêche pas que l'homme ne soit attaché aux créatures ; au lieu que la vraie sagesse qui vient d'enhaut n'éclaire pas seulement l'esprit , mais touche aussi la volonté , & la porte à la pratique de toutes sortes de vertus. En voici les caracteres tout-à-fait opposés à ceux de la fausse sagesse.

L'une est *chaste* , honnête & pleine de pudeur ;

ne se laissant point aller aux attraites de la chair & des sens ; l'autre est sensuelle , animale , & suit les mouvemens de la convoitise. Cell-ci est *amie de la paix* & éloignée de toutes contestations ; celle-là est inquiète , séditeuse & turbulente. Celle-ci est *modeste* , retenue & *modérée* ; celle-là est hautaine & présomptueuse. Celle-ci est *équitable* , *docile* , accommodante , & *susceptible de tout bien* ; celle-là est opiniâtre & attachée à son sens. La vraie sagesse est tendre & *compatissante* aux maux du prochain , toujours prête à le soulager , & à exercer à son égard toutes sortes de bonnes œuvres : la fausse est inhumaine , indulgente à elle-même , & cruelle aux autres. La vraie sagesse ne juge point , ou selon l'original , *n'use point de discernement* , c'est-à-dire n'a point d'égards mal entendus à la condition des personnes ; l'autre est téméraire & précipitée dans ses jugemens , fière à l'égard des petits , rampante à l'égard des Grands. Enfin la sagesse céleste est simple , sincère & *sans déguisement* ; la sagesse terrestre est pleine d'hypocrisie , artificieuse , trompeuse & perfide.

Dans cette peinture de la vraie & de la fausse sagesse , on y peut remarquer les caractères de l'hérésie & de la vraie Religion , de l'esprit du monde , & de l'esprit de l'Evangile. Le portrait que S. Jacques fait ici de la vraie sagesse , est à peu près le même que saint Paul fait de la charité qui en est l'amé.

Il finit ce chapitre par une sentence qui mérite bien d'être remarquée. Il a dit ci-dessus , que la *colere de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu* ; & par conséquent bien loin de mériter de la récompense , elle ne fait que l'irriter & attirer son indignation. Il a repris d'une manière forte & vive les excès de la langue qui trouble la paix & le repos

G ij

1. Cor.

13. 45

6. 7.

c. 1. 20.

des hommes ; & enfin il a invectivé contre ces Docteurs, qui se piquant de sagesse & de science, n'ont dans le cœur que de la jalousie, & un esprit de contention qui sème de toutes parts la division dans les esprits. Comme donc ils s'attirent par l'irrégularité de leur fausse sagesse une condamnation rigoureuse, & une perte inévitable ; il conclut enfin, qu'il n'y a que ceux qui aiment la paix & qui l'entretiennent, qui puissent espérer par leur conduite paisible les fruits & la récompense que Dieu réserve à la justice, qui n'est autre que la vraie sagesse, *l'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé*. Ceux donc qui par leur conduite odieuse ne sèment que de la discorde, ne recueillent que l'aversion de Dieu, qui est *un Dieu de paix*, & qui *répand sa fureur & sa colere sur ceux qui ont l'esprit contentieux*, dit S. Paul ; mais ceux

Rom. 2. qui sèment dans la paix, & qui font des œuvres de
 2. paix, cette paix qui est un effet de la charité leur
 Hebr. fait recueillir les fruits de leur justice, & leur fait ob-
 12. 11. tenir le bonheur que Dieu promet aux pacifiques.
 Matth. 5. 9.



C H A P T R E IV.

1. **D**'Où viennent les guerres¹ & les procès entre vous ? N'est-ce pas de vos passions qui combattent dans votre chair ?

2. Vous êtes pleins de desirs, & vous n'avez pas ce que vous desirez : vous tuez & vous êtes

1. **U**Nde bella & lites in vobis ? Nonne hinc ? ex concupiscentiis vestris, quæ militant in membris vestris ?

2. Concupiscitis, & non habetis : occiditis, & zelatis, & non

1. 1. aut. les disputes

potestis adipisci : litigatis , & belligeratis , & non habetis , propter quod non postularis.

jaloux, & vous ne pouvez obtenir ce que vous voulez : vous plaidez, & vous faites la guerre les uns contre les autres , & vous n'avez pas néanmoins ce que vous tâchez d'avoir ; parceque vous ne le demandez pas à Dieu.

3. Petitis , & non accipitis : cò quod malè petitis , ut in concupiscentiis vestris infumatis.

3. Vous demandez, & vous ne recevez point ; parceque vous demandez mal , pour avoir dequoi satisfaire à vos passions.

4. Adulteri , nescitis quia amicitia hujus mundi , inimica est Dei ? Quicumque ergo voluerit amicus esse sæculi hujus , inimicus Dei constituitur.

4. Ames adulteres, ne savez-vous pas que l'amour de ce monde est une inimitié contre Dieu ? Et par conséquent, quiconque voudra être ami de ce monde se rend ennemi de Dieu.

5. An putatis quia inaniter scriptura dicit : Ad invidiam concupiscit spiritus , qui habitat in vobis ?

5. Pensez-vous que l'Ecriture dise envain : L'esprit qui habite en vous , vous aime d'un amour de jalousie ?

6. Majorem autem dat gratiam. Propter quod dicit : Deus superbis resistit , humilibus autem dat gratiam.

6. Il donne aussi une plus grande grace^h. C'est pourquoy il est dit : Dieu résiste aux superbes , & donne sa grace aux humbles.

Prov.
3. 34.
1. Per.
5. 5.

7. Subditi ergo esto te Deo : resistite autem diabolo , & fugiet à vobis.

7. Soiez donc assujettis à Dieu : résistez au diable , & il s'enfuira de vous.

¶ 2. 6. expl. pour pouvoir résister aux attraires de la cupidité.

G iiij

8. Approchez - vous de Dieu⁷, & il s'approchera de vous. Lavez vos mains, pécheurs; & purifiez vos cœurs, vous qui avez l'ame double & partagée.

9. Affligez-vous vous-mêmes, soyez dans le deuil & dans les larmes. Que votre ris se change en pleurs, & votre joie en tristesse.

1. *Per.*
1. 6.

10. Humiliez - vous en la présence du Seigneur, & il vous élèvera.

11. Mes freres, ne parlez point mal les uns des autres. Celui qui parle contre son frere, & qui juge son frere, parle contre la loi, & juge la loi. Que si vous jugez la loi, vous n'en êtes plus observateur, mais vous vous en rendez le juge.

12. Il n'y a qu'un législateur, qui peut sauver & qui peut perdre.

Rom. 14.
4.

13. Mais vous, qui êtes-vous pour juger votre prochain? Je m'adresse maintenant à vous qui dites: Nous irons aujourd'hui ou demain en une telle ville: nous demeurerons là un an, nous y trafiquerons, nous y gagnerons beaucoup;

7. 2. non par les pieds du corps, mais par l'affection du cœur,

8. Appropinquare Deo, & appropinquabit vobis. Emundate manus, peccatores; & purificate corda, duplices animo.

9. Miseri estote, & lugete, & plorate: risus vester in luctum convertatur, & gaudium in moerorem.

10. Humiliamini in conspectu Domini, & exaltabit vos.

11. Nolite detrahere alterutrum, fratres. Qui detrahit fratrem suum, detrahit legem, & judicat legem. Si autem judicas legem, non es factor legis, sed judex.

12. Unus est legislator, & judex, qui potest perdere, & liberare.

13. Tu autem quis es, qui judicas proximum? Ecce nunc qui dicitis: Hodie, aut crastino ibimus in illam civitatem, & faciemus ibi quidam annum, & mercabimur, & lucrum faciemus;

14. qui ignoratis quid erit in crastino. 14. quoique vous ne sachiez pas même ce qui arrivera demain.

15. Quæ est enim vita vestra? vapor est ad modicum parens, & deinceps exterminabitur. Pro eo ut dicatis: Si Dominus voluerit; &: Si vixerimus, faciemus hoc, aut illud. 15. Car qu'est-ce que votre vie, sinon une vapeur qui paroît pour un peu de tems, & qui disparoît ensuite? Au-lieu que vous devriez dire: S'il plaît au Seigneur; &: Si nous vivons, nous ferons telle & telle chose.

16. Nunc autem exultatis in superbiis vestris. Omnis exultatio talis, maligna est. 16. Et vous au-contraire, vous vous élevez dans vos pensées présomptueuses. Toute cette présomption est mauvaise.

17. Scienti igitur bonum facere, & non facienti, peccatum est illi. 17. Celui-là donc est coupable de péché, qui sachant le bien qu'il doit faire, ne le fait pas.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

★. I. jusqu'au II. *D*'Où viennent les guerres & les procès entre vous? N'est-ce pas de vos passions? &c.

L'Apôtre dans le chapitre précédent a blâmé & condamné les emportemens & les paroles outrageuses des ministres & des autres fideles à qui il écrit; mais comme la passion de se venger n'en demeure pas ordinairement aux invectives, & passe jusques aux voies de fait, il leur découvre quelle est la source des injures & des outrages qu'ils se font

G iijj

les uns aux autres. Il met de ce nombre les guerres & les procès; mais il y a de l'apparence que le mot de *guerre* signifie seulement des disputes où l'on en vient jusqu'aux coups, & peut-être même jusqu'aux meurtres, comme porte le verset suivant. La cause de ces desordres est la convoitise & la vie sensuelle, qui n'est point arrêtée par la crainte de Dieu, ni par l'amour de la justice. Lorsque cette maîtresse impérieuse domine dans un homme, elle habite dans son cœur comme un tyran dans son fort, où elle regne absolument, & d'où elle commande à toutes les puissances de l'ame, qu'elle emploie comme des soldats qui lui sont fideles & affectionnés, pour accomplir tous ses desirs déréglés; elle se sert aussi des membres du corps comme des armes pour commettre l'iniquité, selon la pensée de l'Apôtre : *Que le peché (c'est-à-dire la concupiscence qui l'entretient) ne regne point*, dit-il, *dans votre corps mortel, en sorte que vous obéissiez à ses desirs déréglés, & n'abandonnez point au peché les membres de votre corps, pour lui servir d'armes d'iniquité; mais consacrez-lui les membres de votre corps pour lui servir d'armes de justice.* Aussi appelle-t-il la concupiscence *la loi des membres*. Je sens, dit-il, *dans les membres de mon corps une loi qui combat contre la loi de mon esprit, & qui me rend captif sous la loi du peché qui est dans les membres de mon corps.* La chair & l'esprit sont comme deux chefs qui combattent continuellement l'un contre l'autre avec chacun leurs troupes; la concupiscence de son côté emploie toutes les passions & les membres du corps, soutenus du renfort des sens & de l'imagination échauffée; d'un autre côté l'esprit lui oppose la foi, l'esperance & la charité, avec toutes

Rom. 6.
12. 19.

Rom. 7.
23.

les vertus morales qui combattent chacune contre les vices qui leur sont opposés, comme nous le représente le Poète Prudence dans un excellent ouvrage ; c'est aussi ce que saint Paul nous décrit en ces termes : *La chair a des desirs contraires à ceux de l'esprit, & l'esprit en a de contraires à ceux de la chair, & ils sont opposés l'un à l'autre ;* & montre ensuite quelles sont de part & d'autre les armes de la chair & celles de l'esprit. *Prudentia in Psal. Galat. 5.*

Mais notre Apôtre fait voir nettement quelle est la foiblesse & l'inutilité de tous les efforts que fait la concupiscence pour accomplir ses desirs déréglés. Le cœur de l'homme ne peut point subsister sans aimer & rechercher quelque objet qui le contente & qui calme son inquiétude. Mais comme l'homme n'a été fait que pour Dieu, toute autre chose que Dieu ne peut nullement le satisfaire, la jouissance de toutes les créatures laisse encore dans le cœur de l'homme un grand vuide à remplir : ainsi la cupidité multiplie ses desirs à l'infini, sans pouvoir jouir paisiblement de tout ce qu'elle souhaite, soit parcequ'elle recherche des choses dont on lui dispute la possession, soit parcequ'elle est insatiable, & que plus elle a, plus elle veut avoir. Nous en voyons une experience manifeste dans les avarés, les ambitieux, & les voluptueux, qui ayant à souhait les faux biens dont ils jouissent, les recherchent encore avec plus d'avidité, & la jouissance n'en fait qu'irriter la convoitise. C'est ce qui la porte à des haines mortelles, à des envies, & à des jalousies furieuses, pour obtenir malgré toutes les oppositions les choses qu'elle souhaite; c'est ce desir insatiable qui engage dans les guerres, dans les procès, & dans les contestations infinies, qui n'ont

point d'autre fruit que des chagrins mortels , des troubles sans fin , & des inquiétudes cuisantes. Car ou l'on n'obtient pas ce que l'on poursuit avec tant d'empressement , ou si on l'obtient , on en est bientôt dégoûté , & l'on n'estime plus ce qu'on possède : ainsi la convoitise se porte avec une nouvelle ardeur à la recherche de quelque chose de plus que ce qu'on a acquis , ou de quelque autre bien qu'on n'a pas.

Que faut-il donc faire pour avoir l'esprit content , & pour jouir d'une paix tranquille autant qu'elle le peut être en cette vie ? C'est d'avoir recours à Dieu qui peut remplir nos desirs , & nous accorder les choses qui nous sont nécessaires , parcequ'il est le maître souverain de tous les biens. Mais quelque bien qu'il nous donne , s'il ne se donne lui-même à nous , il ne nous donne rien qui puisse nous satisfaire. Il est lui-même notre véritable bien , que nous sommes obligés de rechercher préférentiellement à toutes choses.

L'amour des choses du monde nous étant interdit , toutes les passions volontaires à l'égard de ces mêmes choses le sont aussi. Il ne nous est donc pas permis d'avoir de l'empressement pour les obtenir , ni de la colère contre ceux qui nous les veulent ravir , ni de la haine contre ceux qui nous empêchent de les acquérir. Dieu veut notre affection toute entière , & ne souffre pas que nous la partagions entre lui & ses créatures. Il est assez grand pour être l'unique objet de notre cœur , & c'est lui faire injure que de partager ce cœur , parceque c'est lui déclarer qu'il ne le mérite pas tout entier.

C'est donc Dieu qu'il faut rechercher , c'est à lui à qui il faut s'adresser dans tous nos besoins , & se reposer de tout ce qui nous regarde sur les

soins de la providence. Il nous a donné le corps , l'ame & la vie , il ne manquera pas de nous donner tout ce qui sert pour l'entretenir. Mais il faut le prier avec les dispositions qui sont nécessaires pour obtenir ce qu'on demande : ce doit être sur-tout avec un entier détachement de toutes les créatures ; car c'est se moquer de Dieu , que de lui demander des graces avec un cœur rempli de l'amour du monde. Si donc Dieu refuse ce que lui demandent ceux qui ne le prient ni avec les conditions nécessaires pour être exaucés , ni pour les fins qu'il faut regarder , c'est une grande miséricorde qu'il leur fait ; & ce seroit un effet de sa colere & de sa vengeance , de leur accorder ce qu'ils demandent.

Que doivent donc attendre autre chose que la malediction de Dieu , ceux qui lui demandent des biens pour contenter leurs plaisirs ou leur vanité ? & qui après les avoir reçûs en benissent Dieu lorsqu'il les maudit , & disent avec ces pasteurs qui s'étoient enrichis des dépouilles & du meurtre de leurs ouailles : *Beni soit le Seigneur , nous sommes* Zach. 11. 5 *devenus riches.*

Notre saint Apôtre n'a-t-il donc pas raison d'appeler ces personnes infidelles à Dieu des *ames adultères* ? L'Ecriture appelle ordinairement de la sorte ceux qui préfèrent à l'amour qu'ils doivent à Dieu, les avantages du siècle, & leurs propres satisfactions ; car s'aimer soi-même, ou quelques autres créatures plus que Dieu, c'est imiter une femme qui abandonne son époux légitime pour s'attacher à des étrangers. Sur quoi écoutons ce que dit S. Augustin : » Si vous abandonnez, dit-il, celui qui vous a faits , & si vous aimez les choses qu'il a faites , August. serm. 18. in Ps. 91. » en vous séparant ainsi de votre Créateur , vous "

106 EPI TRE DE S. JACQUE.

êtes adulteres. Comment adulteres, dites-vous ?
Voici comment : *Ne savez-vous pas que l'amitié
de ce monde est ennemie de Dieu ? Tenez pour constant,
que quiconque voudra être ami du siècle présent se
déclare ennemi de Dieu.* Il ne pouvoit exprimer plus
nettement ce qu'il avoit dit en les nommant adu-
teres : il n'y a rien de plus chaste & de plus pur ,
de plus aimable , ni qui ait des attraits plus doux
& plus ravissans que l'amour de Dieu ; tu le du
rejettes , ô mon ame , pour embrasser l'amour
du monde , tu te souilles & te rends impure.

Le même Pere , pour montrer combien Dieu se
tient offensé de ce mépris , ajoute ce que dit saint
Jacque : *Pensez-vous que ce soit en vain que l'Ecri-
ture témoigne que Dieu aime jusqu'à paroître jaloux ?*
Exod. Car c'est ainsi qu'il est nommé dans le livre de
no. 5. l'Exode : *Le nom de ton Dieu , ô Israhel , est le Sei-
34. 14.* gneur jaloux. Puis donc que l'Ecriture , qui d'ordi-
& ail-
leurs, naire nous représente Dieu comme s'il étoit sujet
aux passions humaines , en parle comme d'un mari
jaloux de l'amour de sa femme ; qui doute qu'il ne
soit extrêmement irrité de l'infidélité d'une ame ;
qui après lui avoir consacré l'amour de son cœur ,
rompt lâchement avec lui , & se rend son enne-
mie , pour aimer les créatures & s'abandonner à
August. la vanité du siècle ? *Voulez-vous donc n'être point*
176. 111. *ennemi de Dieu ,* dit-il encore ailleurs , *ne soiez*
in Joan. *point ami du monde.*

Dieu sans doute a sujet de se plaindre de ce qu'il a
beaucoup moins de serviteurs que le monde , quoi-
qu'il fasse à ses adorateurs , sans comparaison , beau-
coup plus de bien que le monde n'en fait aux siens.
La grace qu'il nous donne surpasse tout ce qu'il y a
de plus beau , de plus précieux & de plus attrayant

dans le monde. Comme ce divin Epoux nous aime avec jalousie, la grace qu'il nous donne nous fait mépriser toute chose pour l'amour de lui. Mais il ne donne qu'aux humbles cette grace victorieuse du monde : car comme dit notre saint Apôtre, *Dieu résiste aux superbes, & donne sa grace aux humbles.* Prov. 32 Ce passage qui n'est qu'en partie dans les Pro- 34 verbes, est tout entier dans saint Pierre, d'où il 1. 1. Petit semble que saint Jacques l'a tiré.

De là il conclut, que si nous voulons nous rendre dignes de la grace & de l'amitié de Dieu, il faut lui obéir de bon-cœur, & nous assujettir à sa sainte loi. L'obéissance & la soumission est le seul tribut que Dieu exige pour la reconnoissance de ses bienfaits. Ce fut la seule loi qu'il imposa au premier homme pour hommage à sa souveraineté ; en sorte que de son obéissance dépendoit la gloire & le bonheur de tous les hommes.

C'est-là l'état dans lequel nous devons vivre & agir jusqu'à la mort. Tous les Saints n'arrivent à la possession de Dieu que par l'humble soumission d'esprit & de cœur. Voici la règle que JESUS-CHRIST nous en prescrit dans son Evangile : *Si vous ne vous convertissez, & si vous ne devenez semblables à de petits-enfans, vous n'entrerez point dans le royaume du ciel.* scatibz 18. Les petits-enfans étant simples & innocens ne sont pas capables de se conduire eux-mêmes : ainsi notre Seigneur nous les propose comme les modèles, sur lesquels nous devons nous régler en la conduite de notre vie.

Mais l'humilité, qui n'est autre chose, selon saint Bernard, qu'une entière soumission de la volonté de Bern. serm. 297 de diva l'homme à celle de Dieu ; l'humilité, dis-je, n'est point vraie si elle n'est courageuse. Si nous avons

110 EPIÎRE DE S. JACQUE.

v. 7.

Ephes. 6.
16.

1. Petr.

5. 9.

1. 5.

besoin de force pour résister aux hommes, nous avons grand besoin d'être fortifiés de la vertu toute-puissante du Seigneur, & de nous revêtir de toutes les armes de Dieu, pour pouvoir nous défendre des embûches & des artifices du diable. Car nous n'avons pas à combattre contre des hommes de chair & de sang, mais contre les principautés, contre les puissances, contre les princes du monde, contre les esprits de malice répandus dans l'air. L'Apôtre nous fournit toutes les armes offensives & défensives qui sont nécessaires pour bien combattre ces cruels ennemis; mais, sur-tout, dit-il, servez-vous du bouclier de la foi. Et en cela il s'accorde bien avec le Prince des Apôtres, qui nous exhorte de résister au diable par la force que la foi nous donne; *cuâ resistite fortes in fide*. Mais nous ne pouvons faire usage de notre foi contre cet ennemi, que par la prière qui en est le propre effet; car dans cette guerre contre le diable, on ne combat & on ne résiste qu'en priant, & l'on ne peut appliquer la foi dans les grandes occasions, que par le moyen de l'oraison qui nous fait adresser à Dieu nos vœux, afin qu'il lui plaise de nous secourir dans nos peines. Un clin-d'œil vers JESUS-CHRIST, la seule prononciation du saint Nom suffit pour vaincre le diable dans la plus grande tentation, lorsque l'âme le fait avec humilité & avec confiance; car il est devenu sans aucune force contre un Chrétien armé d'une foi ferme & vigoureuse, accompagnée d'une humilité sincère. Avec ces armes on le met aisément en fuite; car quoiqu'il soit extrêmement artificieux, & qu'il revienne souvent à la charge en changeant de batterie, s'il voit néanmoins qu'on lui résiste toujours sans perdre cou-

rage, il se retire & craint d'attaquer, de peur d'avoir la honte d'être si souvent vaincu. Car, comme dit S. Augustin, *il peut bien conseiller le mal & y solliciter, mais il ne peut pas forcer à le commettre.* Ainsi il est en notre pouvoir de lui donner notre consentement, ou de ne lui pas donner, & c'est par nos propres affections qu'il nous combat.

Saint Jean Chrysostome compare le diable à un chien qui cherche toujours à ronger quelque chose : il ne manque point de se tenir près d'une table où l'on mange, tant qu'on lui jette quelque morceau à avaler : mais quand on ne lui jette rien, & qu'on le chasse à coups de bâton, il s'enfuit & ne revient pas qu'il ne trouve l'occasion commode. Ainsi il faut être sur ses gardes & avoir une attention continuelle sur nous-mêmes, pour ne lui point donner de prise sur nous : c'est le moyen d'approcher de Dieu, & de l'engager à s'approcher de nous : car il n'a point de plus grand ennemi que le démon, & c'est par la force qu'il nous donne, & en combattant avec nous, que nous le vainquons.

Ce n'est point des pas du corps, mais par les mouvemens de l'ame, & par les inclinations du cœur que nous approchons de Dieu ; & sur-tout par l'humilité dont il nous prévient pour nous attirer à lui, & en approchant de nous, nous faire approcher de lui. *Considérez*, dit saint Augustin, *une grande merveille : Dieu est élevé ; si vous vous élevez, il s'éloigne de vous ; si vous vous humiliez, il descend à vous. D'où vient cela ? C'est que le Seigneur qui est le Très-haut, regarde les choses basses, & ne voit que de loin les choses hautes.* Il faut donc admirer ces jugemens impénétrables, par lesquels il ne regarde que de loin & avec mépris ce qui pa-

August.

hom. 12.

inter 50.

Chrysost.

serm. de

Lazaro.

August.

serm. 2.

de Ascen.

Ps. 137.

VI^e EPIQUE DE S. JACQUE

roît élevé aux yeux des hommes , en même tems qu'il jette un regard de misericorde sur les *petits* & sur les humbles. Que s'il approche de nous par sa grace , ce n'est pas qu'il en fût éloigné auparavant ; car il est par-tout , & remplit tout par son immensité , & se rend tellement présent à chacun de nous , qu'il pénètre tout notre intérieur , & remplit le fond de notre être. Mais il se communique d'une maniere particuliere à ceux qu'il fait agir par le mouvement de son Esprit saint.

La vraie humilité renferme en abrégé toutes les vertus ; car comme *l'orgueil est le principe de tout peché* , de même aussi l'humilité est la source de tout le bien , & de toutes les vertus : néanmoins notre saint Apôtre nous avertit encore plus en détail de ce qu'il faut faire pour approcher de Dieu , & pour lui plaire , *c'est d'être saint comme il l'est lui-même* , & de nous purifier de toutes nos souillures. Nous devons le faire en deux manieres , extérieurement & intérieurement : les *main*s signifient les actions extérieures , & le *cœur* marque les pensées & les affections ; il veut donc que les pecheurs *lavent leurs mains & purifient leurs cœurs* ; c'est-à-dire , qu'ils s'abstiennent de faire aucun mal à l'exterieur , & que leur interieur soit exempt de toute mauvaise pensée , en sorte que l'on soit tel que le demande le Prophete roi pour se présenter devant Dieu. *Qui montera , dit-il , sur la montagne du Seigneur , ou , qui se présentera devant lui dans son sanctuaire ? Celui qui a les mains innocentes , & le cœur pur.*

Mais quand l'Apôtre dit , qu'il faut *laver ses mains* , il ne veut pas que nous mettions , comme les Juifs , toute notre vertu dans la purification du corps

Corps, & dans l'observation des cérémonies extérieures : il veut seulement qu'il paroisse par les actions extérieures, qui sont comme les ruisseaux, que la source est pure ; *car c'est du cœur que partent non seulement les mauvaises pensées, mais encore les meurtres, les adulteres, les fornications, les médisances ; & tous les autres pechés, comme les emportemens & les excès qu'il a repris, & qui se commettent au-dehors, ne viennent toutefois que de l'impureté du cœur.* Pour être guéri de tous ces maux extérieurs, il faut avoir un cœur pur & sincere : c'est pourquoy saint Paul dit à Timothée, que *la fin des commandemens est la charité qui naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience, & d'une foi sincere.* Ainsi ceux qui ont l'ame double & partagée, qui veulent servir à deux maîtres, & qui flottent entre l'amitié de Dieu & du monde, ne peuvent pas se garder de donner au-dehors beaucoup de marques de leur inconstance par l'attachement qu'ils ont aux créatures. On peut voir ce qui a été dit ci-dessus de cette duplicité de cœur.

Le saint Apôtre qui vouloit conduite au salut par des voies sûres ceux à qui il écrivoit, ne se contente pas de les exhorter à se purifier de leurs souillures criminelles, il leur enseigne les moyens efficaces pour acquérir la pureté que Dieu demande à ceux qui veulent approcher de lui sans être rejetés. C'est de s'affliger volontairement eux-mêmes, & d'entrer par le deuil & les larmes dans les sentimens d'une pénitence sérieuse, qui ne se conçoit qu'avec douleur ; parcequ'il faut pour faire place à l'amour de Dieu, bannir de notre cœur l'amour du monde qui n'en sort gueres qu'avec violence, c'est-à-dire, par des maux temporels qui nous dé-

H

114 ÉPÎTRE DE S. JACQUÈ

Isaï. 1.
12.

goutent du monde, & qui nous enfont connoître le néant & la vanité. Le retour à Dieu après l'avoir quitté, ne se fait point autrement; c'est pourquoy il dit par son Prophète à son peuple qui l'avoit abandonné : *Convertissez-vous à moi de tout votre cœur, dans les jeûnes & dans les larmes, & les gémissemens.* Ce sont-là les moyens d'appaiser la colere de Dieu, & de se réconcilier, en faisant une pénitence proportionnée aux fautes que l'on a commises. Il faut que les ris dissolus, & que la joie que l'on a goûtée dans la prosperité & la jouissance des biens du monde, soit expiée par des pleurs & des larmes, & par cette tristesse dont parle S. Paul, *qui est selon Dieu, & qui produit pour le salut une pénitence stable.*

Joan.
16. 33.
v. 31.

Quoique les pleurs & les gémissemens soient pour les pécheurs un état indispensable, & que les justes aient droit d'user avec plus de liberté des biens & des commodités de la vie, néanmoins la condition d'un Chrétien dans cette vie doit être une pénitence continuelle dans le deuil & les larmes. Rien n'est plus précis sur cela que cet avertissement de JESUS-CHRIST : *Vous aurez des afflictions dans le monde.* Il compare dans ce même chapitre le tems de l'affliction & de la purification des justes à l'enfantement d'une femme, qui est toujours accompagné de douleur & de tristesse : mais il leur promet dans la personne de ses disciples, qu'après avoir été dans la tristesse, ils entreront dans une joie que jamais personne ne pourra leur ravir; que le monde au-contraire qui aura été dans la joie & la jouissance des satisfactions de cette vie, sera condamné à des peines éternelles : *Malheur à vous qui riez maintenant, parceque vous serez réduits aux pleurs & aux larmes.*

Saint Jacques revient encore à recommander la vertu excellente de l'humilité sans laquelle la pénitence n'est qu'hypocrisie, la charité n'est qu'une vertu payenne, & toutes les autres vertus ne servent qu'à entretenir la vanité de l'esprit. Il veut donc qu'ils aient une humilité sincère, & qui soit telle au jugement de Dieu même, qui se plaît à élever ceux qui s'humilient. *Voulez-vous*, dit saint Augustin, *devenir grands ? Commencez par vous abaisser. Entreprenez-vous de bâtir un édifice fort élevé ? Songez avant toutes choses à établir le fondement d'une humilité profonde.* Mais cette élévation que Dieu promet ne s'achève que dans la gloire du siècle à venir, quoiqu'elle commence ici par l'accroissement des graces de Dieu. *Voyez saint Pierre 1. ép. 5. 6.*

✠. 11. jusqu'à la fin. Mes freres, ne parlez point mal les uns des autres ; celui qui parle contre son frere, & qui juge son frere, parle contre la loi, & juge la loi, &c.

C'est sans doute par une suite nécessaire que l'Apôtre parle ici contre la médifance, & qu'il en instruit ceux à qui il écrit : car comme ils étoient brouillés ensemble, & les Maîtres surtout poussés par un esprit d'ambition & d'envie, voulant l'emporter les uns au-dessus des autres, il ne se pouvoit pas faire qu'ils ne se déchirassent réciproquement par des médifances secrettes ou par des calomnies. Ce vice est d'autant plus à craindre qu'il est plus fréquent, plus imperceptible, & plus pernicieux. On peut voir ce qui a été dit sur ce sujet au *ch. i. v. 26.*

On peut dire aussi que la médifance étant une malheureuse production de l'orgueil qui s'élève au-dessus des autres en tâchant de les rabaisser, elle est

VII^E ÉPITRE DE S. JACQUE.

très-féconde en malice , & se déguise en mille manières , que le diable inspire à celui qui veut noircir un homme qui lui fait ombrage , & le perdre de réputation.

1. Elle est si maligne , qu'elle impute quelquefois de faux crimes à des personnes innocentes pour ruiner leur réputation , comme faisoient les ennemis de David à son égard : *De faux-témoins se sont élevés contre moi* , dit-il , *ils m'ont interrogé sur des choses que je ne connoissois pas.*

2. Si elle trouve dans son prochain une véritable faute , elle l'exagère , & la grossit au lieu de la diminuer ; ce qui n'est que trop commun.

3. Si le crime est secret & caché , elle le découvre : *Le trompeur* , dit le Sage , *revelera les secrets.*

4. Elle tient cachées les vertus & les véritables louanges que l'on mérite , dans les rencontres où il les faudroit publier.

5. Enfin elle interprete malignement & en mauvaise part les paroles & les actions qui sont bonnes ou douteuses , comme quand les Juifs disoient que saint Jean étoit possédé du démon , parcequ'on ne le voyoit ni boire ni manger ; & que JESUS-CHRIST étoit un homme de bonne-chere , parcequ'il vivoit d'une maniere commune.

Mais ce ne sont pas là les seuls maux qu'elle cause , saint Jacques nous en découvre d'autres très-importans. Celui , dit-il , qui parle contre son frere , ou qui le juge par aversion ou par indiscretion , parle contre la loi , & s'en rend le juge.

Il est aisé de voir que celui qui médit de son frere , le juge & le condamne , parcequ'il le déclare coupable par son jugement particulier , qu'il tâche faire approuver par d'autres. Mais comment est-ce

qu'en même-tems qu'il juge son frere, il juge aussi & condanne la loi ? C'est premierement qu'en blâmant celui qui fait bien, & qui obéit à la loi, il blâme & condanne en même-tems la loi même, qui ordonne & permet ce que fait son prochain.

En second lieu, c'est qu'en faisant une action contraire à la loi, il déclare que la loi défend la médifance & les jugemens téméraires. Celui qui médit de son prochain fait injure à la loi en même-tems, & la condanne, en désapprouvant par son procédé ce qu'elle condanne. Lev. 19.
16.
Matth.
7. 1.

En troisiéme lieu, c'est, dit saint Thomas, mépriser la loi de l'amour du prochain, & la condanner, que de juger son frere : car la loi de la charité veut qu'on aime l'honneur & la réputation de son prochain comme la sienne propre : ainsi celui qui le rabaisse & diminue l'estime qu'on en doit avoir, ou qui le diffame de quelque maniere que ce soit, méprise la loi de la charité, qui défend de lui faire tort.

Enfin c'est qu'il s'érige en juge de la loi, & se met insolemment au-dessus d'elle : car lorsqu'il juge & condanne son frere, il s'attribue l'autorité de la loi même, & usurpe le ministère & la fonction du Législateur, comme s'il étoit trop lent & trop réservé à condanner celui que le médifant trouve coupable. Cependant il n'y a qu'un Législateur & qu'un Juge qui a un pouvoir souverain de faire des loix, de juger de ceux qui les observent ou qui les transgressent : il n'y a que lui qui puisse juger de l'intérieur de l'homme qu'il a créé, & qui ait droit de vie & de mort sur lui, pour punir sa désobéissance s'il n'observe pas ses préceptes, & pour couronner son obéissance s'il les observe. *Mais vous, qui êtes-vous, pour vous mettre en la place de Dieu même.*

& lui insulter en exerçant contre sa défense une autorité dont il est si jaloux ? S'il y a des Législateurs & des Juges sur la terre, ils ne sont que les ministres, & c'est ce souverain Roi qui les a établis juges des hommes. C'est par moi, dit-il, que les Rois regnent, & que les Législateurs ordonnent ce qui est juste : c'est par moi que les Princes commandent, & que ceux qui sont puissans rendent la justice.

Puisqu'il n'appartient donc qu'au Créateur de juger de sa créature, & que c'est, comme dit saint Paul, le Seigneur qui juge, gardons-nous de juger avant le tems, jusqu'à ce que le Seigneur vienne, qui produira dans la lumière ce qui est caché dans les ténèbres, & decouvrira les plus secretes pensées des cœurs ; & alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui sera due. Car, dit-il ailleurs, nous paroîtrons tous devant le tribunal de JÉSUS-CHRIST pour y être jugés selon que nous aurons jugé les autres, & on se servira envers nous de la même mesure dont nous nous serons servis envers eux. Celui qui tremble dans l'attente du jugement de Dieu, est bien éloigné de juger personne.

Suivons l'excellent avis de saint Bernard : Gardez-vous, dit ce saint Docteur, d'examiner curieusement la conduite de votre prochain, ou d'en juger témérairement ; & quoique vous y trouviez quelque chose à redire, n'en jugez pas pour cela, mais excusez-le : excusez son intention, si vous ne pouvez pas excuser son action ; c'est peut-être par ignorance, peut-être par surprise, peut-être par accident qu'il est tombé dans cette faute. Que si la chose est si certaine qu'il n'y ait pas moyen de la dissimuler, persuadez-vous que la tentation a été violente, & que s'il vous en étoit arrivé une pareille, vous y auriez aussi succombé.

Notre saint Apôtre reprend ensuite un grand ^{v. 22} dérèglement qui regne parmi les hommes à cause de leur peu de foi. Comme ils ne reconnoissent point de providence qui veille sur eux & sur toute leur conduite, ils s'imaginent que toutes choses vont au hazard, & que les événemens dépendent de leur habileté & de leur industrie. Ainsi ils forment des desseins, & prennent des mesures justes pour les executer, sans songer qu'ils ne peuvent pas disposer d'un moment de tems; & quoiqu'ils ne puissent s'assurer du lendemain, ils sont assez insensés pour étendre leur prévoyance jusqu'au tems à venir. C'est ainsi qu'en use dans l'Evangile cet homme riche, qui ayant fait une grande récolte, n'avoit pas de greniers assez grands pour serrer ^{Luce. 12. 16.} les fruits qu'il avoit recueillis : mais pendant qu'il s'applaudissoit dans l'esperance de jouir des biens qu'il avoit en reserve pour plusieurs années, Dieu lui déclare qu'il alloit lui redemander son ame cette nuit-là même.

Quelle folie, s'écrie saint Basile, de s'entretenir ^{Basile, hom. mil. de avaritia} de ces pensées extravagantes, au-lieu de reconnoître humblement d'où tous ces grands biens lui étoient venus, & de demander à celui de qui il les tenoit, la grace d'en faire l'usage auquel il les destinoit ! C'est cette présomption insensée qui fait aussi raisonner de la sorte ces gens de négoce dont l'Apôtre nous parle ici, qui se promettant de faire par leur trafic de grands gains, ne savent point ce qui leur doit arriver le lendemain. Il semble que le Saint ait eu en vûe cette sentence du Sage : *Ne vous glorifiez point pour le lendemain, parceque vous ignorez, ce que doit produire le jour suivant.*

H. iiii.

N'est-ce pas en effet une grande folie, que de se promettre une longue vie, une bonne santé, & de la prospérité, vû que l'on ne peut pas compter d'un seul moment sur la vie même, qui est le fondement de toutes ces sortes de biens ? *Car qu'est-ce que la vie, selon saint Jacque, sinon une legere vapeur qui se dissipe au même-tems qu'elle commence à paroître & à s'élever de terre ? Quelle stabilité peuvent donc avoir tous les beaux projets que l'on bâtit sur un fondement si peu solide ?*

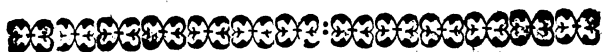
11. L'Ecriture compare l'instabilité de la vie à plusieurs choses qui n'ont point de consistance ; tantôt
 Isa. 40. à une goutte d'eau, ou à un petit grain de poussiere ;
 25. ou à ce petit grain qui donne à peine la moindre in-
 Eccl. 12. clination à la balance ; tantôt à une fumée & à une
 23. étincelle de feu ; tantôt à une nuée ou un
 Eccl. 2.2. brouillard qui se dissipe ; tantôt à une ombre qui
 5. 5. passe ; tantôt au vent, & tantôt au néant même ;
 Job. 7.7. pour marquer qu'il n'y a point de fonds à faire sur
 45. 40. toutes les choses de ce monde, & que si on est
 27. obligé de s'occuper de quelque affaire, il en faut
 soumettre à Dieu toute l'issue ; qu'il ne faut rien en-
 treprendre sans consulter sa volonté ; dire toujours
 avec saint Jacque : *Nous ferons telle & telle chose, s'il plaît au Seigneur, & si nous vivons.* Ces expres-
 sions qui marquent la soumission que nous devons à la providence divine, étoient familières aux fide-
 les, comme il paroît dans saint Paul, qui en use
 148. 18. souvent : *Je reviendrai vous voir, dit-il, si c'est la vo-*
 21. *lonté de Dieu ;* & en plusieurs endroits de ses Epî-
 2. Cor. tres. Ce n'est pas qu'il soit nécessaire de prononcer
 4. 19. toujours ces paroles dans toutes nos entreprises, il
 6. 16. 7. suffit que nous soumettions tout à la volonté de
 Hebr. 6. Dieu, & que nous nous souvenions toujours que no-

tre vie ne tient à rien : ainsi ceux qui disposent de leurs affaires pour l'avenir, sans les rapporter à Dieu, ressemblent à un homme qui ayant été condamné à mort, ne laisse pas de compter sur le tems à venir & de disposer de ses affaires dans cette vûe, sans le consentement de son Juge. C'est donc une grande extravagance que de ne songer qu'à amasser des richesses pour vivre dans le luxe & la vanité, & par un orgueil tout-à-fait injurieux à la volonté de Dieu ; au-lieu d'avoir de soi-même des sentimens bas & humbles, se glorifier dans ses projets & ses desseins présomptueux, comme si on étoit immortel, & tout assuré du tems à venir. Cette présomption est très-mauvaise, & ne peut être suggérée que par le malin esprit.

Si donc, conclut saint Jacques, vous savez, comme je le suppose, que tout dépend de la volonté de Dieu, & que vous ne pouvez rien faire qui ne soit prévu & réglé par sa providence, d'où vient que vous vous appuyez sur votre prudence, & que vous ne mettez par toute votre confiance en lui dans tout ce que vous entreprenez ? C'est sans doute une infidélité inexcusable, de connoître la volonté de son maître & de ne la point pratiquer. Vous êtes bien moins excusables que ceux qui n'étant pas éclairés de la lumière de la foi chrétienne, ne se conduisent pas par ses maximes. Car quoique ce soit un sentiment naturel de recourir à l'assistance d'un Etre souverain dans le cours de la vie présente, néanmoins comme cette idée est fort obscurcie par le peché, le défaut de confiance en Dieu sera puni avec beaucoup moins de rigueur dans eux que dans vous : plus on a de connoissance, moins on mérite d'indulgence, si on ne pratique les verités que l'on connoît,

v. 16.

Plato in
Alcip.



CHAPITRE V.

1. **M**ais vous, riches, pleurez ; poussez des cris & comme des hurlemens dans la vûe des miseres qui doivent fondre sur vous.

2. La pourriture consume les richesses que vous gardez , les vers mangent les vêtemens que vous avez en reserve.

3. La rouille gâte l'or & l'argent que vous cachez , & cette rouille s'élèvera en témoignage contre vous , & dévorera votre chair comme un feu . C'est-là le trésor de colere que vous amassez pour les derniers jours.

4. Sachez que le salaire que vous faites perdre aux ouvriers qui ont fait la récolte de vos champs , crie contre vous , & que leurs cris sont montés jusqu'aux oreilles du Dieu des armées.

5. Vous avez vécu sur la terre dans les délices & dans le luxe ; vous vous êtes engraisés comme des victimes

1. **A** Gite nunc, divites, plorate ululantes in miseriis vestris , quæ advenient vobis.

2. Divitiz vestraz putrefactæ sunt : & vestimenta vestra à tinea comesta sunt.

3. Aurum & argentum vestrum ærugavit : & ærugo eorum in testimonium vobis erit , & manducabit carnea vestras sicut ignis. Thesaurizastis vobis iram in novissimis diebus.

4. Ecce merces operariorum , qui messuerunt regiones vestras , quæ fraudata est à vobis , clamat : & clamor eorum in aures Domini sabaoth introivit.

5. Epulati estis super terram , & in luxuriis enutristis corda vestra , in die occisionis.

¶ 3. i. e. elle attirera sur vous la condamnation.

préparées pour le jour du sacrifice.

6. Addixistis, & occidistis iustum, & non restitit vobis.

6. Vous avez condamné & tué le juste, sans qu'il vous ait fait de résistance //.

7. Patientes igitur estote, fratres, usque ad adventum Domini. Ecce agricola expectat pretiosum fructum terræ, patienter ferens donec accipiat temporeum, & serotinum.

7. Mais vous, mes freres, persevererez dans la patience jusqu'à l'avènement du Seigneur //. Vous voyez que le laboureur, dans l'espérance de recueillir le fruit précieux de la terre, attend patiemment que Dieu envoie les pluies de la premiere & de l'arriere-saison //.

8. Patientes igitur estote & vos, & confirmate corda vestra: quoniam adventus Domini appropinquavit.

8. Soiez ainsi patiens, & affermissez vos cœurs; car l'avènement du Seigneur est proche.

9. Nolite ingemiscere, fratres, in alterutrum, ut non iudicemini. Ecce iudex ante januam assistit.

9. N'ayez point d'aigreur les uns contre les autres //; afin que vous ne soiez point condamnés. Voilà le Juge qui est à la porte //.

10. Exemplum accipite, fratres, exitus mali, laboris, & pa-

10. Prenez, mes freres, pour exemple de patience dans les afflictions, les Pro-

ψ. 6. *aur.* celui qui ne vous faisoit aucun mal.

qui grossissent l'épi & le font mûrir.

ψ. 7. *expl.* qui fera finir tous vos maux, c'est aux pauvres opprimés qu'il s'adresse.

ψ. 9. *let.* ne gémissez point, &c. ce que quelques-uns expliquent de l'envie qui fait gémir du bonheur d'autrui.

Ibid. expl. Il appelle les pluies de la premiere saison, celles qui tombent après qu'on a semé, & qui font germer le grain; & les pluies de la derniere saison, celles

Ibid. c'est-à-dire, que le jour du jugement, où tous les différends seront terminés, n'est pas éloigné.

124 ÉPÎTRE DE S. JACQUË

phètes qui ont parlé au nom du Seigneur.

tientia, prophetas: qui locuti sunt in nomine Domini.

11. Vous voyez que nous les appellons bienheureux, de ce qu'ils ont tant souffert. Vous avez appris quelle a été la patience de Job, & vous avez vû la fin du Seigneur: car le Seigneur est plein de compassion & de miséricorde.

11. Ecce beatificamus eos, qui sustinuerunt. Sufferentiam Job audistis, & finem Domini vidistis, quoniam misericors Dominus est, & miserator.

Matth.
5. 34.

12. Mais avant toutes choses, mes freres, ne jurez ni par le ciel, ni par la terre, ni par quelque autre chose que ce soit; mais contentez-vous de dire, Cela est; ou, Cela n'est pas; afin que vous ne soiez point condamnés.

12. Ante omnia autem, fratres mei, nolite jurare, neque per cœlum, neque per terram, neque aliud quodcumque juramentum. Sit autem sermo vester: Est, est; Non, non; ut non sub judicio decidatis.

13. Quelqu'un parmi vous est-il dans la tristesse? qu'il prie. Est-il dans la joie? qu'il chante de *saints* cantiques.

13. Tristatur aliquis vestrum? oret. Equo animo est? psallat.

14. Quelqu'un parmi vous est-il malade? qu'il appelle les Prêtres de l'Eglise, & qu'ils prient sur lui, l'oignant d'huile au nom du Seigneur:

14. Infirmatur quis in vobis? Inducat presbyteros Ecclesiæ, & orent super eum, ungentes eum oleo in nomine Domini:

15. & la priere de la foi

15. & oratio fidei

¶ 14. *autr.* pour lui.

Ibid. *expl.* Saint Jacques parle de l'Extrême Onction; il en marque le sujet, qui est le malade; les ministres, qui sont les Prêtres; la matiere, qui est l'huile; la forme, qui est la priere de la foi pour le malade; l'application de

l'une & de l'autre à leur sujet, qui est l'onction du malade au nom du Seigneur; l'effet pour le corps, qui est la guérison ou le soulagement de son mal; l'effet pour l'ame, qui est la rémission de ses pechés.

salvabit infirmum, & sauvera le malade, le Seigneur
alleviabit eum Dominus; & si in peccatis sit, le soulagera; & s'il a commis
remittentur ei. des pechés, ils lui seront remis.

16. Confitemini ergo alterutrum peccata vestra, & orate pro invicem ut salvemini: multum enim valet deprecatio justii assidua.

17. Elias homo erat similis nobis passibilis: & oratione oravit ut non plueret super terram, & non pluit annos tres, & menses sex.

18. Et rursum oravit: & cœlum dedit pluviam, & terra dedit fructum suum.

19. Fratres mei, si quis ex vobis erraverit à veritate, & converterit quis eum:

20. scire debet, quoniam qui converti fecerit peccatorem ab errore viæ suæ, salvabit animam ejus à morte, & operiet multitudinem peccatorum.

16. Confessez † vos fautes † Aux Rogations, l'un à l'autre, & priez l'un pour l'autre, afin que vous soiez guéris: car la fervente priere du juste peut beaucoup.

17. Elie étoit un homme 3. Reg. 17. 1. Luc. 4. 25, sujet comme nous à toutes les misères de la vie; & cependant ayant prié Dieu avec grande ferveur qu'il ne plût point, il cessa de pleuvoir sur la terre durant trois ans & demi.

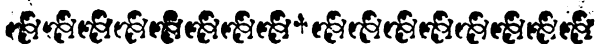
18. Et ayant prié de nouveau, le ciel donna de la pluie, & la terre produisit son fruit.

19. Mes freres, si l'un d'entre vous s'égare du chemin de la verité, & que quelqu'un l'y fasse rentrer,

20. qu'il sache que celui qui convertira un pecheur & le retirera de son égarement, sauvera une ame de la mort, & couvrira la multitude de ses pechés ¶.

†. 16. expl. ou des maladies, ou des pechés.

†. 20. expl. soit des siens propres, ou de ceux du pecheur converti.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

7. 1. jusqu'au 7. **M**ais vous, riches, pleurez ;
posez des soupirs & des cris
dans la vue des miseres qui doivent fondre sur vous.

ch. 4.
 5. Saint Jacques qui avoit une grande tendresse pour
 les pauvres, se sentoit le cœur percé de douleur de
 voir l'inhumanité que les riches exerçoient à leur
 égard. Il les avoit déjà exhortés à entrer dans des
 sentimens de componction & de pénitence ; mais
 ici il les excite avec toute la force que son zele lui
 inspiroit, & avec tout l'autorité que lui donnoit son
 apostolat, d'user, comme saint Paul, de la severité
 de la puissance que le Seigneur lui avoit donnée. Les
 riches à qui tout réussit, qui sont comblés de pro-
 sperités & des biens du monde, s'y plongent d'ordi-
 naire si profondement, & s'y attachent si forte-
 ment, qu'ils tombent dans un entier oubli de Dieu,
 & dans un assoupissement mortel dont il est difficile
 de les tirer. Cet état les rend sourds à la voix de
 Dieu, & ferme l'entrée de leur cœur à l'esprit de
 la pénitence : ainsi leur salut devient comme mora-
 lement impossible. Pour vaincre la dureté de leur
 cœur, il faudroit les reprendre fortement, comme
 fait ici notre saint Apôtre, & menacer avec un zele
 apostolique les riches, les avarés, & les voluptueux,
 des jugemens effroyables de la justice de Dieu : mais
 il est rare qu'on ose le faire d'une maniere qui puisse
 devenir efficace pour leur faire embrasser une vie
 pénitente. Le Seigneur exauce le desir des pauvres,
 Ps. 37. & se rend attentif à la préparation de leur cœur.

Mais pour ce qui regarde les riches impitoyables, il ne faut pas seulement qu'ils poussent des soupirs comme les pauvres, mais il faut encore qu'ils crient de toutes leurs forces, & qu'ils poussent des hurlemens pour se faire entendre de Dieu, qui est irrité de leur dureté inhumaine envers les pauvres. Ils aiment mieux laisser pourrir les richesses qu'ils gardent, que d'en assister les pauvres; ils aiment mieux laisser ronger par les vers les vêtemens qu'ils ont en reserve, que d'en vêtir les nuds, & laissent périr inutilement ce qui pourroit servir à sauver la vie à tant de Chrétiens qui périssent de faim & de froid.

S'il est vrai qu'il n'y a point de miséricorde pour ceux qui n'en font point à leur prochain, que peuvent espérer au jugement de Dieu ces avares qui laissent gâter par la rouille les monceaux d'or & d'argent, au-lieu d'en exercer des œuvres de miséricorde telles qu'en demande JESUS-CHRIST pour posséder son royaume? *Le Sauveur ne se levera-t-il pas pour s'en venger, comme dit le Prophete roi, à cause de la misere des affligés & du gémissement des pauvres?* Notre saint Apôtre dit que *cette rouille s'élèvera en témoignage contre eux, & dévorera leur chair comme un feu*; c'est-à-dire, que ce qui se consume de leurs biens par les vers & par la rouille, portera contre eux un témoignage qui leur reprochera à jamais leur dureté. Car leur conscience qui servira contre eux-mêmes de témoin & de bourreau, leur reprochera toujours ces trésors cachés qu'ils auront laissé gâter, plutôt que d'en faire l'usage auquel Dieu les destinoit; de sorte que cette même rouille qui rongeoit leur or & leur argent, rongeant aussi leur conscience par le cuisant regret qui leur

Jer. 22

13.

v. 32

Matth.

25. 16.

19. 29.

Ps. 23. 6.

428 EPI TRE DE S. JACQUE.

en restera , sera comme un feu devorant qui tourmentera cruellement leurs corps mêmes sans jamais les consumer. Leur avarice insatiable leur fait amasser des trésors sans fin , comme s'ils avoient à demeurer plusieurs siècles dans le monde , c'est le sens du texte original. Mais la Vulgate qui ajoute le mot de *colere* , fait le même sens que saint Paul exprime en ces termes : *Vous vous amassez un trésor de colere pour le jour de la colere & de la manifestation du juste jugement de Dieu.* Ainsi , au-lieu d'un trésor de biens & de richesses qu'ils croyoient avoir en reserve pour le reste de leur vie , ils ne trouvent qu'un trésor de vengeance & de supplices.

Que faut-il donc que fassent les riches pour détourner cet amas redoutable de tourmens ? Il faut qu'ils suivent l'avis que JESUS-CHRIST leur donne : *Ne vous faites point*, dit-il , *de trésors dans la terre , où les vers & la rouille les mangent , & où les voleurs les déterrent & les dérobent ; mais faites-vous des trésors dans le ciel , où les vers & la rouille ne les mangent point , & où il n'y a point de voleurs qui les déterrent & qui les dérobent.* Mais comme il est facile à celui qui a une fois goûté les biens qui viennent d'en haut , de n'avoir plus que du dégoût pour ceux d'ici-bas , il est impossible que celui qui n'a jamais goûté ces premiers , ne trouve ses délices & sa joie dans la possession de ces derniers. Il n'y a point de gens qui ayent le cœur plus attaché à la terre que les âvares : il ne faut donc pas s'étonner s'ils tâchent d'amasser de grands trésors sur la terre.

Les grandes richesses ne s'acquerent , ni ne se conservent point d'ordinaire sans de grandes injustices ; & c'est avec grand sujet que saint Paul appelle

pelle l'avarice, la racine & la source de tous les maux. ^{1. Tim. 6. 10.}

Comme c'est le propre des avares d'avoir toujours la main ouverte pour recevoir, & fermée pour donner, ^{Ecl. 4. 16.}

une de leurs injustices, c'est de ne point payer leurs dettes, au-moins de ne les payer que le plus tard qu'ils peuvent. L'Apôtre en rapporte une espece sous laquelle il comprend toutes les autres : c'est le ^{v. 4.}

vol du salaire des pauvres ouvriers qui ont travaillé pour eux, & particulièrement des moissonneurs qui ont fait la récolte de leurs grandes terres. L'Ecriture nous représente l'énormité de cette injustice comme une des plus criantes ; voici ce que Dieu ordonne : ^{Levit. 19. 13.}

Le prix du mercenaire qui vous donne son travail, ne demeurera point chez-vous jusqu'au matin.

C'est pour cela que dans la parabole des ouvriers que le pere-de-famille avoit loués pour travailler à sa vigne, il veut qu'ils soient payés de leur journée dès le soir même. Cette loi est exprimée encore ailleurs d'une maniere plus forte, & même avec une menace redoutable contre ceux qui ne l'observeront pas : ^{Math. 20. 1.}

Vous ne refuserez point à l'indigent & au pauvre ce que vous lui devez ; mais vous lui rendrez le même jour le prix de son travail avant le coucher du soleil, parcequ'il est pauvre, & qu'il n'a que cela pour vivre, de peur qu'il ne crie contre vous au Seigneur & qu'il ne vous soit imputé à péché.

Tobie ordonne la même chose à son fils un peu avant sa mort : ^{Tob. 4.}

Quand un homme aura travaillé pour vous, donnez-lui aussitôt ce qu'il a gagné, & que le gain de la journée du mercenaire ne demeure jamais dans votre maison.

Ce crime, de refuser aux pauvres ouvriers leur salaire, est une des plus grandes injustices que les

riches puissent faire. Ces pauvres gens qui travaillent pendant le chaud & le froid, s'épuisent de fatigues sans avoir de quoi rétablir leurs forces : ils ne vivent que de leur journée ; si on la leur refuse, il faut qu'eux, leurs femmes & leurs enfans périssent de faim & de misère : c'est pourquoi l'Ecriture met ce crime & le meurtre au même degré d'énormité : *Celui qui répand le sang, & celui qui prive le mercenaire de sa récompense, sont freres ; & cette inhumanité crie vengeance devant Dieu à l'égal des plus grandes abominations, qui ont attiré une pluie de feu & de souffre ; car il y a quatre sortes de crimes énormes qui demandent à Dieu une prompte vengeance. Le premier, c'est l'homicide volontaire, tel qu'a été celui de Caïn qui a tué son frere Abel.*

*Eccl. 31.
2. 26. 27.*

2. Le péché abominable que Dieu a puni d'une manière terrible sur Sodome, Gomorrhe, & les autres villes voisines.

Gen. 18. 20.

3. L'oppression des pauvres & des orphelins. *Vous ne ferez aucun tort à la veuve & à l'orphelin ; si vous les offensez en quelque chose, ils crieront vers moi, & j'éconterai leurs cris, & ma fureur s'allumera contre vous.*

Exod. 21. 23.

4. C'est enfin l'injustice des riches qui refusent aux mercenaires le prix de leur travail, contre lesquels l'Apôtre saint Jacques s'élève ici avec tant de force. Sur quoi on peut voir une instruction importante dans l'explication du 19. chap. du Lévitique v. 13. Dieu se réserve particulièrement la vengeance de ces crimes ; & comme il est le Seigneur des armées, c'est-à-dire des troupes des Anges, il peut aisément par leur ministère, & par celui de tous

tes les autres créatures qui lui obéissent, châtier l'orgueil & l'insolence des riches & des plus puissans du monde, qui osent bien l'irriter par ces excès horribles.

Que les riches pour détourner les maux étranges dont ils sont menacés, se souviennent donc sans cesse de ces avis si importans de S. Paul, *de ne s'élever point d'orgueil ; de ne mettre point leur confiance dans les richesses incertaines & perissables, mais en Dieu ; d'être charitables & bienfaisans ; de se rendre riches en bonnes œuvres ; de donner l'aumône de bon-cœur ; de faire part de leurs biens à ceux qui en ont besoin ; de s'acquérir un trésor, & de s'établir un fondement solide pour l'avenir, afin de pouvoir arriver à la véritable vie.* C'est - là, selon l'Evangile, l'unique moyen d'assurer leur salut : que si bien loin d'être charitables envers les pauvres, ils les maltraitent & les irritent, ils se ferment pour jamais la porte du ciel.

Or il faut remarquer qu'il y a deux sortes de riches injustes ; les uns sont si avares, qu'ils n'osent pas se servir des biens dont ils regorgent ; les autres sont voluptueux, & somptueux : c'est contre les premiers qu'il a fait éclater son zèle dans les versets précédens ; mais il parle ici contre les derniers, lesquels consomment les richesses qu'ils acquierent, en festins & en délices. Ces gens n'ont point de plus grand soin au monde que de chercher de nouveaux ragouûts de divertissemens, ils ne refusent rien à leurs sens de ce qu'ils leur demandent, leurs cœurs sont fondus dans les plaisirs ; tous les jours sont pour eux des jours de fêtes, & tous leurs repas sont des festins magnifiques : ils s'engraissent comme des victimes

132 ÉPÎTRE DE S. JACQUE.

malheureuses qui sont prêtes à être immolées par la colere de Dieu pour expier l'oppression & la mort des justes qu'ils ont tenus dans les fers , & les ont fait condamner pour s'emparer de leurs biens. Il semble que saint Jacque fasse ici une gradation, comme s'il disoit à ces riches impitoyables : Vous ne vous êtes pas contentés de refuser aux pauvres ouvriers le prix de leur travail , vous avez encore fait mourir de faim de pauvres innocens , ou vous les avez fait périr par des calomnies , par des faux-témoins , & par des Juges corrompus , sans qu'ils vous aient fait aucun mal , ni même aucune résistance ; afin d'avoir leur bien , & de satisfaire par ce moyen aux plaisirs d'une vie toute sensuelle & voluptueuse. Ne peut-on pas leur dire avec le Prophete : Réveillez-vous , hommes enivrés , pleurez & criez , vous tous qui mettez vos délices à boire du vin , c'est-à-dire à faire bonne - chere.

Ysaï. 1.
1.

v. 7. jusqu'au 12. *Mais vous , mes freres , perseverez dans la patience jusqu'à l'avènement du Seigneur , &c.*

Le principal dessein de l'Apôtre en cette Epître est de consoler les Juifs convertis , & de les soutenir dans leur foi au milieu des outrages & des mauvais traitemens qu'ils souffroient de la part des riches. Après donc qu'il a représenté les injustices criantes que ces derniers commettoient contre eux , il les exhorte à supporter leurs afflictions avec patience , & selon l'original , avec une douceur persévérante , & les y excite par trois considérations principales.

v. 1.

1. Par la proximité du second avènement de JESUS - CHRIST. Les premiers Chrétiens

croient que le jugement dernier devoit arriver bientôt après la destruction de Jerusalem ; aussi notre Seigneur le fait-il suivre de près lorsqu'il répond aux questions que ses disciples lui avoient faites sur ce sujet , & tous les Apôtres en parlent de même. Mais c'est que devant Dieu , à qui mille ans ne sont qu'un jour , tout ce tems qui nous paroît long , est fort court , & nous paroît même tel quand il est arrivé. Ce sera alors que le sort des riches & des pauvres ayant changé de face , ceux qui auront été affligés & dans l'oppression seront pour toujours dans la consolation & la joie , au-lieu que les riches avarés , orgueilleux & voluptueux , seront dans le mépris , & l'abandon à des supplices éternels. Cette différence est bien représentée au ch. 5. de la Sagesse.

2. Par l'exemple des laboureurs qui attendent avec patience la recolte des fruits qui leur sont si nécessaires pour la subsistance de leurs familles ; dans cette esperance ils ne se lassent point de cultiver la terre avec beaucoup de fatigues , mais ils se consolent en voyant que le ciel arrose leurs terres de ces deux sortes de pluies qui tombent dans la Palestine ; les premières tomboient en automne après les semailles , & étoient nécessaires pour faire germer & lever les bleds ; les dernières sont celles du printems qui servoient à former l'épi , à le faire croître & meurir ces mêmes bleds , lorsqu'ils ont passé l'hiver. *Deut. 11. 14. Il donnera à votre terre les premières & les dernières pluies ; premières & dernières par rapport à la semence des grains. Et comme ces laboureurs ne s'impatientent point de ce que leur terre ne leur rapporte pas aussitôt*

le fruit qu'ils ont semé , mais qu'ils attendent en patience le tems de la moisson pour le recueillir ; aussi faut-il que les fideles demeurent dans une profonde paix au milieu de toutes les persecutions , & qu'étant soutenus par les consolations passageres que Dieu leur envoie , ils attendent avec perseverance la moisson abondante des biens éternels que Dieu fait succéder à leurs maux temporels , qui en sont comme la semence.

Il conclut de là qu'ils doivent s'encourager & porter leur patience jusqu'à la fin , dans l'assurance que le Seigneur viendra bientôt les tirer de leurs peines & les récompenser. Que s'il leur arrive quelque mécontentement de la part de leurs freres , soit à cause de leur mauvaise humeur , ou de leurs imperfections , il les exhorte à les supporter sans murmure & sans impatience , selon cet avis de *Rom. 15.* saint Paul : *Nous devons donc nous autres qui sommes plus forts , supporter les foiblesses des infirmes , & non pas chercher notre propre satisfaction.* Car il arrive quelquefois que ceux qui ont paru fermes & courageux dans les plus grandes épreuves , ne souffrent qu'avec peine les petites fautes que l'on commet contre eux , ou les imperfections de leurs freres ; ainsi il les avertit de prendre-garde d'avoir aucun ressentiment , soit contre leurs persecuteurs , soit contre d'autres , de peur qu'ayant bientôt à répondre à leur Juge qui est tout prêt de les examiner , ils n'attirent sur eux la condamnation au-lieu de la récompense.

Enfin l'Apôtre les ranime par l'exemple des Saints , dont la patience a été invincible dans les maux qu'ils ont soufferts. Nous voyons premiere-

Nient, que les Prophetes que Dieu a envoyés aux ^{v. 10.} hommes pour les instruire des moyens de parvenir au veritable salut, n'en ont reçu pour récompense que des outrages & des persécutions. ^{Hebr. 11. 35. 36. 37.} Ils ont été, comme dit saint Paul, cruellement tourmentés, ne voulant point racheter leur vie présente, afin d'en trouver une meilleure dans la résurrection; les uns ont souffert les moqueries, les foyets, les chaînes, & les prisons; les autres ont été lapidés, ou sciés; ils ont été éprouvés en toutes manieres; ils sont morts par le tranchant de l'épée, étant abandonnés, affligés, persécutés, eux dont le monde n'étoit pas digne. Toutes ces souffrances nous les font estimer heureux; & nous disent encore tous les jours, selon la doctrine del' Evangile, & l'usage commun des Chrétiens, Que ceux qui souffrent pour la justice sont bienheureux.

^{Malch. 1. 10. 11. Jac. 1. 12. &c. v. 11.}

Il leur propose encore l'exemple de Job, dont la patience illustre a servi de modele à tous ceux qui sont affligés. Vous voyez, leur dit-il, ce que vous devez attendre de la bonté de Dieu, par celle qu'il a fait éclater dans la personne de ce saint homme, en couronnant sa patience par une fin heureuse; car Dieu lui rendit au double tout ce qu'il avoit perdu; ^{Job 42. 10.} pour lui donner des gages de la récompense éternelle. Quelques auteurs expliquent ces mots, Vous avez vu la fin du Seigneur, de la passion de J E S U S - C H R I S T; car il en restoit encore quelques-uns de ce tems-là qui l'avoient vu souffrir. Et pourquoi, dit saint Au- ^{Epist. ad Rom. 8. 3. &c.} gustin, l'Apôtre veut-il qu'il jette les yeux sur la fin du Seigneur, c'est-à-dire, sur la

mort de JESUS-CHRIST, de peur qu'ils ne souffrent patiemment les maux temporels dans l'espérance de recevoir au double ces sortes de biens qui avoient été rendus à ce saint Patriarche ? Et ce Pere remarque subtilement, que ses enfans ne lui furent point rendus au double, mais au même nombre que ceux qu'il avoit perdus, pour signifier le mystere de la résurrection. Afin donc que nous ne nous attendions point à recevoir des biens temporels en récompense des maux temporels que nous souffrons, l'Apôtre ne dit pas : Vous avez appris quelle a été la patience & la fin de Job ; mais il dit : *Vous avez appris quelle a été la patience de Job, & vous avez vu la fin du Seigneur* ; comme s'il disoit : Souffrez, comme Job, les maux temporels ; mais ne vous proposez pas pour le prix de cette souffrance les biens temporels qui furent rendus à Job au double ; espérez plutôt les éternels que vous avez reçus par avance dans la gloire qui a suivi les souffrances du Seigneur.

Y. 12. jusqu'au 16. *Mais avant toutes choses, mes freres, ne jurez, &c.*

Il étoit assez naturel de défendre le jurement, après avoir repris les impatiences & les murmures ; car on passe aisément de l'aigreur au jurement. Le saint Apôtre recommande sur toutes choses, de s'abstenir de jurer, soit par le respect qui est dû à Dieu, soit de peur de s'y accoutumer ; car il faut avoir soin de s'opposer à l'habitude de jurer, qui n'est que trop fréquente parmi les hommes. Car ç'a été dans tous les siècles un vice fort commun, que de jurer

Exod.
20. 7.
Deut.
5. 11.

légèrement & sans réflexion ; & l'on ne considère pas assez quel crime c'est d'abuser du nom de Dieu. *Que votre bouche*, dit l'Ecclesiastique, *Eccl. 2. 27*
ne s'accoutume point au jurement, & *que le nom*^{9. 10.}
de Dieu ne soit point sans cesse dans votre bou-
che ; autrement il y a danger de tomber dans la
condannation dont parle saint Jacques, laquelle
est exprimée en ces termes au Deuteronome :
Car le Seigneur votre Dieu ne tiendra point pour^{v. 5. 11.}
innocent celui qui aura pris le nom du Seigneur
son Dieu en vain, c'est-à-dire, qu'il le punira
rigoureusement.

En effet, le principal fondement de l'ordonnance
que le Fils de Dieu a faite dans l'Evangile, *de ne seant*
juré jamais, & la défense qu'en fait ici notre Saint,^{1. 34.}
c'est la juste appréhension de perdre le respect
qu'on doit à Dieu en jurant sans nécessité, ou même
de se parjurer en s'accoutumant à jurer. Car par
cette habitude pernicieuse, il est aisé de passer du
mensonge au parjure. Mais quoique le serment ne
soit pas en lui-même une bonne chose, il devient
néanmoins quelquefois nécessaire pour persuader
aux autres ce qu'il est utile qu'ils connoissent. Ainsi
les saints Patriarches dans l'ancien Testament, &
S. Paul dans ses Epîtres, n'ont point mal fait d'user
du serment, parcequ'ils en ont bien usé. Il étoit tou-
tefois important de le défendre absolument, parce-
qu'il est plus aisé de s'en abstenir, que de le faire
selon l'ordre de Dieu, & avec toutes les conditions
qu'il demande. *C'est une chose abominable*, dit saint ^{August.}
Augustin, *que de jurer faux* : c'est s'exposer que de ^{/erm. 28.}
juré même selon la vérité ; il est bien plus sûr de ne ^{de verb.}
point jurer du-tout ; *Falsa juratio exitiosa est, vera*
apost.

138 ÉPÎTRE DE S. JACQUE.

juratio periculosa est, nulla juratio secunda est. Il n'en faut donc user que quand la charité & la justice nous y obligent si nécessairement qu'on ne puisse s'en dispenser, & qu'en ne le faisant pas on offenserait autant Dieu par le refus absolu du jurement, qu'il l'est par le jurement inutile & volontaire. Cette fâcheuse nécessité *vient du mal*, comme dit JESUS-CHRIST, c'est-à-dire de la foiblesse de ceux qui refusent de croire ce qu'il est nécessaire de leur persuader, ou de la mauvaise disposition de ceux dont on a sujet de se défier. Mais l'usage du serment ne serait point nécessaire, si les Chrétiens étaient aussi sincères qu'ils le devraient être; & ces paroles, *cela est*, ou *cela n'est pas*, devraient tenir lieu dans leur bouche de tout serment. Comme S. Jacques se sert ici des mêmes termes que notre Seigneur emploie dans son Evangile, on en peut voir l'explication plus au long sur le chap. 5. de S. Matthieu.

Le saint Apôtre donne ensuite diverses règles pour se conduire dans les différens états où se peuvent trouver ceux à qui il écrit.

13. Premièrement comme ils étoient exposés à souffrir plusieurs sortes de mauvais traitemens, il ne se pouvoit pas faire qu'ils ne fussent dans la tristesse & l'affliction: dans cet état il leur recommande d'avoir recours à la prière qui puisse calmer l'agitation de l'esprit, & soulager la rigueur de l'affliction; & tous les discours que l'on emploie pour consoler ceux qui sont affligés sont inutiles, ou trompeurs, si Dieu ne détache le cœur de l'objet dont la privation cause la tristesse: ainsi tous ceux qui n'ont que des paroles à donner pour dissiper la tristesse, ne peuvent être que comme les amis de

Job, des *consolateurs importuns* ; ils peuvent bien ^{Job. 16.} arrêter le déplaisir pour quelque tems, mais ils ne ^{2.} peuvent pas le guérir. Il en est des consolations humaines telles qu'elles soient à l'égard des personnes affligées, comme de l'eau qu'on donne à boire à ceux qui ont la fièvre ; l'eau étanche un peu la grande alteration, mais elle n'en ôte point la cause. C'est par le moyen de la prière que Dieu *rend la* ^{Psal. 10.} *joie de son assistance salutaire*, & qu'il fortifie de ^{20. 124.} son Esprit souverain. JESUS-CHRIST nous en donne l'exemple lorsqu'il a vaincu par la prière la tristesse dont il étoit accablé dans le jardin des oliviers ; & si les Apôtres eussent prié & veillé comme ^{Matth. 26. 41.} leur Maître, ils eussent obtenu la force de surmonter la tentation où ils se trouverent alors. Nous voyons aussi cet effet de la prière dans la ^{1. Reg. 1. 18.} personne d'Anne mere de Samuel, dont il est dit, qu'après sa prière *son visage ne fut plus abattu par la tristesse*.

Malheur à ceux qui n'emploient point dans leurs maux ce remede si efficace, ils sont bien en danger de tomber comme Judas dans les pièges du démon, qui par ses artifices jette les ames dans ces pensées noires qui les accablent. C'est pourquoi saint Paul craignit très-justement que le Corinthien incestueux ne tombât dans le désespoir ; & il avertit les Corinthiens de hâter ^{1. Cor. 7.} sa réconciliation, de peur qu'il ne s'abymât dans l'excès de sa douleur : & montre ensuite que c'étoit le démon seul qui étoit l'auteur de cette profonde tristesse, lorsqu'il ajoute : *Afin* ^{2. Cor. 11.} *que satan n'emporte rien sur nous ; car nous n'ignorons pas ses pensées & ses artifices*. Cet esprit

de tristesse & d'abattement est plus pernicieux que toute autre tentation du démon ; c'est presque le seul moyen par lequel cet ennemi du genre humain se rend maître des hommes , & il n'a point de prise sur ceux qui chassent de leur cœur cette passion sombre & obscure , dit saint Chrysostome.

Chrysost.
serm. 2.
et 3. de
pœnia.

Mais quand après une humble priere l'esprit est rentré dans sa paix & dans sa disposition ordinaire , alors l'Apôtre veut qu'on chante des hymnes , afin de se réjouir en Dieu , en lui rendant des actions-de-graces , pour augmenter les graces qu'on reçoit de lui par la reconnoissance même qu'on lui en témoigne. Comme la tristesse abat , & que c'est la priere qui releve de cet abattement ; ainsi la joie dissipe l'esprit , & ce sont les chants spirituels qui remédient à cette dissipation , en appliquant l'ame à nos devoirs &

aux louanges de Dieu. C'est à quoi saint Paul nous exhorte , quand il dit qu'il ne faut point pour se divertir , se laisser aller aux excès de vin , d'où naissent les dissolutions ; mais qu'il faut se remplir du Saint - Esprit , en nous entretenant de Pseaumes , d'Hymnes & de Cantiques spirituels , chantant & psalmodiant du fond de nos cœurs à la gloire du Seigneur , rendant graces en tout tems , & par toutes choses à Dieu le Pere , au nom de notre Seigneur J E S U S - C H R I S T.

1. Cor.
14. 15.
Coloss.
3. 116.

Il dit la même chose en d'autres endroits de ses Epîtres. C'est-là , dit saint Jean Chrysostome , le véritable état où le fidele devoit passer sa vie ; tout le reste qui se passe ici-bas étant considéré par la foi , sont de pures niaiseries , dit ce Pere.

Saint Jacques avertit ensuite de ce qu'il faut faire dans les maladies dangereuses : il ordonne aux fideles de se faire administrer par les Prêtres de l'Eglise le sacrement de l'Extrême-onction, & n'omet rien de tout ce qui peut entrer dans l'essence & la composition de ce Sacrement ; il est bon d'en examiner toutes les parties.

1. Le sujet, c'est le malade en peril de mort ; car le mot Grec signifie une maladie griève, comme au chap. 11. de la premiere aux Corinthiens. *C'est pour cette raison qu'il y en a plusieurs parmi vous malades & languissans.* C'est comme l'entend le Concile de Trente, qui déclare qu'il ne faut administrer cette onction qu'aux malades qui sont au lit de la mort, & que c'est pour cela qu'elle est appelée le Sacrement des agonisans, aussi-bien que l'Extrême-onction. Le même Concile nous marque l'extrême nécessité de ce secours ; dans l'extrémité d'une maladie mortelle ; car, dit-il, quoique notre ennemi cherche durant toute notre vie, toutes les occasions possibles de dévorer nos ames, il n'y a point néanmoins de tems où il fasse plus d'efforts pour nous perdre entièrement, & pour nous ravir la confiance que nous avons en la misericorde divine, que quand il voit approcher le tems que nous allons sortir de cette vie.

2. Le Ministre est le Prêtre ou l'Evêque ; le mot de Prêtre se dit dans l'Ecriture, non pas tant des vieillards, que de ceux qui sont dans le ministere de l'Eglise, & qui ont été ordonnés par l'Evêque. L'Apôtre parle de plusieurs Prêtres, bien qu'un seul le doive admi-

v. 141

1. cor.

11. 30.

Concil.

Trident

Sess. 14.

v. 1.

Concil.

Florent.

Concil.

Trident

Sess. 14.

nistrer , parceque dans la primitive Eglise plusieurs Prêtres venoient visiter le malade , dont toutefois un seul conféroit le Sacrement. Or à cause qu'ils joignoient leurs prieres en assistant à cette cérémonie , saint Jacque dit qu'ils oignoient tous : mais on peut dire encore , que le nombre plurier est mis pour le singulier ; & que ces paroles , *qu'il appelle les Prêtres* , veulent dire quelqu'un d'entre les Prêtres.

3. La forme de ce Sacrement c'est la priere qui se fait non seulement pour le malade , mais aussi sur le malade. Le Prêtre & les assistans font plusieurs prieres pour le malade , afin de lui obtenir la santé du corps & de l'ame : mais il y en a une principale qui se prononce solennellement en faisant les onctions , & l'on peut dire que c'est en ce sens que les Prêtres *prient sur le malade* , à cause que les onctions se font par l'imposition des mains ; voici les paroles de cette priere , telle que la tradition l'a apprise à l'Eglise : *Per istam sanctam unctionem , & suam piissimam misericordiam , indulgeat tibi Dominus quidquid per visum , tactum , &c. deliquisti.* Cette oraison est appelée la priere de la foi , parcequ'elle se fait en la foi de JÉSUS-CHRIST , & que c'est la priere de l'Eglise , dont la foi ne manque jamais ; quoique celle des ministres puisse manquer. C'est par la vertu de ce Sacrement & par les prieres de toute l'Eglise , c'est-à-dire , par celles du Prêtre , des assistans , & du malade même , faisant devant ou après l'onction , qu'il obtient l'effet de ce Sacrement ; c'est pourquoy saint Jacque veut qu'il y ait plusieurs Prêtres.

4. La matiere est l'huile d'olive sacrée & benie par l'Evêque , laquelle représente fort bien la grace interieure dont l'ame du malade est ointe. L'huile de sa nature adoucit , pénètre , guérit , rejoint & fortifie. Les Apôtres oignoient d'huile les malades qu'ils guérissent ; mais cette guérison miraculeuse du corps n'étoit point un Sacrement , c'étoit seulement un signe , & comme une disposition pour celui-ci.

5. Le Sacrement est conféré *au nom du Seigneur* , c'est-à-dire par l'autorité , par l'ordre , & par la vertu de J E S U S - C H R I S T , selon l'institution qu'il en a faite ; comme saint Paul dit , qu'il a porté un jugement contre l'incestueux de Corinthe , au nom de notre Seigneur , par son autorité , & comme son ministre.

6. L'effet de ce Sacrement , c'est premièrement le soulagement du corps & de l'esprit , selon qu'il est utile pour les desseins de Dieu , par rapport aux dispositions du malade , & pour le bien de son ame ; ce qui est marqué par ces paroles du saint Apôtre : *La priere de la foi sauvera le malade , & le Seigneur le soulagera.* Mais le premier & le principal effet de ce Sacrement , c'est l'expiation & la rémission des pechés qui n'ont point été expiés par la pénitence dont ce Sacrement est le supplément. Ainsi ce Sacrement peut réparer toutes les confessions involontairement défectueuses. C'est donc sans raison que les hérétiques rejettent ce Sacrement qui nous vient de tradition apostolique , comme il paroît par l'Epître d'Innocent Pape premier du nom , qui en parle dans son decret, non pas comme d'une

*Innocent.
epist. ad
Decemb.*

chose nouvelle, mais comme d'un usage ancien, pratiqué dans l'Eglise Romaine, comme venant des Apôtres. Et c'est inutilement qu'ils prétendent que S. Jacques parle de la guérison miraculeuse qui étoit en l'Eglise de son tems, laquelle ayant cessé aujourd'hui, c'est à tort que nous voulons en faire un Sacrement. Il est aisé de répondre à Calvin & à ses sectateurs qui font cette difficulté:

1. Cette guérison miraculeuse ne s'étendoit qu'à la santé du corps, au lieu que dans ce Sacrement on parle d'un effet spirituel, qui est la rémission des pechés.

2. Les graces extérieures, comme est celle de la guérison des malades, n'étoient pas données à tous les Prêtres; & les laïques les pouvoient avoir aussi-bien que les Prêtres. Il falloit donc que saint Jacques avertît de faire venir ceux qui avoient le don de guérir les malades.

1. Cor.
12. 7. 8.

3. L'Apôtre parle d'un Chrétien; & l'usage des miracles étoit pour les infideles plutôt que pour les fideles. Enfin quelle apparence y a-t-il que saint Jacques qui écrit en cette Epître des choses propres pour tous les siècles de l'Eglise, donne en cet endroit un précepte qui ne devoit avoir lieu que durant fort peu de tems? Il faut donc s'en tenir au sentiment des Peres, & à la décision que l'Eglise a faite par ses Conciles sur le sujet de ce Sacrement.

Il seroit inutile de rapporter ce que disent contre ce Sacrement Vuiclef & quelques autres hérétiques, parceque ce qu'ils avancent se détruit de soi-même. Luther a paru être de meilleure foi; il a mieux aimé rejeter toute l'Epître, que de nier ce qu'il y voyoit si clairement expliqué.

¶ 16. jusqu'à la fin. *Confessez vos fautes l'un à l'autre, & priez l'un pour l'autre, &c.*

Notre saint Apôtre dit que les pechés seront remis à ceux qui reçoivent le Sacrement de l'Extrême-Onction. à l'article de la mort ; cela ne se peut pas entendre des pechés griefs que le malade n'auroit point confessés au Prêtre : ainsi quelques-uns croient que S. Jacques avertit ici de faire une confession sacramentale au Prêtre pour obtenir l'absolution de ses pechés avant de recevoir ce dernier Sacrement, afin qu'il ne reste rien à corriger. Le Grec qui porte, *afin que vous soyez gueris*, semble favoriser cette explication, aussi-bien que le Latin qui dit : *Confessez donc vos pechés.*

Mais outre le sens qu'on donne à ces paroles, on les explique encore en trois manières.

1. Quelques-uns les entendent de l'aveu que les fideles font à leurs freres des fautes qu'ils ont commises contre eux, pour leur en demander pardon, selon ce précepte de notre Seigneur : *Si vous vous souvenez que votre frere a quelque sujet de se plaindre de vous, allez vous reconcilier avec lui.* Matth. 5. 23 Comme donc nous commettons bien des fautes les uns contre les autres, l'Apôtre dans ce sentiment nous ordonne de les reconnoître reciproquement, & de se les entrepardonner. Cette explication est probable & bien édifiante.

2. D'autres aiment mieux croire que S. Jacques parle de cette confession particuliere par laquelle des personnes de piété découvrent à leurs freres, & sur-tout à des hommes spirituels, leurs pechés pour leur demander leur avis, ou le secours de leurs prieres : ce qui semble être appuyé par les

K

paroles suivantes : *Et priez l'un pour l'autre , afin que vous soyez sauvés.* Cette pratique est bien utile , & est autorisée par l'exemple des Saints : nous en voyons même tous les jours l'usage dans le sacrifice de la Messe , où le Prêtre & les assistans confessent leurs pechés les uns aux autres , & prient les uns pour les autres , c'est-à-dire le Prêtre pour les assistans , & les assistans pour le Prêtre qui fait le sacrifice.

3. Enfin plusieurs expliquent ce passage de l'Apôtre , de la confession qui se fait dans le sacrement de Pénitence à ceux qui ont reçu de Dieu le pouvoir de remettre les pechés , & croient que saint Jacques exhorte à garder ce précepte ; de s'adresser au Prêtre pour obtenir la rémission de ses pechés par l'humble confession qu'on lui en fait.

Que si l'Apôtre dit qu'il faut confesser ses pechés les uns aux autres , c'est pour marquer que ce n'est pas seulement à Dieu qu'il les faut déclarer , comme veulent les hérétiques , mais encore aux hommes , c'est-à-dire , les laïques aux Prêtres qui ont le pouvoir de les remettre ; ce qui s'entend principalement des pechés griefs , comme nous avons dit ci-dessus.

Mais comme ces sentimens ne sont point incompatibles , on peut les joindre , & dire qu'il est nécessaire de confesser ses pechés à ceux qui ont l'autorité pour les remettre : mais qu'il est utile de les faire connoître avec confiance à tous ceux qui nous peuvent aider par leurs conseils , leurs prières , & leurs soins charitables , ou même pour se reconcilier avec eux ; ou bien fai-

te avec le vénérable Bede , ce discernement , qui est d'avouer à nos freres les pechés legers que nous commettons tous les jours , pour en recevoir des assistances spirituelles , mais découvrir au Prêtre , selon l'ordonnance de la loi , l'impureté de la plus grosse lèpre , & attendre de lui l'ordre & la maniere d'en être purifiés.

Soit donc qu'il s'agisse de la confession sacramentale , ou qu'il s'agisse de cet humble aveu par lequel on découvre ses plaies à quelque bon serviteur de Dieu , il faut que les fideles prient les uns pour les autres , sur - tout les Prêtres pour leurs pénitens , les plus forts pour les plus foibles , les justes pour les pécheurs ; afin qu'ils puissent obtenir la guérison de leurs ames par l'efficace & la vertu de la priere de leurs freres. Car il n'y a rien de tout ce qu'on peut demander à Dieu , que le juste ne puisse obtenir par l'assiduité & la ferveur de sa priere.

Dieu exauce les desirs de ceux qui le craignent ; Ps. 145. 19.]
& comme dit saint Jean , si notre cœur ne nous condamne point , nous avons de l'assurance devant Dieu ; & quoi que ce soit que nous lui demandions , nous le recevrons de lui , parceque nous gardons ses commandemens , & que nous faisons ce qui lui est agréable.

Saint Jacque confirme par l'exemple d'Elie v. 17.] le pouvoir qu'un homme juste , tout foible qu'il est par sa nature , a auprès de Dieu par sa sainteté. Ce saint homme , qui étoit comme nous sujet à toutes les miseres de la vie , eut le pouvoir par la force de sa priere de fermer le

K ij

ciel , & d'empêcher de pleuvoir durant trois ans & demi ; & de l'ouvrir ensuite après ce terme pour rendre à la terre la fécondité. L'histoire en est rapportée au chap. 17. du troisième livre des Rois.

v. 19.

Le saint Apôtre finit sa lettre par une exhortation très-salutaire , qui est de travailler au salut de ses freres. L'obligation d'aimer son prochain comme soi-même , nous engage sur toutes choses à lui procurer le même bonheur qu'est celui auquel nous aspirons ; & le moyen le plus sûr de l'acquérir pour nous mêmes , c'est de travailler à le lui procurer à lui-même par tous les moyens que Dieu nous présente. Il semble que saint Jacques exhorte tous les fideles dans la personne de ceux à qui il écrit , à employer leurs prieres pour obtenir de Dieu le salut de leurs freres qui s'égarent du chemin de la verité. *Priez* , dit-il , *l'un pour l'autre , afin que vous soiez sauvés.* Que si un seul homme qui s'est rendu agréable à Dieu par sa priere en a reçu un si grand pouvoir , que de disposer à son gré du cours des astres & de la vertu des élemens ; quelle force ne peuvent point avoir les prieres de plusieurs fideles , qui se réunissent pour retiter leurs freres de l'égarement où ils sont ?

Les hommes se détournent de la verité en deux manieres ou par l'incrédulité & l'hérésie , ou par le déreglement des mœurs & le relâchement de la discipline : de quelque façon que ce soit , il faut employer non seulement *la priere fervente qui peut beaucoup* , mais encore l'instru-

ction, les exhortations, les réprimandes, les châtimens mêmes, selon la situation où on se trouve à leur égard, & tous les autres moyens pour faire rentrer dans le bon chemin ceux qui se sont égarés, pour empêcher qu'ils ne se déreglent. Retenez ceux que vous pourrez, épouvantez ceux que vous pourrez par la frayeur des jugemens de Dieu, dit saint Augustin : *Tene quos potes, terre quos potes.*

Au reste quoiqu'il n'y ait que Dieu seul qui puisse convertir les cœurs, il a néanmoins tant de bonté, qu'il veut bien nous faire participer à la qualité de Sauveur des âmes : *Qu'il sache*, dit saint Jacques, *que celui qui convertira un pécheur, & le retirera de son égarement, sauvera une âme de la mort.* Qui pourroit bien comprendre ce que c'est que la mort éternelle où l'on se précipite par le péché, n'épargneroit quoi que ce soit au monde pour en délivrer un pécheur.

Le saint Apôtre ajoute, que celui qui ramènera un autre dans le chemin de la vérité, *couvrira la multitude de ses péchés.* On demande si ce sont les siens propres qu'il couvrira, ou ceux du pécheur converti ; car le Latin ni le Grec ne le détermine point. On peut dire par avance ce que saint Paul dit à Timothée en pareille occasion : *En agissant de la sorte vous vous* 1. Tim. *sauverez vous-même, & ceux qui vous écoutent,* 4. 16.

Si néanmoins on veut suivre le sens de l'auteur de qui ce passage est emprunté, il faut dire que ce sont principalement les péchés des autres que l'on efface par la charité ; voici ce que dit la

Prov.
19. 12.

Sage dans ses Proverbes : *La haine excite les querelles , & la charité couvre toutes les fautes ; elle les couvre , ou par une excuse favorable quand elles peuvent être excusées , ou par la tendresse de la compassion quand elles paroissent inexcusables : elle s'humilie de la chute de ceux qui les commettent , bien loin de leur insulter , & elle considère sa propre foiblesse dans celle des autres. Cela supposé , il est aisé de voir que la multitude des pechés s'entend de ceux du pécheur converti , que celui qui le ramène couvre & efface de la manière que saint Augustin l'explique. Mais celui qui le fait méritera aussi non seulement d'obtenir le pardon de ses propres pechés , mais encore une couronne particulière pour cette action de charité , qui ne peut être plus grande , puisqu'elle va au salut d'une ame , pour laquelle J E S U S-CH R I S T est mort.*

C'est ce qui fait dire à saint Jean Chrysostome , que le saint Apôtre en finissant sa lettre , doit nous faire comprendre avec quelque admiration quel avantage nous retirons lorsque nous servons au salut des autres. Si nous étions , dit-il , bien touchés de ce sentiment , nous prendrions - garde au - moins si nous ne pouvons être utiles aux autres , de ne leur point nuire par notre mauvais exemple. Car il est aisé de conclure , puisqu'il y a tant de bien à travailler au salut des ames , qu'il faut étrangement craindre tout ce qui peut les mal édifier.